

France Forum

- *Robert Schuman
"Père de l'Europe"*
- *Demain, l'entreprise
en France et en Europe*
- *Dérèglementation
à la française*
- *Conflits et consensus*
- *Vendée : 1793-1986*
- *La Paix, espérance
de tous les peuples*
- *Arts et lettres*
- *Le crépuscule du héros*

Pierre PFLIMLIN - Jacques LESOURNE - Edmond ALPHANDERY - Jean-Marie DOMENACH - Emmanuel GRISON - Paul POUPARD - Jean BOISSONNAT - Louis GRUNENWALD - Philippe SENART - Henri BOURBON - Marc DARMON - Bernard VOYENNE - René PUCHEU - Joseph MACE-SCARON - J.D. DURAND - Etienne BORNE

S'unir pour aller plus loin.

S'unir pour aller plus loin, s'unir pour agir, mais aussi affirmer la diversité des hommes et des femmes qui le composent, c'est la force du Crédit Mutuel.

Union basée sur la démocratie : les sociétaires ont la parole et, originalité significative, ils participent à la désignation des administrateurs et des présidents de chaque Caisse.

Union, source de mieux-être pour chacun : par la redistribution de l'épargne commune sous forme de prêts au plus juste prix, par la mobilisation des investissements au profit de la région, de la qualité de l'environnement et de la promotion de la vie associative, les Caisses mutualistes concourent à l'épanouissement de tous.

Au Crédit Mutuel, on peut compter les uns sur les autres.

Crédit  Mutuel
les uns les autres.

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. 45 44 75 50

Abonnement annuel 100 F

Abonnement de soutien 120 F

Sommaire *229-230*

Juillet-Septembre 1986
25 F

DOSSIERS ET ETUDES

- ROBERT SCHUMAN "PERE DE L'EUROPE"**
PAR PIERRE PFLIMLIN p. 2
- DEMAIN, L'ENTREPRISE EN FRANCE ET EN EUROPE**
PAR JACQUES LESOURNE p. 4
- DEREGLEMENTATION A LA FRANÇAISE**
PAR EDMOND ALPHANDERY p. 12
- CONFLITS ET CONSENSUS**
PAR JEAN-MARIE DOMENACH p. 16
- VENDEE : 1793-1986**
PAR EMMANUEL GRISON p. 23
- LA PAIX, ESPERANCE LUMINEUSE
DE TOUS LES PEUPLES DE LA TERRE**
PAR LE CARDINAL PAUL POUPARD p. 35
- LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT** p. 40
- AGRICULTURE : DES TEMPS DIFFICILES,
MAIS L'AVENIR AVEC CONFIANCE...**
PAR LOUIS GRUNENWALD p. 44

ARTS ET LETTRES

- LA VIE LITTERAIRE** PAR PHILIPPE SENART p. 47
- LES NOUVEAUX REALISTES** PAR HENRI BOURBON p. 54
- DISQUES** PAR MARC DARMON p. 57

NOTES DE LECTURE

- LA LIBERTE N'A JAMAIS DIT SON DERNIER MOT**
PAR BERNARD VOYENNE p. 58
- LES DOCTRINES LIBERALES CONTEMPORAINES
FACE AU SOCIALISME D'ALBERT BRIMO**
PAR RENE PUCHEU p. 59
- LES JOURNALISTES FRANÇAIS DE BERNARD VOYENNE**
PAR JOSEPH MACE-SCARON p. 60
- UN PRINTEMPS DE MORT ET D'ESPOIR
D'HENRI AMOUROUX**
PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND p. 61
- LES ANTI-MONARQUES DE LA CINQUIÈME
DE JEAN CLUZEL**
PAR RENE PUCHEU p. 62

PROPOS DU TEMPS

- LE CREPUSCULE DU HEROS**
PAR ETIENNE BORNE p. 66

ROBERT SCHUMAN "PÈRE DE L'EUROPE"

par Pierre PFLIMLIN

La célébration du centenaire de la naissance de Robert Schuman permet, grâce au recul du temps, de prendre la véritable dimension de l'homme et de son œuvre.

Dans son livre posthume "Pour L'Europe" Robert Schuman se définit lui-même comme un "homme de la frontière". Né à Luxembourg, élevé par ses parents lorrains au temps où sa province était annexée à l'Empire allemand, il a vécu douloureusement les tensions et les déchirements imposés à la Lorraine mosellane, comme à l'Alsace, par l'antagonisme entre la France et l'Allemagne. Sa première grande satisfaction fut d'entrer en 1919 à la Chambre "bleu horizon" parmi les premiers élus de l'Alsace et de la Lorraine désannexées. Mais l'horizon ne tarda pas à s'assombrir. Le Traité de Versailles, de toute évidence, n'avait pas résolu le problème allemand et à partir de l'avènement d'Hitler, en 1933, le déclenchement d'une nouvelle guerre devint inéluctable. En 1940 Robert Schuman, qui avait considéré que son devoir était de retourner dans sa province à nouveau annexée, fut arrêté par la Gestapo, emprisonné, puis mis en résidence forcée jusqu'au jour où il réussit à s'évader pour gagner la France non occupée où il vécut dans la clandestinité.

Après la Libération, les Mosellans firent à nouveau appel à lui pour les représenter au Parlement. Dans cette Assemblée toute nouvelle, animée par de généreuses illusions, mais où les hommes d'expérience étaient rares, on s'aperçut vite que Robert Schuman, homme modeste, entièrement dépourvu d'ambition personnelle, était l'un des seuls élus capables d'assumer à un niveau élevé des responsabilités gouvernementales. Je fus témoin de ses hésitations et de son refus initial lorsqu'on lui demanda de devenir Ministre des Finances. Par devoir, il finit par accepter. Rue de Rivoli il entama une action d'assainissement en faisant établir un inventaire de la situation financière. Mais on ne tarda pas à lui proposer - ou plutôt lui imposer - des responsabilités encore plus lourdes.

Je garde un souvenir précis de ces sombres journées de l'automne 1947 où le destin de la France était en balance. Après leur élimination du pouvoir par l'acte courageux de Paul Ramadier, les communistes avaient déclenché des grèves de caractère manifestement révolutionnaire.

Systématiquement les points stratégiques - nœuds ferroviaires, centres industriels, centrales électriques - étaient bloqués par la C.G.T. C'est à cette menace de paralysie économique et de subversion que Robert Schuman, devenu Président du Conseil des Ministres en novembre 1947, dut faire face. Cet épisode de sa carrière est peu connu. Je me souviens d'une certaine nuit, alors qu'au sein même du gouvernement réuni à l'Assemblée Nationale se répandait le défaitisme, Robert Schuman seul eut une réaction décisive en affirmant devant la presse réunie aux Quatre Colonnes qu'il n'était pas question d'engager avec la C.G.T. des négociations qui eussent été le prélude d'une capitulation. Dès lors l'élan révolutionnaire était brisé. La France avait échappé au risque de devenir une "démocratie populaire".

J'en viens à un autre chapitre, plus connu, de la vie de Robert Schuman, le chapitre européen.

En 1949 Robert Schuman, devenu Ministre des Affaires Etrangères, participa à la fondation de la première institution européenne, le Conseil de l'Europe, qui réunit aujourd'hui 21 pays membres. Le Traité conclu à Londres le 5 mai 1950 lui assignait comme objectif essentiel la sauvegarde des libertés démocratiques et le respect des droits de l'homme. Il n'est pas surprenant, lorsqu'on y réfléchit, que le premier souci des fondateurs, quatre ans après la fin d'une guerre suscitée par des égarements idéologiques - nazisme et fascisme - ait été d'instituer un nouvel ordre européen fondé sur le respect de nos valeurs essentielles. Le Conseil de l'Europe a rempli sa mission en élaborant la Convention Européenne des Droits de l'Homme et en servant de cadre à la conclusion d'une bonne centaine de conventions intergouvernementales, notamment dans des domaines social, juridique et culturel.

Mais il fallait aller plus loin sur la voie de l'unité. On vit bientôt s'opposer au sein du Conseil de l'Europe les unionistes, dont l'objectif était de créer les Etats-Unis d'Europe, et les fonctionnalistes - essentiellement la Grande-Bretagne et les Scandinaves - qui ne voulaient pas aller au-delà de la coopération entre Etats souverains. On se mit d'accord finalement pour encourager l'institution par les Etats qui seraient disposés à le faire, d'une "autorité politique européenne dotée de fonctions limitées, mais de pouvoirs réels". Une voie était ainsi

européenne". Tel était l'objectif politique ultime : la création des Etats-Unis d'Europe.

L'habitude a émoussé notre attention. Nous savons qu'il existe aujourd'hui trois Communautés, qu'à la première se sont ajoutées la Communauté Européenne (Marché Commun) et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (EURATOM), que les six pays fondateurs ont été rejoints par six autres, en dernier lieu l'Espagne et le Portugal. Nous savons que ces Communautés vivent difficilement, qu'elles sont trop souvent le champ clos où s'affrontent les rivalités nationales. Il ne faut pas perdre de vue cependant qu'elles ont stimulé l'expansion économique et le progrès social lorsque la conjoncture était favorable et qu'elles constituent aujourd'hui la meilleure chance de l'Europe face aux défis économiques, technologiques et politiques que nous devons affronter.

Il ne faut pas oublier surtout combien était audacieuse l'initiative de Robert Schuman. En tendant la main à l'Allemagne cinq ans à peine après la fin de la plus horrible des guerres, Robert Schuman prenait des risques considérables. Il rompait avec une longue tradition de la politique étrangère française dont l'objectif essentiel avait été d'abaisser, d'affaiblir l'Allemagne considérée comme l'"ennemi héréditaire". De fait ni les calomnies, ni les injures, ni les menaces ne lui furent épargnées. J'en fus bien des fois le témoin.

Aujourd'hui personne ne peut contester sérieusement que la politique de réconciliation engagée par Robert Schuman, consacrée par le Général de Gaulle, qui conclut avec le Chancelier Konrad Adenauer, en 1963, le "Traité d'amitié" franco-allemand, était la seule politique capable de résoudre le problème allemand dans l'intérêt commun de la France et de l'Allemagne. Depuis 1950, malgré les changements d'hommes et d'orientations politiques survenus à Paris et à Bonn, la coopération franco-allemande est restée une constante de la politique allemande comme de la politique française. C'est sur la persistance de cette coopération que se fonde aujourd'hui, dans une Europe qui s'enlise dans les marécages d'un faux réalisme et où surgissent les égoïsmes nationaux, l'espoir d'une nouvelle relance de l'unification européenne.

A ceux qui objectent que la crise économique qui se prolonge rend cette relance difficile, voire impossible, on peut répondre que dans les années 1950 les circonstances n'étaient pas plus favorables qu'aujourd'hui. Mais dans les années 1950 ceux qu'à juste titre on appelle les "Pères de l'Europe" étaient animés d'une volonté et d'une foi inébranlables. Cette volonté, chez la plupart, avait une source spirituelle. Je souhaite qu'en méditant l'exemple de Robert Schuman les responsables d'aujourd'hui, absorbés par leurs querelles financières et techniques, découvrent que le premier impératif est de donner à l'Europe une âme.

Pierre PFLIMLIN
Président du Parlement européen

Robert Schuman : 1886 - 1963

ouverte dans laquelle Robert Schuman fut le premier à s'engager. Dès le 9 mai 1950 il faisait au nom du Gouvernement français sa déclaration historique proposant la création d'une Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Lorsqu'on relit cette déclaration on s'aperçoit qu'elle porte la marque de l'"homme de la frontière". "Le rassemblement des nations européennes - disait Robert Schuman - exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée ; l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne". Ainsi apparaît la préoccupation fondamentale de Robert Schuman : mettre les nouvelles générations à l'abri des tensions et des déchirements dont les Lorrains avaient tant souffert.

La méthode proposée par cet autre grand Européen que fut Jean Monnet, était de placer la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune. Le charbon et l'acier, considérés alors comme les éléments essentiels du potentiel militaire des deux pays, devaient donc servir de fondement à une œuvre de paix. Ainsi, précisait la Déclaration du 9 mai 1950, "toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible".

Mais le projet de Robert Schuman visait plus haut et plus loin : la création d'une Communauté du Charbon et de l'Acier devait être la "première étape de la fédération

DEMAIN L'ENTREPRISE EN FRANCE ET EN EUROPE

par Jacques LESOURNE

PRESENTATION DE JACQUES LESOURNE PAR JEAN-CLAUDE LAMBERTI.

Il est tout à fait superflu de présenter au Club France-Forum de Paris Jacques Lesourne. Ses livres, ses articles, ses conférences ont assuré sa notoriété. De plus, il fait partie, de longue date, des amis de *France-Forum*, et l'an dernier, ici même, à la Salle Médicis du Sénat, il a participé au colloque, organisé par *France-Forum*, sur le thème : "Démocratie et Culture".

A cette occasion, il s'est d'ailleurs présenté lui-même en ces termes : "Ingénieur de formation, économiste par métier, prospectiviste par occupation". Il a omis de dire que dans cette occupation, il était très demandé et très réputé. Son auto portrait trop modeste, ne doit pas faire oublier une œuvre fort riche qui se déploie autour de plusieurs pôles d'intérêt : le calcul économique, l'étude de l'entreprise et la réflexion prospective.

Je veux ici, en quelques mots, signaler seulement deux aspects des travaux de Jacques Lesourne.

En premier lieu, je soulignerai l'importance de sa contribution à la prospective.

J'indiquerai ensuite, rapidement, ce qu'est la méthode d'analyse systémique, telle qu'il la pratique.

● De 1976 à 1979, Jacques Lesourne a dirigé une enquête internationale, entreprise pour le compte de l'O.C.D.E., sur l'évolution future des sociétés industrielles. Le rapport dit "*Interfuturs*" portait le sous-titre : "*Pour une maîtrise du vraisemblable et une gestion de l'imprévisible*". L'étude "*Interfuturs*" représentait alors l'effort international de prospective le plus important jamais entrepris.

Ce travail privilégiait un petit nombre de dimensions chacune d'elles étant caractérisée par quelques hypothèses significatives. A partir de là, l'éventail des scénarios à long terme était dessiné, et révélait des tensions, plus ou moins supportables. Entre autres conclusions, l'étude mettait en lumière la montée des interdépendances mondiales, sur le plan économique.

Immédiatement après, Jacques Lesourne a été appelé à présider le groupe de prospective du 8^e Plan qui a publié son rapport, en 1980, sous le titre : "*Demain la France dans le monde*". Il s'agissait alors d'explorer les possibilités d'action de la France, face à la diversité des avenir possibles, sur le dernier quart de siècle. Comme dans l'étude précédente, des scénarios furent construits, scénarios de continuité ou scénarios de rupture. Mais l'analyse de l'interdépendance était plus riche que celle d'*Interfuturs* ; elle ne se limitait plus à la dimension

économique, mais elle prenait en compte également les tensions socio-culturelles et les tensions militaro-stratégiques.

Un an plus tard, en 1981, Jacques Lesourne publia "*Les mille sentiers de l'avenir*", un livre de prospective sociale, qui constitue à mon sens, le modèle du genre. Comme dans les précédents ouvrages, on y retrouve la méthode des scénarios, et l'analyse des interdépendances. Mais il maîtrise un plus grand nombre de variables. Sa prospective ne se limite pas à la dimension économique ou géo-politique. Elle s'attache aussi aux rapports entre les groupes et l'Etat, et ne craint pas d'aborder l'ensemble des problèmes de société. La réflexion s'y élève jusqu'à ce que l'on pourrait appeler une prospective éthique ; elle prend en compte les valeurs, leur permanence ou leur changement, leur harmonie ou leur conflit.

• Quelle est la méthode qui permet à Jacques Lesourne de maîtriser ainsi la complexité des phénomènes ? Son "fil conducteur", il le dit lui-même en tête des "*Mille sentiers de l'avenir*", c'est la méthode d'analyse systémique. C'est le fil conducteur qui ordonne ce livre, mais, à vrai dire, c'est aussi le fil conducteur de toute une série de recherches plus anciennes, et il fournit encore la trame, discrète mais solide, de "*L'entreprise et ses futurs*".

La légende nous apprend qu'Ariane marqua le bon chemin avec un fil pour aider Thésée à sortir du labyrinthe minœen. La méthode systémique, c'est le fil d'Ariane de l'homme d'aujourd'hui, lorsqu'il veut analyser, sans se perdre, les réalités complexes et interdépendantes de notre temps. Une chance qui lui est donnée d'approcher les grands problèmes de façon rigoureuse et non-idéologique.

Déjà, en 1976, Jacques Lesourne a donné un des articles de tête du numéro spécial que *France-Forum* a consacré à la théorie des systèmes. La même année, il publia "*Les systèmes du destin*", un livre qui est désormais un classique de l'analyse systémique.

En 1981, avec "*Les mille sentiers de l'avenir*", il présente une nouvelle illustration de cette méthode, plus riche et plus souple que la précédente, et plus orientée aussi vers la prospective. On y trouve la synthèse de tous ses travaux antérieurs et des réflexions sur l'industrie qui annonce "*L'entreprise et ses futurs*".

Contre le cartésianisme trop simple des français et leur goût des débats archaïques, l'auteur insiste "sur la complexité du tissu industriel, la diversité des acteurs, la variété des stratégies, la multiplicité des situations concrètes" (p. 157). Rien de rigide, et en un sens, rien de systématique dans cette façon de pratiquer l'analyse systémique. Je ne m'attarderai pas à exposer cette méthode et l'usage qu'en a fait Jacques Lesourne, en montrant notamment comment jouent ce qu'il appelle les trois déficiences de contrôle, au niveau de l'individu, au niveau des systèmes politiques et au niveau du système

international. En ce qui concerne l'entreprise, contentons-nous de dire que son analyse la situe d'abord face aux divers états probables de l'environnement national et international, et aborde ensuite les stratégies possibles, en fonction des interactions entre les valeurs directives des agents, les capacités structurelles d'adaptation et d'innovation, et la croissance économique.

A l'origine du livre "*L'entreprise et ses futurs*", il y a une enquête demandée à Jacques Lesourne par François Périgot, président de l'Institut de l'entreprise.

Réfléchir aux futurs possibles pour l'entreprise dans les dix prochaines années, l'idée ne manque pas d'originalité. Auparavant, il n'existait qu'une seule étude prospective sur l'entreprise, faite à l'occasion du centenaire d'HEC (et publiée chez Dunod). Ce choix s'explique sans doute par le sentiment qu'ont les entrepreneurs de vivre une époque de mutation. La *Revue française de Gestion* vient de consacrer un numéro spécial (Sept-Déc. 1985) aux "*dix ans qui ont changé l'entreprise*", 1975-1985. Mais dès lors que l'on constate la rapidité et l'ampleur des changements intervenus, il est logique de vouloir prolonger l'analyse rétrospective du changement, par une analyse prospective. Comme le disait Pierre Massé : "Plus une voiture est rapide, plus ses phares doivent éclairer loin".

Dans ce numéro de la *Revue française de gestion*, on remarque un article de Jacques Lesourne : "Vers un retour en grâce de la prévision et de la prospective". Pour sa part, le Président de l'Institut de l'entreprise, François Périgot, ne doute pas de l'intérêt d'une réflexion prospective puisque pour le dixième anniversaire de l'Institut, il a demandé une enquête multidimensionnelle, confiée à deux spécialistes qui font notoriété. L'économiste Jacques Lesourne a enquêté sur les stratégies de l'entreprise face à ses futurs, et le sociologue Michel Crozier a mené une enquête parallèle sur les modes d'organisation dans les années qui viennent.

Il est malheureusement impossible dans le temps limité de cette réunion de présenter, à la fois, les conclusions de ces deux enquêtes.

Quant à Jacques Lesourne, il a choisi de limiter et de centrer son exposé. Et ce n'est évidemment pas à moi de vous dire comment.

Je voudrais vous convier à une réflexion en commun sur l'évolution de l'entreprise en Europe et en France au cours des dix ou quinze prochaines années. Comme l'a rappelé le professeur Jean-Claude Lamberti, l'occasion de réfléchir à ce thème m'a été donnée par l'Institut de l'Entreprise lorsqu'il a fêté son dixième anniversaire. Dans ce travail,

les sources ont été multiples ; certaines résultent d'analyses économétriques, d'autres d'études relatives à des secteurs particuliers ; d'autres enfin proviennent d'entretiens avec les dirigeants de 150 entreprises françaises et étrangères ; je crois que c'est cette partie de la documentation qui donne à cette réflexion son côté le plus riche, non qu'il faille naturellement accepter sans discussion ce que disent les présidents des sociétés, mais parce que, dans la mesure où il leur était demandé ce qu'ils pensaient eux-mêmes de l'avenir de leur entreprise, des problèmes qui se posaient dans leur secteur, ils disposaient d'une information d'une exceptionnelle qualité. Certains de ces entretiens ont duré de l'ordre de cinq à six heures, ce qui permet d'évoquer nombre de sujets et d'aborder en profondeur une grande diversité de questions. Sur 150 entretiens, 100 ont été effectués auprès d'entreprises françaises et 50 auprès d'entreprises européennes, américaines et japonaises.

Ayant eu la tâche très difficile d'interpréter et d'organiser cette matière, il m'a semblé que la meilleure façon de traduire son contenu était de la regarder sous deux éclairages successifs. Le premier éclairage devait mettre en évidence la similitude des problèmes, les grandes tendances communes aux entreprises européennes ou françaises, les faits marquants qui vont modeler leur avenir ; c'est ce que j'appellerai le portrait robot de l'entreprise de demain. Mais un deuxième éclairage était nécessaire, car, tout comme les cellules du corps humain, les entreprises présentent une diversité inouïe et il y aurait un danger considérable de biais perceptif si l'on escamotait les différences de situation et les diversités de contexte stratégique qui sont essentielles pour l'avenir du tissu productif de sociétés industrielles développées comme les sociétés européennes.

Par conséquent, dans la deuxième partie de cet exposé, je voudrais insister sur l'éventail des situations stratégiques que nous offre la réalité. Mais, il ne me sera pas possible, dans les limites du temps disponible, de me placer à tous les carrefours de l'appareil productif et de décrire le paysage des futurs que l'on voit se dessiner à partir de ces carrefours. Je me limiterai donc à trois ou quatre exemples qui suffisent à illustrer la diversité des situations.

I - LE PORTRAIT ROBOT DE L'ENTREPRISE DE DEMAIN

Je voudrais pour esquisser le "portrait robot" de l'entreprise de demain retenir cinq thèmes parmi ceux qui pourraient être évoqués : le thème de la stratégie, le thème de l'internationalisation, le thème de la technologie, le thème des hommes et le thème de l'organisation. Faute de temps, j'ai préféré ne pas mentionner d'autres thèmes importants, comme celui des relations de l'entreprise avec les marchés financiers.

Ce qui ressort des discours des chefs d'entreprises quant à la stratégie c'est avant tout la conscience d'être engagés pour longtemps dans une compétition qui res-

semble aux régates ; dans les régates il y a naturellement ceux qui gagnent et ceux qui perdent, mais il y a aussi deux particularités : si l'on ne s'adapte pas constamment au vent, et il y a des surprises quant au vent, on n'a aucun espoir d'arriver à bon port mais si, simultanément on ne sait pas où l'on va, le vent peut véritablement vous emporter n'importe où. D'où une attitude très différente de celle des années soixante, une attitude dans laquelle l'empirisme joue un rôle plus considérable mais nourrie aussi de la conviction que sans stratégie il n'y a pas d'espoir pour l'entreprise. Ce qui entraîne une vision plus pragmatique, moins théorique de la stratégie que ce ne fut le cas pendant la grande période de croissance.

Cette vision de la stratégie se conjugue avec la conscience qu'on ne peut pas mener n'importe quelle stratégie avec n'importe quelle entreprise. En d'autres termes, une stratégie n'a de sens que si elle s'enracine dans un projet largement partagé et compris par le personnel et n'est pas en contradiction avec la culture de l'entreprise, cette culture qui fait par exemple que l'entreprise réagit vite ou lentement, est plutôt dominée par des techniciens ou par des commerçants ou encore par des financiers.

Mais cette approche soulève des problèmes : le désir de la direction que la stratégie soit en harmonie avec un projet de l'entreprise partagé par le personnel se heurte au fait que, pour beaucoup d'entreprises industrielles, l'avenir est plutôt à une décroissance des effectifs. Or, comment faire partager un certain projet au personnel dans une situation de relative instabilité et si l'on ne veut impliquer que ceux qui constituent le noyau dur de l'entreprise, qu'en est-il de ceux qui ne se trouvent pas dans ce noyau dur.

En ce qui concerne la stratégie, on observe néanmoins des nuances entre les visions des européens, des américains et des japonais. Par rapport aux européens, les américains ont une vision beaucoup plus optimiste de la technologie et beaucoup plus mondialiste de l'économie. Les japonais également, mais ils sont de plus très conscients des risques de réaction protectionniste qu'ils sont susceptibles d'engendrer sur les marchés extérieurs. Parmi les européens, les français sont jugés provinciaux car ils tendent à surestimer l'importance des problèmes intérieurs à l'hexagone.

Le deuxième thème que je voudrais évoquer est celui de l'évolution des marchés et de l'internationalisation. Pour constater d'abord que, derrière le taux de croissance très faible de l'économie française, se cachent des différences d'évolution considérables et que nous avons tendance à sous-estimer.

Ainsi, sur la période 79/84, l'INSEE a constaté que sur une quarantaine de secteurs de l'industrie française, les taux de croissance en volume se sont étagés entre plus 11 % et moins 5 % par an, c'est-à-dire qu'en supposant que les deux secteurs extrêmes aient eu désormais la même taille en 1979, l'un a la taille 160 et l'autre la taille 80, l'un est devenu le double de l'autre en volume de production.

De même quand on demande à des présidents de sociétés françaises ou européennes, quel taux de croissance en volume ils envisagent pour leur entreprise, au cours des dix prochaines années, on obtient un spectre s'étalant de moins 2 % à plus 15 % par an, ce qui veut dire que même avec des taux de croissance globale relativement modérés et inférieurs à ceux des "Trente Glorieuses", deux entreprises de même taille maintenant pourront avoir des tailles dans le rapport de 1 à 5 dans dix ans.

Naturellement, les entreprises connaissent des contextes extrêmement diversifiés. Ainsi, les groupes cimentiers sont dans des marchés à faible taux de croissance sur lesquels le progrès technique, tout en existant, est relativement lent et dont l'environnement, quoique incertain, ne change pas fondamentalement quant à ses principales dimensions.

A l'autre extrême, des groupes comme Thomson qui opèrent dans des domaines où le progrès technique est tel que la taille ou le coût des composants baisse à peu près de 20 % chaque année sont sur des marchés en perpétuelle transformation.

Enfin, si l'on prend l'exemple de Kodak, ce géant bien connu de la caméra, de l'appareil photographique et du film, on s'aperçoit qu'avec l'arrivée de l'imagerie électronique, il se trouve en concurrence dans un certain nombre de ses domaines non plus seulement avec Fuji ou Agfa Gevaert mais aussi avec des entreprises comme Xerox ou IBM. Voilà donc un exemple d'entreprise dont les références stratégiques sont bouleversées par les transformations en cours.

Géographiquement, le phénomène le plus frappant et qui ne vous surprendra pas est la poursuite de l'internationalisation des activités des grandes entreprises. Ainsi BASF insiste sur le fait qu'il lui faut maintenant créer une grande plate-forme chimique en Asie du Sud-Est en dehors de celles qu'il possède déjà en Europe et en Amérique du Nord. Dans le même temps, il crée un laboratoire de biotechnologie en Caroline du Nord parce que c'est dans cette région que se développe un pôle scientifique en biotechnologie. Mais cela n'est qu'un exemple parmi de nombreux autres.

Des déclarations des présidents des entreprises européennes, se dégage une certaine image des diverses régions du monde.

A l'égard de l'Europe, le souhait est d'abord que l'espace communautaire devienne un véritable espace national c'est-à-dire que toutes les barrières qui s'opposent encore à l'existence d'un marché commun européen disparaissent progressivement. Mais on a l'impression que les grandes décisions stratégiques pour s'adapter à cet espace européen sont déjà prises. La grande crainte est que l'intégration ne progresse que très lentement et très difficilement et sur ce thème les chefs d'entreprises se révèlent extrêmement prudents. Viennent ensuite ce qui considéré par eux comme les deux grands marchés d'ave-

nir, d'une part les Etats-Unis parce qu'ils y voient la patrie de la rentabilité et d'autre part le Sud-Est asiatique y compris le Japon parce qu'ils y voient le paradis de la croissance. Ces attitudes se reflètent dans la stratégie de groupes comme Unilever ou Nestlé qui ont pris tous deux le contrôle de sociétés américaines importantes. De même, Philips a racheté une société américaine.

En ce qui concerne le Tiers-Monde, les dirigeants ont conscience de sa différenciation et distinguent les pays dont ils pensent qu'une fois passée la crise de l'endettement, ils redécouvriront les chemins du développement comme le Brésil, les pays-continentaux aux perspectives intéressantes comme l'Inde et la Chine, et les pays du sud de la Méditerranée et de l'Afrique dont les perspectives de croissance sont jugées nettement moins favorables. A ce dernier groupe, seules s'intéressent les entreprises françaises dont les implantations sont déjà très fortes sur le continent africain et qui sont très liées à l'avenir de ce continent.

Enfin, les propos des chefs d'entreprises mentionnent très rarement les pays de l'Est ; un discours tout à fait différent de celui qu'on aurait entendu vers la fin des années 1960.

On peut dire que cette partie du monde est presque occultée dans la stratégie, ce qui ne signifie pas que certains marchés ou certains contrats ne soient pas jugés intéressants mais que les efforts essentiels sont géographiquement dirigés dans des voies tout à fait différentes.

Troisième thème : la technologie. A ce sujet, sans doute faut-il commencer par la distinction entre les technologies que j'appellerai sève et les technologies pollen. Pour un groupe industriel, font partie des technologies sève, celles qu'il doit maîtriser pour rester dans les affaires. Par exemple, un groupe hôtelier ne restera pas prospère s'il ne sait pas étudier le marché d'un hôtel, bâtir un hôtel, signer des contrats de franchise, former le personnel, mettre en place un système de comptabilité adéquat, etc... Le discours officiel que véhiculent, sous forme simplifiée, livres et media, a tendance à oublier le rôle tout à fait fondamental des technologies sève. Mais, simultanément, il existe de grandes révolutions technologiques que l'on peut qualifier de technologies pollen parce qu'elles sont capables de féconder tous ces arbres que sont les entreprises et d'influencer l'ensemble de l'appareil productif d'une société à une certaine époque. Nous vivons actuellement à l'âge d'une technologie particulièrement importante : l'électronique.

L'électronique est l'une des grandes aventures techniques de l'humanité avec les progrès dans les performances des composants, les progrès dans l'intelligence artificielle, les progrès dans le génie logiciel, les progrès dans les télécommunications, qu'il s'agisse des autocommutateurs, des fibres optiques, des satellites ou des terminaux et pour finir les progrès en bureautique et en productique. Mais nous vivons aussi d'autres grandes aventures qui sont plutôt pour le moment de l'ordre des technologies sève : on le voit très bien avec les biotech-

nologies qui sont essentielles dans les domaines de la santé, de l'agro-alimentaire, de la chimie et avec les nouveaux matériaux, qu'il s'agisse des plastiques, des nouveaux types d'alliage, des céramiques, des matériaux composites qui ont évidemment beaucoup d'importance dans l'industrie de transformation.

Ce que je crois que l'entreprise dès dix prochaines années aura à résoudre et qui n'est pas encore résolu me semble-t-il est le problème de la définition et de la gestion de sa politique technologique. Des réponses se dégagent l'impression qu'il ne s'agit pas encore d'une politique maîtrisée. J'entends naturellement politique technologique au sens large en y incluant la définition des recherches internes, les relations avec des centres de recherches extérieurs, les règles en matière de brevets, l'attitude à l'égard du personnel qui crée ou met en œuvre la technologie, l'interaction entre les différents secteurs de l'entreprise dans le domaine de la technologie.

Naturellement, il existe des entreprises construites sur la technologie, et qui ont à cet égard des méthodes tout à fait extraordinaires : ainsi, Minnesota, une entreprise américaine qui donne la priorité à la gestion de la recherche et au renouvellement de ses produits.

L'une des conséquences des évolutions technologiques sera le changement profond de la notion d'investissement. Nous vivons encore avec l'idée que l'investissement consiste à construire des machines. C'est d'ailleurs le coût de ces machines que nous portons dans les bilans à l'actif des sociétés. Or, de plus en plus, une partie importante de l'investissement des entreprises est un investissement immatériel, qu'il s'agisse de recherche, d'écriture de logiciel, de formation du personnel. Et le problème de la mesure, de la maîtrise, du choix de ces investissements immatériels est en train de devenir un problème tout à fait essentiel. Il pose même des questions de comptabilité nationale puisque, si nous gardons les règles présentes, une partie croissante des investissements sera considérée, à l'avenir, comme dépenses de consommation et nous ne comprendrons pas certains des phénomènes qui se produiront.

Le quatrième thème sera celui des hommes. Il est naturellement très lié au cinquième qui est celui de l'organisation.

Une constatation s'impose d'emblée : elle ne résulte pas de l'enquête auprès des chefs d'entreprises, mais de travaux économétriques : nous allons vivre très probablement dans les quinze prochaines années dans un environnement de chômage. Toutes les études montrent, en effet, que sauf remèdes de cheval que la société française ne semble pas jusqu'à présent prête à accepter, les risques d'un chômage plus élevé que le chômage actuel sont considérables. Je voulais dire cela en commençant, non pas parce que je crois qu'il y a un lien mécanique entre le progrès technique ou le taux de croissance et le volume de l'emploi, je crois que cela n'est pas exact, mais parce que je mesure tous les jours à quel point les remèdes au chômage posent des questions si fondamentales et si

sensibles pour la société française qu'elle a préféré jusqu'à présent en différer l'application et voir se développer une inégalité nouvelle qui est l'inégalité vis-à-vis du travail.

Comment cette question très fondamentale de l'emploi est-elle perçue du côté de l'entreprise ? Il faut distinguer selon la nature des activités. Pour les groupes industriels, c'est-à-dire ceux qui opèrent dans l'industrie au sens traditionnel du terme et même si les frontières entre industrie et services tendent à s'estomper, les taux de croissance de la productivité communément annoncés sont de l'ordre de 5 à 6 %. Aussi, compte-tenu de taux de croissance qui, en moyenne, peuvent se situer aux alentours de 2 à 3 %, l'évolution attendue est une baisse régulière des effectifs sur le long terme.

Viennent ensuite les grandes activités tertiaires, c'est-à-dire les banques et les assurances où le schéma est très voisin de celui de l'industrie. On peut même dire que seule l'absence d'une concurrence extrêmement féroce et la similitude des situations des différents organismes financiers ont fait que les problèmes de licenciement aient jusqu'à présent été gommés dans ces grandes activités tertiaires, mais cela ne signifie pas que des adaptations de l'emploi ne se feront pas sur la longue période.

En revanche, des possibilités d'emplois très importantes apparaissent dans des entreprises de service plus petites et de types variés ou dans les PMI de haute technologie. Ces sociétés offriront des services tout à fait spécialisés adaptés à la structure fine de la demande sur un marché, mais pas nécessairement de haute technologie. Aussi pourrait-on prendre quatre cas type pour illustrer l'emploi de demain : celui d'une entreprise industrielle qui fera peut-être dans dix ans 30 % de chiffre d'affaire en plus avec un effectif réduit de 30 % au moins ; celui d'une banque qui fera peut-être 50 % de volume d'opérations supplémentaires avec 80 % de son effectif actuel ; celui d'une PMI de haute technologie, de quelques centaines de personnes ou celui d'une société de service entre quelques dizaines et quelques centaines de personnes. Résultat : les Français de demain vivront en moyenne dans une entreprise employant moins de personnel. Simultanément, la gamme des emplois va se modifier. Les emplois dont la nature est directement liée à la production auront tendance à diminuer tandis que s'accroîtra le nombre de ceux situés en amont et en aval de la production. On verra donc à la fois se multiplier les emplois de techniciens et des emplois de service qui ne seront pas nécessairement de haut de gamme. D'où des transformations importantes tant pour les ouvriers et les employés que pour les agents de maîtrise et les cadres. Nous vivons actuellement la disparition des grands bataillons ouvriers de l'industrie avec les problèmes de la sidérurgie, des mines, de l'automobile. Pour une part, ces problèmes sont déjà en partie derrière nous. Lors des restructurations des cinq et des dix prochaines années, nous verrons apparaître de la même manière le problème des grands bataillons d'employés du tertiaire (banques et assurances). Mais nous assisterons simultanément au

changement du rôle de la maîtrise et des cadres. On peut presque les traiter en même temps dans la mesure où cadres et maîtrise ont constitué l'architecture de structures fortement hiérarchisées dans lesquelles une partie d'entre eux a tenu son pouvoir de la place dans la hiérarchie comme l'officier et le sous-officier dans l'armée d'une certaine époque. Nous devons nous attendre à une transformation très profonde et les cadres qui ne seront pas capables de s'y adapter en étant acceptés par les personnes qu'ils commandent, en tenant leur prestige de leur capacité de conseil, d'animation, de contacts humains, de leur valeur technique connaîtront des situations très difficiles et ne seront plus protégés comme par le passé. Aussi, les cadres peuvent-ils se révéler demain tantôt facteurs de changement, tantôt éléments de résistance au changement.

Restent les dirigeants. Là aussi des révisions importantes sont à attendre dans la mesure où, moins en France que dans d'autres pays - je parle là surtout des grands groupes - nous connaissons cette progression simultanée sur le plan du succès et sur le plan de la formation qui est la meilleure façon de sélectionner progressivement les cadres dirigeants. Parfois nous nommons dans les entreprises nationales les Présidents comme des préfets, parfois nous confions des postes industriels à des fonctionnaires qui quittent la fonction publique à un moment où leurs réflexes ne sont plus ceux qu'exige l'entreprise, parfois nous favorisons la promotion d'ingénieurs des grandes écoles qui ont certes fait preuve de capacités incontestables mais qui n'ont pas toujours reçu le complément de formation qui leur permet de remplir convenablement les fonctions de dirigeant. Nous connaissons enfin les problèmes que posent les passages de génération dans les entreprises familiales.

En ce qui concerne le recrutement, les deux grandes hantises des chefs d'entreprises sont la motivation et la compétence. Je dois dire que j'ai été très frappé par l'espèce d'obsession avec laquelle le problème de la motivation a été cité surtout dans les entreprises de service. Certains disent même : peu importe les compétences car nous pouvons former le personnel dès lors qu'il est motivé. Ce qui soulève d'ailleurs des problèmes puisque dans une société comme la société française, tout le monde n'a pas la même philosophie de l'existence, n'a pas les mêmes valeurs. Le tri risque donc d'être extrêmement sévère surtout dans la situation de chômage et de coût du travail relativement élevé que nous connaissons. En parallèle, les chefs d'entreprises insistent sur le fait que dans la société de demain la formation ne sera pas limitée à la jeunesse et à l'école mais couvrira la totalité de l'existence. Aussi, la formation au sein de l'entreprise sera-t-elle une des composantes importantes de la formation de demain.

Je voudrais terminer cette première partie sur les questions d'organisation. Des questions qui naturellement sont intimement liées aux problèmes d'hommes, car une organisation ne vit que parce qu'il y a des hommes qui l'animent tandis que simultanément c'est l'organisation

qui permet ou non aux hommes d'agir et de se réaliser. A cet égard, le discours dominant de chefs d'entreprises traduit leur hantise d'essayer de trouver des organisations innovantes et efficaces. Comment ? En décentralisant les décisions de gestion. En ayant des structures d'état major aussi légères que possibles avec des spécialistes fonctionnels de haut niveau et en très petit nombre. En diminuant le nombre des niveaux hiérarchiques. Le résultat le plus spectaculaire à cet égard est celui d'une banque suédoise, la Svenska Handelsbank, qui est à la fois très décentralisée, très informatisée, très régionalisée, très rentable et qui ne connaît que trois niveaux hiérarchiques. Dans le cas français, plusieurs organismes financiers envisagent de passer de 6 à 5 puis à 4 niveaux dans les dix prochaines années. La tendance est donc exactement la même.

En revanche, il n'est nullement question de déléguer les responsabilités en matière de stratégie.

De manière générale, les structures que les chefs d'entreprises imaginent pour l'avenir sont tout à fait inspirées par le livre "Le prix de l'excellence". Un exemple en est donné par "l'intrapreneurship", c'est-à-dire la faculté donnée à des cadres de se réaliser comme entrepreneurs à l'intérieur de l'entreprise. Ces structures devraient faciliter la mobilité, la formation, la diversité, la créativité mais elles peuvent aussi engendrer des problèmes dans la mesure où certains cadres pourraient s'approprier des secteurs de l'entreprise et comme le propre d'une activité c'est d'être tantôt florissante, tantôt déclinante, il pourrait en résulter une nouvelle forme d'obstacle à la flexibilité interne.

L'évolution de l'organisation de l'entreprise aura d'importantes conséquences sociales. Entre les deux grandes tendances qui ont marqué historiquement les relations entre le personnel et la direction, celle qui privilégiait les solidarités des groupes sociaux à travers l'ensemble de l'appareil productif et sur laquelle ont été construits très largement le droit social et le syndicalisme français et celle qui soulignait la solidarité de fait entre tous les membres d'une entreprise, la seconde va continuer à se renforcer par rapport à la première.

Il en résultera une transformation du dialogue social, le dialogue social à l'intérieur de l'entreprise et les conflits sociaux propres à chaque entreprise se développant par rapport aux conflits de branches. D'où, pour les grandes centrales syndicales des problèmes de vocation, de définition de projet et de choix de thèmes de revendication.

II - LA DIVERSITE DES CONTEXTES STRATEGIQUES

Voilà donc en quelques touches comment m'apparaît le portrait-robot de l'entreprise de demain. Je voudrais maintenant illustrer en contrepoint la diversité des contextes stratégiques et je le ferai en esquissant quatre exemples, malheureusement très rapidement, celui des établissements financiers, celui des courants faibles, celui du bâtiment et des travaux publics et enfin celui des

milieux de la communication.

Pour l'homme de la rue, le monde des établissements financiers donne l'impression d'un monde feutré, d'un monde paisible, d'un monde protégé, d'un monde isolé dans lequel il ne se passe rien alors que de grands bouleversements viennent déferler sur les rivages de l'industrie. Or, rien n'est actuellement plus inexact. La première constatation que l'on fait lorsqu'on écoute des banquiers, des assureurs, des présidents de holding financière, c'est qu'il est en train de se passer chez eux des phénomènes de même ampleur. Ces phénomènes sont estompés aux yeux de l'extérieur parce qu'il n'y a pas (pour le moment du moins) de licenciements. Mais les mutations qui se produisent sont considérables. Elles proviennent de trois causes. Il y a d'abord la continuation du mouvement d'internationalisation. Il y a ensuite le progrès technique qui, par l'intermédiaire de l'informatique, modifie les procédures et annonce le jour où la profession pourra ne plus garder de contacts directs avec certains types de clientèle. Il y a enfin le phénomène de la déréglementation qui a commencé aux Etats-Unis et qui a notamment pour corollaire le décloisonnement entre les banques et les sociétés d'assurance, entre les diverses catégories de banques, entre les agents de change et les banques... D'où un bouleversement de la distribution des produits financiers.

Naturellement les déréglementations se sont produites en France à l'initiative de l'Etat alors qu'aux Etats-Unis elles sont nées spontanément sous la poussée, la pression des agents économiques, mais cette modalité ne change pas la profondeur des innovations.

Dans ce contexte, les banques françaises vont être confrontées à des problèmes difficiles dans les dix ou quinze prochaines années, problèmes de rentabilité puisqu'il leur faut constituer des provisions pour créances douteuses, en particulier pour des prêts à des pays lourdement endettés, problèmes d'investissement en informatique et en formation du personnel, problèmes de fonds propres puisque la part des fonds propres dans les bilans des banques françaises est moins élevée que pour la plupart des banques étrangères, problèmes de segmentation des services puisque sur le marché national on voit apparaître trois sous-marchés : le marché de la clientèle courante qui effectue des dépôts, des virements et des retraits, le marché de la clientèle intermédiaire qui demande déjà des conseils plus spécialisés, le marché de la clientèle spécialisée intéressée par l'ingénierie financière de haut de gamme. Toutes ces transformations imposeront une modification de la structure du personnel, avec une augmentation du nombre des spécialistes, spécialistes en financement, en projets techniques en droit international, en droit fiscal, en gestion etc...

Un deuxième domaine intéressant est l'univers des courants faibles, c'est-à-dire l'univers de l'électronique. Cinq grandes tendances le marquent profondément.

La première est le progrès technique qui se poursuit à une vitesse effrayante et qui engendre une baisse des

coûts et une miniaturisation des composants.

La deuxième tendance concerne l'affaiblissement progressif des barrières entre les divers secteurs de l'électronique, les télécommunications, l'informatique, l'électronique professionnelle, ... Les barrières entre ces secteurs qui étaient relativement étanches ont commencé à s'effriter au cours des années soixante-dix avec le développement de la télématique. D'où toute une série d'accords tels que la participation d'ATT dans Olivetti ou le rachat de Rolm par IBM, pour ne citer que deux exemples.

La troisième tendance est relative à l'effondrement des barrières géographiques. En d'autres termes, la concurrence entre les grands groupes de l'électronique est devenue une concurrence mondiale.

La quatrième grande tendance porte sur la déréglementation qui a commencé aux Etats-Unis puis s'est étendue avec des modalités diverses au Japon et en Grande-Bretagne.

Quant à la dernière tendance, elle concerne les taux de croissance qui, malgré les avatars habituels en matière industrielle, sont extrêmement élevés lorsqu'on les exprime en volume.

Toutefois, en dépit de ces tendances communes qui modèlent très puissamment le secteur, les situations stratégiques dépendent beaucoup des sous-branches examinées.

Si nous considérons les composants, le marché français ne représente que 2,25 % du marché mondial. On comprend immédiatement qu'une stratégie dans ce secteur n'a aucun sens si elle se limite au marché national et ne prend pas en compte le marché mondial. Parmi les groupes européens, le premier est Philips qui est huitième mondial alors que Siemens est quinzième et Thomson vingt-huitième. Or, les composants sont réellement les éléments de base à partir desquels se construisent les systèmes électroniques. Il est donc très important d'être sur ce créneau, moins pour avoir la maîtrise de tous les composants que pour être en situation de négocier son accès à tous les composants dont on peut avoir besoin notamment pour l'électronique militaire.

A l'autre extrémité, dans le domaine de l'électronique grand public, les facteurs de concurrence sont avant tout le volume de la production parce que les coûts baissent en fonction des volumes cumulés produits et l'ampleur du réseau de distribution qui est indispensable pour vendre. Ici, les grands concurrents ne sont pas les Américains mais les Japonais et derrière les Japonais se profilent maintenant les Coréens.

En électronique professionnelle, les problèmes de stratégie se posent de façon sensiblement différentes : les clients sont les Gouvernements et les grands concurrents ne sont pas pour le moment les Japonais mais les Européens et les Américains, Thomson occupant une place assez solide.

L'avant-dernier secteur que je voudrais aborder est le

bâtiment et les travaux publics. J'ai choisi ce secteur parce que les données qui conditionnent son avenir sont fondamentalement différentes.

En ce qui concerne le logement, les changements dans les structures familiales, l'évolution des attitudes, le ralentissement de la croissance des revenus des ménages, les tensions sur le budget de l'Etat font craquer le système qui a été construit après la guerre pour faire renaître une industrie du bâtiment. Le progrès technique existe, mais son rythme est infiniment plus lent. Les problèmes qui se posent concernent l'environnement, l'accès aux terrains, le rapport de la demande de maisons individuelles à celle de logements collectifs, la répartition du budget de l'Etat entre l'aide à la personne et l'aide à la pierre, l'évolution des circuits de financement. La baisse d'activité des dix dernières années a amorcé une dichotomie des entreprises. D'un côté, de grandes entreprises techniques avec des activités à l'exportation et des filiales régionales, de l'autre de petites entreprises vivant de leur adaptabilité, de leur imagination, de leur capacité à suivre les demandes fines du marché. Entre les deux, les entreprises moyennes connaissent une vie très dure depuis un certain nombre d'années.

Quant au secteur des travaux publics, ses perspectives sont modérées tant sur le marché national qu'à l'exportation. Sur le plan national, la demande est freinée parce qu'une partie de l'investissement des entreprises est constituée par des équipements électroniques et des investissements intellectuels et parce que les contraintes budgétaires de l'Etat et des collectivités locales réduisent le volume des investissements publics. Sur le plan mondial le problème de l'endettement international repousse la réalisation des travaux puisque les grandes demandes d'infrastructures se situent dans des pays lourdement endettés. En face de cette demande, l'offre est moins concentrée qu'en matière industrielle, puisqu'elle provient d'une trentaine de groupes mondiaux de taille assez comparable.

Je voudrais terminer cette seconde partie en traitant du monde de la communication, au sens du contenu. En font partie : la presse, la télévision, l'édition, la reproduction d'œuvres d'art, la production de spectacles, la distribution de disques, de cassettes, de vidéo cassettes, les banques de données sur ordinateurs, la publicité etc...

Ce qui frappe lorsqu'on examine ce domaine est évidemment le caractère explosif qu'y revêt l'évolution. Une évolution marquée par la perméabilité des frontières (avec les satellites de télévision), par la déréglementation, par l'apparition de nouveaux champs de création, par la possibilité de s'adresser à un public de masse ou à des groupes particuliers... Entre les messages multiples que le marché offrira, ce seront les usagers qui décideront du succès ou de l'échec en fonction de la valeur qu'ils attacheront aux informations et du temps qu'ils accepteront de passer pour s'en servir.

En face d'eux, se présenteront des agents économiques d'une étonnante diversité : grands groupes de communi-

cation multimedia capables de supporter les coûts fixes d'une large collecte de l'information, supports s'adressant à des publics restreints et spécialisés, producteurs, négociants, distributeurs de programmes ou de spectacles... Ce monde extrêmement complexe, extrêmement diversifié avec sa structure de créateurs, de producteurs, de grossistes, de détaillants, de fournisseurs de services à l'échelle régionale, nationale ou internationale jouera un rôle économique de premier plan dans la société de demain.

Voilà très brièvement esquissées quelques variétés de contextes stratégiques. Si nous avons considéré la chimie, l'automobile ou la sidérurgie, nous aurions vu apparaître d'autres jeux stratégiques. Et pourtant, tous se déroulent dans un même monde, mais les dimensions pertinentes diffèrent selon le secteur.

Au total, il me semble que se dessine le schéma d'un passage de l'entreprise d'hier à l'entreprise de demain.

L'entreprise d'hier dont il faut rappeler qu'elle a été l'un des artisans fondamentaux de la grande croissance d'après-guerre est une entreprise qui croit au développement, qui croit à l'investissement, c'est une entreprise qui recrute et augmente ses effectifs ; c'est une entreprise dominée par une techno-structure au sens de Galbraith, c'est-à-dire par des équipes dirigeantes qui concentrent en leurs mains stratégie et gestion ; c'est une entreprise qui tend à multiplier sa réglementation interne ; c'est une entreprise qui conçoit d'abord ses produits pour le marché national, même si elle exporte ; c'est une entreprise dans laquelle les conflits sociaux sont assez largement le reflet de conflits plus larges de la société.

Comment, par rapport à cette entreprise d'hier se présente l'entreprise de demain ? Nous avons vu que c'est une entreprise qui a un volume de personnel plus restreint, une entreprise dans laquelle l'investissement est pour une bonne part un investissement immatériel, une entreprise qui conçoit d'emblée ses produits pour le marché international, une entreprise dans laquelle la décentralisation des structures est plus forte, une entreprise plus mobile dans son organisation, une entreprise qui attache plus d'importance à la formation, une entreprise dans laquelle les conflits sont de nature interne...

Cela ne veut pas dire une entreprise idéale. Je décris deux mondes, je ne juge pas.

D'ailleurs, on ne passera pas sans conflits de l'entreprise d'hier à l'entreprise de demain. Ainsi, les structures bureaucratiques de certaines grandes entreprises ont leurs avantages : les cadres s'y sentent mieux protégés et à chaque niveau on dispose de marges de liberté par rapport à la hiérarchie. Aussi, la responsabilité est-elle finalement moins lourde à assumer.

Une certitude toutefois : en dépit de leur extrême diversité, les entreprises de demain auront un air de famille qui les distinguera de leurs devancières des trente glorieuses.

Jacques LESOURNE

DÉRÈGLEMENTATION A LA FRANÇAISE

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR UN SUJET BRÛLANT

par Edmond ALPHANDÉRY

Le texte que nous présentons ci-après a fait l'objet d'une communication au débat organisé par l'Association pour l'Analyse des stratégies industrielles et énergétiques et l'American Enterprise Institute For Public Policy Research, à Paris les 27 et 28 Janvier 1986.

Cette communication constitue un plaidoyer argumenté en faveur d'une dérèglementation "à la française", condition essentielle, selon l'auteur, pour mener à bien une politique d'inspiration libérale. Edmond Alphandéry, député de Maine-et-Loire, agrégé de sciences économiques, ne dissimule pas les questions que pose la mise en œuvre du libéralisme économique ; il a le souci de l'aspect social des problèmes en cause et ne défend le libéralisme que dans la mesure où celui-ci s'affirme et se réalise comme un humanisme. La récente loi Méhaignerie sur le logement concrétise bien la philosophie du texte d'Edmond Alphandéry.

Le retour en force depuis une dizaine d'années de l'idéologie libérale donne naissance un peu partout dans les pays industrialisés à des tentatives de dérèglementation. Les Etats-Unis, les premiers, ont donné le ton : en abolissant diverses législations qui entravaient le jeu naturel des marchés financiers, en s'attaquant aux rigidités de secteurs comme les transports aériens ou l'énergie.

La France socialiste d'avant le 16 mars n'a pas échappé à la mode. M. Pierre Bérégovoy s'est même fait le porte-

drapeau d'une "dérèglementation de gauche" par diverses mesures de banalisation, d'ouverture et d'unification des marchés financiers, par la libération progressive d'un grand nombre de prix industriels et en particulier, mesure hautement symbolique, celle du prix de l'essence à la pompe.

Jusqu'ou aller ?

La plate-forme électorale de la coalition actuellement

au pouvoir est d'inspiration libérale. C'est pourquoi au lendemain du 16 mars on pouvait escompter une accélération de ce mouvement. De fait, les toutes premières mesures annoncées par le Gouvernement Chirac, en particulier la suppression des ordonnances de 1945 préfigurant la libération totale des prix, l'assouplissement des contraintes concernant les contrats de travail, l'abolition de la loi Quilliot, l'allègement du contrôle des changes vont dans cette direction.

Mais troublante ironie du jeu politique : autant les socialistes ont fini par enfourcher le thème du libéralisme, autant le gouvernement actuel semble, de prime abord, plus prudent sur ce sentier-là. Ainsi certaines voix dans la nouvelle majorité n'hésitent pas à pousser nos dirigeants à accélérer la cadence.

Mais jusqu'où aller ? Quelle est la réelle portée de la "déréglementation" dans un pays comme la France ? S'agit-il d'importer, comme on le fait trop souvent chez nous, un prêt-à-porter "made in U.S.A." dans les secteurs comme les transports ou l'énergie ? A lire la littérature écrite en France sur le sujet, certains seraient tentés de le croire. Et pourtant une telle approche serait si restrictive qu'elle perdrait l'essentiel de son intérêt. Car si la "dérégulation" signifie le libre jeu des mécanismes de marché, alors elle concerne chez nous des secteurs considérables : le marché du travail d'abord dont le fonctionnement est entravé par une législation qui empêche une bonne adéquation de l'offre à la demande d'emploi, d'où une durée moyenne du chômage particulièrement longue ; le logement puisque contrairement à la plupart de nos partenaires les loyers ne sont pas libres en France, d'où une crise du logement toujours latente ; la sécurité sociale qui se veut tout autant un dispositif de redistribution de revenus qu'un mécanisme d'assurance collective, ce qui apparaît dans une part plus élevée qu'ailleurs du revenu "indirect" dans le total des revenus des ménages français ; un secteur public, le plus vaste des pays occidentaux, dont le capital et même une partie du facteur travail sont aussi gérés selon des règles qui échappent au jeu du marché ; l'agriculture aussi ; le commerce enfin soumis à la loi Royer.

Il ne faut pas avoir peur des mots : déréglementer signifie laisser jouer dans tous ces secteurs les mécanismes du marché, c'est-à-dire permettre au libre choix de chacun de s'exprimer, laisser les prix baisser ou monter en fonction de ces choix individuels et de l'évolution des conditions nationales ou internationales, ne pas entraver la mutation de nos structures économiques et sociales qui ne manqueraient pas d'évoluer selon ces nouveaux rapports de prix et de revenus. La dérégulation s'apparente donc chez nous à une révolution : la révolution libérale telle que l'appellent aujourd'hui de leurs vœux certains économistes. Aussi, il faut l'admettre : une véritable déréglementation est en France d'une portée considérable. Laisser opérer librement et dans tous les domaines les forces du marché conduit à un changement de société qui soulève quantité de questions

d'un poids social et politique qu'il serait léger de sous-estimer.

Problèmes de solidarité, de répartition des revenus, de modifications de structure

Problèmes de solidarité d'abord : ainsi notre sécurité sociale se propose d'effectuer des transferts vers les plus déshérités. Ce qu'elle fait, entre parenthèses, de plus en plus mal. La dérégulation immédiate c'est-à-dire le retour à l'assurance, quels que soient ses mérites théoriques, ne manquerait pas, en tout cas dans un premier temps, de susciter de vives et légitimes réactions. Que l'on songe à ce qui se passerait par exemple si les cotisations de retraite devenaient facultatives et si l'on mettait brusquement en compétition le mécanisme de répartition, la solidarité par excellence, avec un régime de capitalisation. Qui paierait les retraites actuelles face à la chute immédiate des cotisations qui aurait toutes les chances de se produire ? Personne n'est disposé, heureusement, à prendre le moindre risque à l'égard de ceux qui ont acquis un droit imprescriptible à percevoir une pension de retraite.

Un problème de répartition des revenus, voire des richesses ensuite. Certes beaucoup de Français vivent sur des rentes de situation d'origine réglementaire. Beaucoup trop sans doute. Mais une déréglementation brutale, c'est-à-dire l'ajustement du jour au lendemain par le prix du marché pourrait être socialement insupportable. Imaginons là encore les conséquences d'une libération totale des loyers. Face à une offre insuffisante ceux-ci augmenteraient dans un premier temps, enrichissant abusivement les propriétaires au détriment des locataires. Cette observation n'entend surtout pas être une condamnation de la liberté des loyers qui est évidemment le meilleur moyen de loger chacun au moindre coût. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la qualité de ce service en France avec celle de nos partenaires. Il ne s'agit plus de s'interroger sur la nécessité de se débarrasser de la législation actuelle des loyers, car le débat théorique est tranché depuis longtemps, il convient bien plutôt d'étudier le meilleur cheminement de sortie possible.

Enfin dernier problème posé : les modifications de structure. L'agriculture en est le meilleur exemple. La déréglementation y conduirait à un alignement de nos prix sur les prix mondiaux et à une suppression de tout ce qui permet le maintien d'exploitations de taille familiale : statut du fermage, contrôle de la dimension des exploitations, etc... Mesure-t-on les conséquences d'une telle politique sur une population agricole qui traverse une période particulièrement éprouvante, sur l'ensemble du monde rural même dont la richesse repose encore largement sur l'agriculture ? Et ce qui est vrai pour l'agriculture l'est tout autant pour le secteur public et l'aménagement du territoire.

La France connaît depuis toujours un système de réglementation autrement plus étendu qu'aux Etats-Unis. Aussi la "dérégulation" n'est-elle pas seulement chez nous la définition d'une autre politique des trans-

ports ou de l'énergie, elle est aussi un véritable enjeu de société.

Interrogations sur la crédibilité du libéralisme

L'ampleur des remises en cause, l'étendue des bouleversements, peuvent provoquer le réflexe de l'autruche, amener à se réfugier dans un conservatisme frileux. Cette attitude qui a été longtemps celle de la "droite" française n'est plus possible aujourd'hui. Car l'échec de la gauche a conduit l'opinion publique à s'interroger sur la crédibilité du libéralisme, la seule alternative véritable à l'expérience socialiste. Une majorité de Français vient justement de donner quitus aux libéraux afin de conduire un programme libéral. Faut-il la suivre ? Si oui, jusqu'où ? Et comment ? Trois questions opportunes qui sont au cœur du débat concernant la politique du gouvernement Chirac. Trois interrogations auxquelles chacun se doit de répondre selon sa propre éthique politique. Essayons donc par quelques rapides réflexions d'apporter l'éclairage du libéralisme social, inspiration de la philosophie politique centriste.

1^o) Première question. Oui, la déréglementation est souhaitable dans la France d'aujourd'hui. Nous devons, ne l'oublions pas, la théorie de l'équilibre général et de l'optimum économique à des économistes français : Léon Walras et Wilfredo Pareto. De leur point de vue, seuls les mécanismes de marché parviennent à établir un optimum de bien-être pour tous. A entraver les lois de la concurrence, on engendre à terme des situations malsaines, parfois même opposées au but recherché, pour déboucher quelquefois sur des situations ubuesques.

Le gouvernement socialiste a créé des "pôles de reconversion" dans certaines régions du territoire qui souffrent particulièrement du chômage. Ainsi, en Lorraine, pour contrebalancer les suppressions d'emplois dans la sidérurgie, le Gouvernement accorde des aides exceptionnelles aux nouvelles entreprises : subventions, dotations en capital, exonération de charges sociales. Dans ce but apparemment fort louable, il vient de donner le feu vert à la création d'une usine de fabrication de poignées de portes à Villerupt, à côté de Longwy. Or, il y a justement dans la commune de Longué-Jumelles (située dans le Saumurois) que j'ai l'honneur d'administrer, une très ancienne usine de fabrication de poignées de portes. Celle-ci marche bien : elle a résisté à la crise du bâtiment. Elle occupe 500 personnes et satisfait la moitié de la consommation française. Le taux de chômage dans le Saumurois étant plus élevé qu'en Lorraine, on aurait pu penser que le Gouvernement allait abandonner ses aides ou obliger sa protégée à réorienter sa production. Pas du tout. Sa réaction a consisté à allouer une subvention à mon entreprise... qui évidemment ne demandait rien.

Voilà à quelle situation absurde conduit la réglementation. On crée artificiellement un adversaire à une entreprise existante. Et pour assurer un combat acharné, long et coûteux, on donne de l'argent à la victime ! Tout cela avec le risque à terme de deux dépôts de bilan et une aggravation du chômage de part et d'autre !

Une histoire riche d'enseignements. D'abord, il y a toujours un coût à toute réglementation arbitraire. Même si celui-ci n'apparaît pas toujours au grand jour. Qui paie ? Parfois le contribuable, parfois l'usager d'un service public qui supporte une charge supérieure à ce qu'il pourrait payer, parfois même indirectement d'autres secteurs : ainsi la sélectivité au profit de certains prêts renchérit évidemment le crédit de secteurs qui ne bénéficient pas de taux bonifiés. Nos chômeurs se doutent-ils que, du fait de l'insuffisance des investissements productifs, d'une législation du travail sclérosante, ils font, en dernière analyse, les frais de ce foisonnement de textes élaborés en fonction de critères apparemment efficaces ? Et puis à terme, tout comme le protectionnisme (la réglementation par excellence) la perte de compétitivité de nos structures qui en découle, se retourne contre le bien-être de tous. Il faut donc déréglementer. Le consensus sur ce point est plus large en France aujourd'hui qu'on ne le croit. Il suffit d'observer les efforts accomplis dans ce sens par un Gouvernement socialiste élu en 1981 sur le programme le moins libéral qui soit.

L'économie et la société française imposent à tous les dirigeants de demain, de quelque bord qu'ils soient, un effort considérable dans le sens de la déréglementation.

2^o) Deuxième question : si l'on dérégule en France, jusqu'où faut-il aller ?

Si l'on admet que le choix en faveur de la déréglementation a été tranché le 16 mars, il reste à en déterminer le rythme. Faut-il suivre ceux qui veulent aller vite ou au contraire écouter les réflexes de prudence des autres ? Il n'y a pas de réponse toute faite.

A - La dérégulation est le passage d'un équilibre économique et social à un autre équilibre économique et social. Modifier brutalement la structure de prix existante, c'est porter atteinte, d'un seul coup, à tout un environnement souvent riche et complexe parce qu'élaboré patiemment au fil des ans. Un nouveau niveau de prix détruit ce qui existe sans reconstruire immédiatement un autre paysage dans lequel les hommes peuvent s'épanouir. Deux exemples concrets viennent immédiatement à l'esprit : l'agriculture et le petit commerce. Notre tissu rural si riche, si dense, aux équilibres subtils, repose en grande partie sur des réglementations protectrices. Le développement rapide et "sauvage" des grandes surfaces, la chute des prix agricoles, déstabiliseraient ce monde rural. Et qu'y mettrait-on à la place ? Combien d'années faudrait-il pour revitaliser ce qui aurait ainsi disparu ?

B - Deuxième observation : la déréglementation est justifiée en théorie. Mais encore faut-il que le retour de la concurrence se produise dans un cadre propice où chacun disposerait d'armes égales pour l'affronter. Faute de quoi la libération renforcerait ceux qui bénéficient au départ de situations privilégiées. Cela est particulièrement vrai dans le domaine financier. Qui ignore l'extraordinaire tuyauterie que constitue notre système financier, avec ses privilèges fiscaux pour certains place-

ments, ses chasses gardées ? Libérer oui, mais pour se livrer, alors, simultanément à un complexe travail législatif de manière à assurer une plus grande neutralité fiscale entre les placements et à banaliser le financement des diverses activités. Car le maintien de taux bonifiés orienterait la demande de crédit vers certaines activités. De même une fiscalité favorable aux obligations obérerait le développement du marché des actions.

La dérégulation suppose donc de profondes réformes de structure pour que la concurrence s'exerce au service de toute la collectivité. En France, cette tâche est immense.

C - Enfin dernière observation : il est très difficile de sortir d'une situation de monopole. Notre système de sécurité sociale en est le meilleur exemple. Certains, inspirés par la doctrine libérale à l'état pur, franchissent le pas : permettons donc, proposent-ils, à chaque Français de quitter la sécurité sociale (qui perdrait ainsi son caractère obligatoire) et de s'assurer dans un régime privé. Cette idée n'a pas été retenue dans la plate-forme. Et pour cause. Si les régimes privés étaient plus avantageux, alors un nombre considérable de cotisants abandonneraient d'ores-et-déjà le régime général. Celui-ci se trouverait en faillite (disposant de moins de ressources et devant assumer des charges toujours plus lourdes qui s'inspirent du principe de la solidarité). Quel homme politique responsable accepterait de mettre en péril un système qui redistribue en 1986 1 300 milliards de francs, soit plus que le budget de l'Etat ? La fin d'un tel monopole nécessite à l'évidence la mise au point de formules complexes et habiles, autrement plus sophistiquées qu'un laisser-faire immédiat et brutal.

Ces trois réflexions préliminaires conduisent naturellement à plaider pour ce qui pourrait s'appeler une "dérégulation dynamique de second rang". "Second rang" (second best) est une expression inventée par les théoriciens des unions douanières. Elle caractérise parfaitement le Marché commun agricole qui a été une étape intermédiaire entre le protectionnisme intégral et le libre échange. En limitant l'ouverture des frontières à nos voisins européens, la politique agricole commune a empêché la ruine qu'aurait constitué pour nos campagnes l'alignement immédiat des prix agricoles sur les prix mondiaux. Mais elle a aussi apporté l'aiguillon de la compétition en obligeant nos agriculteurs à s'adapter aux techniques modernes.

Dérégulation dynamique ensuite car il faut introduire plus de marchés et moins de réglementations, progressivement et à petites doses. Ainsi la liberté complète des prix, la vérité des tarifs publics et la mise en concurrence de toutes nos entreprises publiques, la dénationalisation, la libération progressive des loyers, la suppression de la sélectivité du crédit, sont les voies à emprunter pour acheminer, pas à pas, nos structures économiques vers l'optimum. On doit le faire avec mesure, pour respecter l'environnement dans lequel nous vivons, pour éviter les drames qui accompagnent les bouleversements trop rapides, pour tenir compte aussi de la peine des

hommes : il n'est de libéralisme qui mérite d'être défendu qui ne soit d'abord un humanisme.

3°) Venons-en à la troisième et dernière question : si l'on accepte la dérégulation, si l'on entend y procéder par étape, encore faut-il disposer des soutiens pour y parvenir. Car cette politique gêne immédiatement ceux qui bénéficient des réglementations. Elle ne profitera à tout le monde que demain. Toute action politique ne peut s'engager sans des soutiens immédiats. Le courage en politique est une chose. Mais à quoi sert-il en définitive si faute de soutien les réformes ne peuvent être réalisées ou sont remises en cause à l'élection suivante ? Ceux qui bénéficient des réglementations sont facilement identifiables. Ceux qui en souffrent (les chômeurs par exemple) ignorent généralement les causes de leurs maux. Notre démocratie joue sans doute en faveur de la réglementation et au détriment du libéralisme. Pour corriger ce biais, deux types d'actions pourraient être conduits :

A - Effectuer des opérations vérités, de façon à ce que le caractère indolore de certaines dispositions disparaisse. Ainsi l'assuré social ne paie qu'une partie infime de son assurance. L'essentiel est payé pour son compte par l'entreprise. L'inscription sur la feuille de paye de la totalité du salaire brut, à charge pour le salarié lui-même de verser la totalité des cotisations sociales le concernant, l'amènera peu à peu à faire un calcul coût-bénéfice. C'est lui qui finira par demander, voire exiger la réforme d'une sécurité sociale qu'il jugera trop coûteuse.

B - Il faut ensuite un immense effort d'explication : les chômeurs qui restent en moyenne en France sans emploi 320 jours doivent savoir que leur situation résulte d'une insuffisante flexibilité sur le marché du travail. C'est à eux de s'opposer aux réflexes conservateurs de certains syndicats. Le combat capital de la flexibilité ne sera gagné qu'avec le soutien d'une large partie du monde du travail.

*
* *

Une dernière observation pour conclure. *Une politique de dérégulation exige la stabilité politique.* Elle ne peut recueillir en effet tous ses fruits qu'à long terme. A court terme, elle suscite plus de critiques contre elle que d'approbations. A terme, en revanche, avec la croissance retrouvée, elle rencontre de larges échos auprès de l'opinion. C'est donc là sans doute que réside la plus grave difficulté du pari du Gouvernement Chirac. Alors qu'il doit compter avec le Président de la République et qu'il ne dispose que de deux ans pour faire ses preuves, ce Gouvernement a choisi d'engager sa crédibilité sur un programme de dérégulation.

Il faut souhaiter que les conditions économiques internationales et des circonstances politiques heureuses lui permettent de réussir. Faute de quoi, l'idée même de dérégulation si nécessaire à notre pays pourrait faire les frais de son échec.

Edmond ALPHANDERY

CONFLITS ET CONSENSUS

par Jean-Marie DOMENACH

On se disputait en France avant même que la France n'existât, si l'on en croit ce qu'écrivit Jules César sur la propension qu'avaient les Gaulois à la division. Disputes suivies de retrouvailles chaleureuses : les tribus gauloises se donnent pour chef de guerre Vercingétorix, comme les Français se donneront plus tard Jeanne d'Arc, Clémenceau, Charles de Gaulle... Chaque fois, le rassemblement *in extremis* contre l'ennemi, l'union nationale, puis le retour aux querelles intestines lorsque le danger est passé. La France détient sans doute le record mondial des guerres civiles suivies de réconciliations patriotiques. Il y a quarante ans, elle sortait d'une guerre étrangère qui était aussi une guerre civile. Il y a vingt-cinq ans, elle manquait de peu d'y retomber... Or voilà qu'on parle cohabitation, coexistence, tandis que la campagne électorale a ravivé la traditionnelle division entre Gauche et Droite. Les Français vont-ils retourner à leurs querelles, ou bien vivre un consensus que n'impose plus la menace étrangère ?

I - LES CONFLITS

Diversité et Unité française

Aucun pays, sauf peut-être le Japon, ne possède de lui-même une image aussi bien dessinée, aussi typée, aussi riche en significations que la France : image qui diffusait autrefois l'école et qui continue de dominer l'inconscient national ainsi qu'en témoigne le discours politique. N'est-il pas remarquable que François Mitterrand ait prononcé en 1983 la même phrase que Charles de Gaulle vingt ans plus tôt : "Parce que la France, c'est la France..." Cette tautologie, inimaginable dans un autre pays, signifie que tous les Français, et le monde entier, ont à leur disposition une idée claire et suffisante de la France : mythe unifiant, pétri d'histoire et de littérature, jalonné de références illustres (Jeanne d'Arc, les Droits de l'Homme, Pasteur, Victor Hugo, etc...) et susceptible de représentations concrètes : Marianne, l'hexagone, etc.

Or, cette identité exceptionnelle cache une diversité exceptionnelle. Aucun autre pays européen, à l'exception de la Yougoslavie (cinq nationalités et une dizaine de minorités nationales), n'a une composition ethnique aussi hétérogène. (a) Certes, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne donnent aux Français l'impression que les originalités provinciales y sont plus accusées que chez eux : *Länder*, cantons, régions y ont souvent leur autonomie, leur capitale, leur dialecte et leurs traditions. En France, on parle français avec quelques pointes d'accent et tout le monde sait que Paris est la capitale. La France est ultra-centralisée. Mais pourquoi ? Parce qu'à l'origine de la France se trouvent des peuples qui, *a priori*, n'avaient rien de commun, provenant de rameaux ethniques et linguistiques différents. Cette différence qui sépare un Normand d'un Breton, d'un Basque, d'un Tourangeau, d'un Alsacien est d'une nature toute autre que celle qui distingue un Bavarois d'un Prussien ou un Napolitain d'un Milanais. Ceux-ci ont, malgré d'importantes variations dialectales, la même langue en commun, alors que basque, provençal, germanique et flamand sont des langues différentes. La grande coupure entre langues d'oïl et langues d'oc, qui subsiste jusqu'au XIX^e siècle, et qui est encore très sensible, est déjà le fruit d'une première normalisation. L'unité française s'est construite sur - et contre - une extraordinaire diversité ethnique et culturelle.

La géographie s'y prêtait : ouverture du pays au Nord et à l'Est, d'où déferlaient les invasions ; ouverture par les mers et les océans (2.700 kms de côtes) qui donnent aux peuples navigateurs la possibilité de débarquer, alors que le rembarquement est plus difficile. Fertilité de larges portions du sol, qui permet la densité de peuplement. Variété de paysages, qui se modifient de proche en proche, favorisant l'enracinement, - un enracinement de survie qui bientôt deviendra sentimental, esthétique, littéraire, et qui se manifeste sur le terrain par des enclos que le remembrement a commencé d'effacer ("La France, pays des murs mitoyens", Nizan). Chaînes de montagnes où se réfugient les minorités (Basques) et

s'abritent les hérétiques (Cévenols). La géographie n'est pas favorable à l'unité nationale, mais précisément elle lance un défi à l'histoire, lui offrant un domaine complexe et décentré, mais fertile et tempéré, où l'intelligence, la volonté, le courage peuvent jouer leur rôle.

Cette détermination paradoxale de l'unité française par la diversité démographique, géographique, culturelle, entraîne une tension constante entre facteurs centrifuges et facteurs centripètes. Comme dans certains ménages, on a à faire à une conjugalité tumultueuse, où les disputes, les violences alternent avec des réconciliations chaleureuses. C'est un truisme de rappeler que la France des XIX^e et XX^e siècles détient le record des changements de régime et de constitution ; ce n'en est pas un de constater qu'à travers les guerres de religion, les guerres civiles et les révolutions qui secouent le pays des origines à nos jours, la politique suit, en gros, une ligne constante. Quoi de plus opposé en apparence que Louis XIV et le Comité de Salut public (1793) ? Eh bien, ils poursuivent, à l'intérieur comme à l'extérieur, des objectifs identiques : l'unité centrale (avant 1789 en s'appuyant sur l'unification religieuse ; après 89, sur l'unification linguistique) ; les frontières naturelles. Quoi de plus opposé en apparence que le curé et l'instituteur à la fin du XIX^e siècle, lorsque la troupe expulse les moines de leurs couvents ? Eh bien, ils enseignent également en français que la France est "la grande nation" et se donnent la main, aux colonies, pour civiliser les "sauvages"... "La République, notre Royaume de France", disait Charles Péguy pour résumer cette continuité, et n'est-il pas vrai que nos présidents de la V^e République sont plus monarques que beaucoup de rois ?

La conquête de la France par elle-même

"La France, disait de Gaulle, s'est faite à coups d'épées." A l'intérieur et à l'extérieur. A l'intérieur, c'est la conquête obstinée, région par région, que mènent les Capétiens. C'est la Croisade des Albigeois, prétexte pour les barons d'Ile de France, à soumettre le Midi. C'est la reconquête entreprise par Jeanne d'Arc. Puis la marche aux frontières naturelles que mène la Royauté, relayée par l'Empire... Il n'y a guère plus d'un siècle que Nice et la Savoie, - pacifiquement cette fois - reviennent à la France, juste avant qu'elle ne perde l'Alsace-Lorraine, qui sera reconquise en 1918. Dès lors la France, géographiquement, s'identifie à elle-même. Mais, déjà, elle a quitté l'hexagone, et ce n'est pas par hasard si la dernière de nos guerres civiles fut menée à propos de l'Algérie, française par extension pour les uns, vouée à l'indépendance pour les autres.

Mais à côté de l'épée, il y a la langue, la culture. Le centre actif de la France, avant même François I^{er}, c'est Paris, et désormais c'est Paris qui restera la capitale - au sens fort du mot : la tête (*caput*). C'est Paris qui met au point la langue commune et l'impose progressivement à une nation dont la moitié, à la fin du XIX^e siècle, parle encore des dialectes divers. Ce "travail de soi sur soi" que Jules Michelet célèbre (et idéalise) passe par cette sorte

de condensateur parisien, où cristallise et s'élabore une substance nationale - culturelle et politique - que la province, bon gré mal gré, doit absorber. A en croire Michelet, la France est un être à la fois fragile et parfait. Fragile parce qu'il est composé de provinces dont chacune est un microcosme de la culture étrangère voisine (l'Alsace résume l'Allemagne ; la Provence, l'Italie, etc.). Parfait parce que des membres ont une tête prodigieuse : Paris, grâce à qui la France est la seule nation à être une personne, qui par là offre un modèle à l'unification de l'Humanité (dont la France sera la tête...) (a).

Cette perspective laisse dans l'ombre des réalités moins glorieuses : l'antagonisme entre Paris et les provinces a été constant, et parfois sanglant. Sans remonter aux jacqueries, songeons à la Révolution et aux insurrections qui l'ont accompagnée - en particulier à la guerre de Vendée qui, en gros, fera dans les deux camps un demi-million de morts. Certes, nous y reviendrons, l'élément religieux y est fondamental. Mais il s'agit aussi de l'écrasement de "particularismes" régionaux, comme le prouvent les révoltes fédéralistes qui se déclenchent à Lyon et ailleurs contre le centralisme jacobin. Plus tard, et bien près de nous, on observe encore la persistance de cette tension dans la facilité avec laquelle le Maréchal Pétain, en 1940, constitue un Etat "libre" autour de Vichy et oppose une tradition rurale à une tradition urbaine, symbolisée par la capitale, lieu de démagogie et de perdition.

Guerres civiles et guerres étrangères

Si l'on regarde la carte de cette époque, on remarque que la coupure entre "zone libre" et "zone occupée" suit à peu près celle qui sépare les pays de langue d'oc des pays de langue d'oïl. Or cette division linguistique, incontestable, n'a jamais donné lieu à un conflit franco-français généralisé. Pourquoi ? D'abord parce que, par chance, les divisions politiques (jusqu'en 1940, du moins) n'ont pas coïncidé avec la division linguistique. Alors que celle-ci coupe la France horizontalement, celles-là la coupent longitudinalement : longtemps les Anglais occupent une large bande le long de la côte atlantique, tandis que le Royaume de France et l'Empire d'Autriche ont leur frontière le long du Rhône.

Mais là aussi, n'oublions pas que ces conflits internes, pour violents qu'ils furent, se sont accompagnés d'un long travail de francisation dans lequel il est difficile de faire la part exacte de la violence et de l'adhésion. Imposer une langue commune était primordial : on y est parvenu sous l'impulsion de la Révolution française, puis de la Troisième République, avec l'Ecole publique, qui ne laisse plus aucun enfant en dehors du cercle culturel français dont le centre est Paris. On multiplie aujourd'hui les témoignages sur la brutalité de cette francisation. Elle est incontestable, mais on ne peut oublier pour autant le mouvement profond qui a poussé tant de provinciaux vers la France, - mouvement que symbolise la fraternisation des premières années de la Révolution : la fête de la Fédération et ce chant devenu

l'hymne national, apporté par des Marseillais à Paris. La conscience de se fonder dans une culture supérieure, dans une nation prestigieuse l'a emporté sur les tendances centrifuges : c'est un phénomène qu'on voit à l'œuvre dans l'intégration des Noirs et des immigrés aux Etats-Unis et dont il n'est pas sûr qu'il joue encore en France. La centralisation parisienne avait enfanté une "idée de la France", puissant facteur d'unification, - idée d'autant plus grandiose et exigeante que précisément ce pays se trouvait exposé à l'éclatement par son hétérogénéité. Cette "idée", à la fois nationaliste et universaliste constituera, à chaque moment dangereux une sorte de terrain de rencontre pour les Français, et le moyen pour les dirigeants d'appeler au rassemblement. "Je me suis toujours fait une certaine idée de la France" dit Charles de Gaulle (b). Et encore : "La France, parce qu'elle est la France...". Mais l'imprécision de cette "idée" n'empêche pas qu'elle ait joué - et joue encore - un rôle mobilisateur.

D'ailleurs, à revoir l'histoire de France, on aperçoit sous les conflits un accord profond, quasi métaphysique. Si le curé et l'instituteur se disputent à la fin du XIX^e siècle, c'est sur l'interprétation qu'ils donnent d'une vocation universelle de la France. Pour les uns et pour les autres, il ne fait pas de doute qu'elle est "la grande nation". La prédominance de l'idée sur la réalité donne à la politique française ce ton "littéraire" que signalait Tocqueville et qui est encore très sensible aujourd'hui. C'est la raison du tour extrême qu'ont pris tous les conflits franco-français : ils engageaient une métaphysique, une religion, - celle de Dieu où celle des Droits de l'homme. L'Affaire Dreyfus, qui fut une guerre civile larvée, en est un exemple éminent.

"La France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de la civilisation, sera toujours le soldat de l'Idéal". Ce cri de Clémenceau, le jour de l'Armistice (1918), exprime bien cette prétention universaliste, qui contribue à radicaliser les conflits franco-français. Elle nous rappelle aussi le rôle essentiel qu'ont joué, dans leur atténuation, les menaces et les guerres extérieures. L'ennemi a réconcilié les Français à maintes reprises et empêché que leurs divisions ne deviennent inexpiables. Ce fut le cas en 14-18. Cela avait été la même chose en 1792 lorsque l'invasion étrangère provoqua le sursaut de Valmy. Ce fut encore le cas en 1944 lorsque les Français se retrouvèrent autour du Général de Gaulle. La guerre mélange les ethnies dans une même condition, celle du soldat, et pour une même cause ; l'armée est une grande intégratrice. "La lutte contre l'Angleterre (c'était alors l'ennemi héréditaire) a rendu à la France un immense service. Elle a confirmé, précisé sa nationalité. A force de se serrer contre l'ennemi, les provinces se sont trouvées un peuple. C'est en voyant de près l'Anglais qu'elles ont compris qu'elles étaient France." (a). Par là on comprend aussi le rôle important que joue l'histoire dans les conflits comme dans les réconciliations. Chaque camp y trouve des occasions de dénoncer l'autre et de se justifier : la Révolution française, la Commune de Paris, l'Affaire Dreyfus fournissent périodiquement des arguments aux

partisans. Les uns glorifient immodérément ce que leurs adversaires, ensuite, s'emploieront à déconsidérer. La Révolution est aujourd'hui le champ de bataille favori : après avoir été idéalisée (en particulier dans les manuels scolaires), on la désacralise aujourd'hui... Il en va, ou il en ira de même pour l'Occupation, pour la Guerre d'Algérie, et, plus largement, pour la colonisation. Le conflit est dans la trame même de l'histoire de France que pourtant il n'est jamais parvenu à déchirer, en grande partie à cause de ces autres conflits qui se succédaient aux frontières.

Divisions et intégration nationale

La religion fut longtemps cause et occasion de divisions et de guerre civile. Cela se comprend si l'on songe qu'après la langue, la religion a été le second facteur de l'unification française. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle (et cela dure encore dans d'autres parties du monde) le pouvoir ne concevait pas que ses sujets aient une autre religion que la sienne. Toute "hérésie" était donc, *ipso facto*, considérée comme rébellion et traitée comme telle. Après les guerres de religion, l'Edit de Nantes avait accordé aux protestants des tolérances qui sont révoquées par Louis XIV en 1685. La persécution des jansénistes relève de la même logique - qui s'inversera lorsque la Révolution cherche à imposer sa loi en persécutant le clergé réfractaire...

Le catholicisme, par son dogme et sa constitution hiérarchique, est un puissant facteur d'unification et d'obéissance aux autorités. Mais par le Pape, il relève d'un pouvoir étranger, ou du moins situé à l'étranger. D'où la lutte des pouvoirs - royaux puis républicains - contre l'emprise du Saint-Siège et de ses fidèles les plus dévoués : les jésuites. Ce gallicanisme vient se superposer au conflit qui oppose les "laïcs" et les "cléricaux" - conflit dont l'intensité ne cessera pas, de 1790 à 1905, date de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et qui est parvenu jusqu'à nous sous la forme de la "guerre scolaire".

Ces conflits religieux ont une âpreté particulière du fait qu'ils mettent en jeu une foi qui n'a pas la même souplesse que les idéologies ou les intérêts politiques - on s'en est aperçu lors de la Guerre de Vendée. Cependant, à cette motivation proprement religieuse, se mêlent aussi des intérêts et des convictions politiques. Les catholiques qui menèrent la répression contre les ouvriers en juin 1848 et contre les Communards en mai 1871, étaient animés par des passions politiques et des intérêts de classe. Pendant tout le XIX^e siècle et jusqu'à la Libération, la hiérarchie catholique (non pas tous les catholiques) a combattu non seulement les principes du socialisme mais ceux de la démocratie. Cela a fait de l'Eglise un facteur de division, mais aussi de réconciliation et d'unité dans la mesure où son opposition n'allait jamais jusqu'à la rupture car elle était soucieuse du respect du pouvoir établi. C'est ainsi que le pape Léon XIII fit prévaloir le "ralliement" à la République en 1890 et que Rome refusa son appui aux nationalistes antisémites

et au mouvement royaliste d'Action française, qui fut condamné par la Papauté en 1926.

Les conflits sociaux en France furent intenses et violents au cours du XIX^e siècle, depuis les révoltes des Canuts (1832) jusqu'à juin 1936 (Front populaire) puis aux grandes grèves de 1947 et 1948, en passant par juin 48 et la Commune de Paris. En apparence, tout portait les Français vers une guerre sociale sans merci : le déracinement brutal d'une population rurale ; l'investissement mystique, quasi religieux, dans le premier socialisme (1830-1871) ; la fragilité des bases de la démocratie ; l'absence d'une démocratie locale et la persistance d'un sentiment féodal... Karl Marx avait consacré à la France son pamphlet sur la lutte des classes et tout portait à croire, dans les années 1850, que la France serait la terre de la seconde Révolution, celle du prolétariat. Or il en est allé tout autrement. Pourquoi ?

D'abord parce que, périodiquement, les ouvriers se sont joints à cette communion patriotique dans la vocation universelle de la France, qui devenait particulièrement prenante lorsque l'ennemi occupait le territoire. N'oublions pas que la Commune a surgi d'un sursaut patriotique et que, en 1914, les socialistes et les syndiqués, au lieu de faire la grève générale, partirent au front. En 1945, de même, le Parti communiste appela les travailleurs à déposer les armes et à produire pour reconstruire le pays, évitant ainsi à la France une nouvelle guerre civile.

Mais on peut dire aussi que l'extrémisme intellectuel propre aux Français, au lieu de s'investir dans la lutte des classes, les a portés plutôt vers une division idéologique : celle de la Gauche et de la Droite qui n'a cessé de brouiller les termes du conflit social. La politisation de la lutte des classes en France a conduit à une "nationalisation" progressive de la classe ouvrière (c). En témoigne la faiblesse des syndicats, relativement à la force du syndicalisme britannique et allemand, et la subordination de la C.G.T. au Parti communiste. Celui-ci n'est d'ailleurs parvenu à s'imposer que dans les phases où il a abandonné la tactique "classe contre classe" pour celle du "front national" ou du rassemblement patriotique, particulièrement de 1941 à 1947. La lutte politique mène forcément aux compromis, aux alliances ; elle mêle des gens d'origine sociale différente ; et surtout elle oriente vers des objectifs nationaux une "conscience de classe" qui serait restée fixée sur des objectifs particuliers, professionnels, syndicaux. La classe ouvrière française, dont l'espérance avait été brisée par la répression sanglante de la Commune sera progressivement entraînée dans la lutte politique et, après avoir hésité à s'engager lors de l'Affaire Dreyfus, considérée d'abord par les socialistes comme une querelle interne à la bourgeoisie, elle va, derrière des leaders comme Jaurès, s'intégrer politiquement à la Troisième République avant que la Grande Guerre ne l'intègre dans l'Union sacrée. Bref si la politique est un terrain de division, comme on le souligne ordinairement, il n'en est pas moins vrai qu'elle a contribué, en France, à l'intégration de la classe ouvrière et à

l'adoucissement des conflits sociaux.

On pourrait de façon analogue expliquer pourquoi l'extrême-droite n'a jamais pu s'imposer en France, malgré la virulence de ses chefs et l'influence de ses idées. Plusieurs des thèmes que reprendront plus tard le fascisme et le nazisme sont déjà présents dans la France de la fin du XIX^e siècle. N'oublions pas aussi les monarchistes qui, pratiquement majoritaires après la guerre de 1870, resteront longtemps puissants. Mais ici aussi, la politique joue son office. D'abord elle divise : entre monarchistes et républicains, entre conservateurs et boulangistes... Ensuite elle intègre : après avoir appelé à l'insurrection, la droite participe au débat politique, se manifeste au parlement. Elle sera au premier rang de la mobilisation nationaliste que déclenche la Grande Guerre. Enfin, au moment le plus aigu, en 1934, lorsque les "ligues" descendent dans la rue, la plus importante d'entre elles, les Croix-de-Feu du Colonel de la Rocque, préféreront se détourner de la guerre civile et se lancer dans la compétition politique et électorale. Le nationalisme français ne pouvait, par essence, être raciste ni fasciste. L'hétérogénéité des origines ethniques, une culture axée sur l'universel s'y opposaient ; et l'idée ample, intégratrice, d'une nation qui ne pouvait oublier que la Révolution française et les Droits de l'homme avaient marqué son entrée dans la modernité.

II L'APAISEMENT

Est-ce la fin des guerres franco-françaises ? Vivons-nous l'aurore d'une réconciliation qui ne sera plus, cette fois, le fruit de la menace extérieure ?

Cette menace n'est plus aussi visible, aussi pressante qu'à l'époque où l'on préparait la "revanche", ou à celle, toute proche encore, où la ligne Maginot se dressait contre l'invasion allemande. Le pont de Kehl s'appelle maintenant pont de l'Europe : la réconciliation franco-allemande est un fait. Certes, la menace subsiste à l'Est, mais plus lointaine, plus floue, et l'on compte, sans trop le dire, sur le grand allié américain pour nous en protéger. La fin de l'"ennemi héréditaire" supprime un facteur d'unité patriotique, c'est certain. Mais la concurrence à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe - ce que B. Esambert appelle "la guerre économique" - oblige cependant les Français à serrer les coudes. Notons à ce propos que la politique de défense est redevenue un élément du consensus national. La très grande majorité des Français a admis la force de dissuasion nucléaire et considère que l'adversaire potentiel n'est pas les Etats-Unis mais bien l'Union soviétique - ce qui n'était pas le cas, il y a quarante ans. L'Armée, qui fut longtemps un enjeu et faillit être à plusieurs reprises (en 1961-62 encore) un acteur des conflits franco-français, n'est plus discutée maintenant, et le service militaire fait presque l'unanimité. Enfin, la politique européenne, qui avait donné lieu à de violentes contestations dans les années 50, est soutenue par une majorité croissante de Français. En outre, l'Europe joue un rôle d'encadrement de notre politique intérieure et de

notre économie : les Français ne peuvent plus se permettre des guerres civiles, des insurrections et des désordres sociaux qui la mettraient en marge d'une Communauté où elle joue un rôle majeur. De par son existence et la logique de son développement, l'Europe exerce donc une influence apaisante et régulatrice sur la politique intérieure française.

La décentralisation

Si nous revenons aux composantes nationales, nous observons des évolutions analogues. Qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, la France semble définitivement "francisée". L'extension de l'Instruction publique ; les nouveaux moyens de transport, qui ont écourté les distances ; les nouveaux moyens de communication de masse, qui diffusent les mêmes comportements, bref la normalisation de la langue, de la culture, des mentalités, a achevé en vingt ans une œuvre entreprise par la monarchie et poursuivie par la République... Il devient de plus en plus difficile de distinguer un Breton d'un Provençal, sauf des accents qui sont la trace (parfois jalousement gardée) des différences ancestrales. La preuve de cette "nationalisation", c'est que la décentralisation que le Général de Gaulle n'avait pu faire aboutir a été décidée par le gouvernement Mauroy (Loi Defferre). Jusqu'alors, une vieille inquiétude jacobine s'opposait à tout ce qui pouvait être l'amorce du séparatisme... Il est notable cependant que cette décentralisation s'appuie sur les départements davantage que sur les régions qui auraient pourtant constitué un cadre plus large et mieux adapté. La centralisation française est ébranlée, mais elle persiste. On peut même avancer que la télévision et les trains à grande vitesse en sont un facteur nouveau. Tout vient de Paris et y retourne. Cependant, il semble qu'un nombre croissant de spécialistes et de dirigeants d'entreprise préfèrent les agréments de la province à l'agitation parisienne.

Les conflits ethniques et culturels sont donc en voie d'apaisement, même si subsiste, incontestablement, un particularisme corse (la Corse est une île) et, dans une bien moindre mesure, basque, breton et alsacien. Mais il est remarquable que les candidatures séparatistes n'aient jamais obtenu que de maigres résultats, - preuve supplémentaire du rôle intégrateur joué par les partis politiques nationaux. Si le poids de Paris reste très lourd, si des mécontentements continuent de s'exprimer en province, on peut dire néanmoins que la tension entre Paris et les provinces diminue et que le risque de conflit est, à moyen terme nul.

Apaisement social

La même tendance s'observe en ce qui concerne la division entre classes sociales. Ici aussi, les différences se sont atténuées : les modes de vie, les mœurs, les costumes sont proches parfois identiques. Si subsiste une répartition évidente - et même croissante - des habitations (quartiers bourgeois, quartiers populaires), les logements eux-mêmes possèdent de plus en plus les

mêmes commodités et le même équipement. L'automobile ne constitue plus un signe extérieur de richesse. Les voyages, le Club Méditerranée concernent toutes les classes sociales... A tous ces indices de rapprochement s'oppose cependant une inégalité culturelle persistante, et peut-être croissante. Même si les inégalités sociales ne se traduisent pas forcément en inégalités de niveau de réussite scolaire, les statistiques prouvent néanmoins que les paysans et les ouvriers sont sous-représentés dans l'enseignement supérieur, comme ils le seront plus tard dans les instances dirigeantes de l'économie et de la politique.

Cependant, pour incontestables qu'elles soient, ces inégalités n'entraînent plus de conflit global parce que le sujet politique qui les cristallisait en revendications et parfois en insurrections a perdu beaucoup de sa vigueur. Le Mouvement ouvrier n'a plus la force et le prestige d'autrefois. La classe ouvrière s'est diversifiée ; le prolétariat n'est presque plus formé de Français et on peut augurer que, dans une trentaine d'années, il aura à peu près disparu. La culture ouvrière s'est à peu près fondue dans la culture de masse. L'espoir révolutionnaire a été déçu par la réalité soviétique. La société de consommation a réussi à "embourgeoiser" la quasi totalité des Français...

Réconciliation religieuse

On en dira autant à un tout autre niveau, celui des religions. Le conflit entre les catholiques et les protestants, s'il a laissé des résidus de méfiance, est terminé : les catholiques se sont associés aux protestants, en 1985, pour commémorer le troisième centenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes. Quant à la guerre des laïcs et des cléricaux, sa dernière bataille a sans doute été livrée en juin 1984, lorsque deux millions de Français ont manifesté contre le projet gouvernemental d'intégration scolaire et obtenu son annulation ; il est alors apparu que le conflit s'était déplacé, du terrain métaphysique et politique, vers celui de ces libertés de choix que réclament nos contemporains. Devenus "consommateurs d'école" (R. Ballion), les Français se soucient davantage de la réussite de leur progéniture que de laïcité et de cléricisme. Au surplus, le poids politique de l'Eglise s'est allégé (on ne compte guère plus de 15 % de pratiquants). Là aussi l'intégration politique a joué : même si une grande majorité de catholiques (80 % environ) disent voter à droite, une minorité - souvent fervente - vote à gauche.

Enfin le judaïsme semble avoir trouvé en France un statut et des conditions satisfaisantes. Deux à trois cent mille sépharades y ont trouvé refuge à la fin de la Guerre d'Algérie et s'y sont remarquablement intégrés. Près de 800.000 juifs vivent actuellement en France, ce qui fait de ce pays le premier d'Europe (après l'URSS) pour la proportion des juifs par rapport à la population totale. Certes, des relents d'antisémitisme subsistent, mais ils n'ont entraîné aucune discrimination. Sur ce point, l'affreuse leçon de la dernière guerre semble avoir été retenue, et aucun parti politique n'ose encourager

l'antisémitisme, à la différence de ce qu'on a connu entre 1880 et 1944.

Consensus sur les institutions

Plus impressionnant encore est le consensus qui se manifeste aujourd'hui sur les institutions. Non seulement la démocratie n'est plus remise en cause que par quelques intellectuels et quelques groupuscules, mais la légitimité de la Cinquième République fondée en 1958 est généralement acceptée. En 1947, de Gaulle confiait à Pompidou : "Depuis 1789, il n'y a plus en France de légitimité admise". Eh bien, cela n'est plus vrai, en grande partie grâce au général de Gaulle qui avait compris que les traditions nationales et les nécessités internationales exigeaient un exécutif fort. La preuve en est que celui qui avait combattu le plus durement la Constitution de 1958, la qualifiant de "Coup d'Etat permanent" s'y est rallié en 1981, lorsqu'il a été élu à cette présidence de la République dont il critiquait les pouvoirs que depuis il a contribué à renforcer. L'opinion publique est allée dans le même sens et n'a cessé de confirmer son attachement à la fonction présidentielle. Les sondages montrent d'ailleurs que ce facteur est déterminant dans l'appréciation qu'elle porte sur les avantages et les inconvénients de la "cohabitation".

Cet accord s'étend, au-delà de la Constitution, à la plupart des institutions qui régissent la vie nationale : école, armée, police, magistrature, Sécurité sociale. Cela ne signifie pas, bien au contraire, que les Français soient satisfaits du fonctionnement de leurs administrations, mais ils n'en contestent pas le principe. Ils sont particulièrement attachés à tout l'appareil législatif et administratif qui assure leur protection sociale (santé, retraite) et leur mode de vie (congrès, etc.), et leur semble constituer la base d'une égalité aussi importante que celle du bulletin de vote. La "couverture du risque" a été un puissant facteur d'atténuation des conflits. Il suffit de se rappeler les conséquences terribles de la crise des années 30 en Europe et de leur comparer la relative tranquillité d'une population qui supporte près de trois millions de chômeurs...

Les Français, en gros, sont d'accord avec leur mode de vie (cf. les vacances) et c'est le fond de leur consensus civique. Mais sans doute sont-ils d'accord aussi, sans en avoir pleinement conscience, avec la façon dont ce mode de vie est protégé et pourrait être défendu. Il est probable, comme l'a écrit A. Compagnon, que la dissuasion nucléaire est le "non dit" du consensus national - non dit parce qu'on n'ose guère y réfléchir et en parler, ni d'ailleurs se prémunir contre le risque d'une guerre atomique. Mais il est dans la nature de l'arme nucléaire que son emploi, qui dépend de la décision d'un seul, requière le consentement de l'ensemble de la nation... Consentement tacite, mais fondamental. Etre prêt à mourir ensemble suppose qu'on accepte au moins de vivre ensemble.

Paradoxalement, une preuve supplémentaire du consentement que les Français donnent à leurs institu-

tions est fournie par l'affaiblissement des trois piliers de la synthèse nationale : l'Eglise, l'Armée, l'Ecole. L'Eglise ne lance plus de consignes politiques et s'est retirée progressivement de la vie publique. Depuis la fin de la guerre d'Algérie, l'Armée ne prétend plus intervenir dans la politique et se poser en ultime recours. Enfin l'Ecole a presque cessé de considérer qu'il était de son devoir d'enseigner la France aux Français. Le *corpus* (ensemble de références et valeurs communes) est parti en morceaux et la mémoire nationale est en péril de mort. La légende américaine se substitue à la légende française et une culture cosmopolite remplace la culture nationale.

En somme, pour la première fois depuis le XVIII^e siècle, la légitimité de l'Etat est acceptée par la grande majorité des Français. Mais, en contrepartie, l'idée de la France, l'identité française ont perdu beaucoup de leur force et de leur netteté. Le "sacré" patriotique et ses emblèmes (drapeaux, uniformes, musique, etc.) recule devant de nouveaux sacrés : celui du sport, du spectacle, de l'entreprise. Simultanément, l'autorité s'affaiblit et une vaste et vague revendication d'autonomie la submerge, de même que les eaux tièdes de la tolérance recouvrent les convictions et les dogmes.

Tout ces facteurs convergent pour diminuer la tension entre les éléments constitutifs de la nation française, ainsi que la tension entre diversité et unité qui en est la conséquence. A la symbiose conflictuelle succède la cohabitation... Cependant, de nouvelles barrières, de nouvelles divisions commencent à se manifester. Si les niveaux et les genres de vie se sont rapprochés, les niveaux culturels tendent plutôt à s'éloigner par suite des défaillances de l'enseignement conjuguées avec les exigences croissantes de la science et de la technique. Le nombre des analphabètes (ou illettrés) augmente (2 à 3 millions) ; celui des "pauvres" en culture est innombrable (une estimation exigerait qu'on fixe une certaine norme culturelle). Enfin - et aujourd'hui surtout - les chômeurs, les "nouveaux pauvres" se multiplient, posant ce problème radical qu'aucun libéralisme, si avancé soit-il, ne parait capable de résoudre - le socialisme ayant montré son incapacité sur ce point important - : une nation peut-elle vivre longtemps en excluant d'une vie digne (selon les critères actuels) une fraction importante de la population ? Problème, moins de "justice" que de cohésion.

L'éclatement des convictions

A la base de ce que Valéry Giscard d'Estaing appelait une "dérégulation", on trouve un phénomène socio-psychologique essentiel. Les anciennes cultures se réclamaient d'une vérité indiscutable : on se combattait furieusement parce qu'en dehors de sa vérité, on ne voyait pas de salut. Les "purges" à l'intérieur du Parti communiste ont été les dernières manifestations de ces orthodoxies intolérantes. Mais, sous l'influence de facteurs nombreux, les mentalités ont évolué. On accepte la différence et même la contradiction sans exclure et même sans condamner. L'autorité ne fait plus la vérité. L'information s'est développée, montrant les diversités et dévoi-

lant bien des mensonges. Chacun croit pouvoir "se faire une religion" tout seul (on a "vu" à la télévision telle réalité qui dément les propagandes), mais la multiplicité des religions, c'est la fin du dogme.

La tolérance gagne, en grande partie grâce à l'effet déréistique de la télévision. L'information transformée en spectacle perd beaucoup de son pouvoir de frapper. Le simulacre mène à la passivité, à l'indifférence, voire au cynisme. Si tout n'est qu'illusion, à quoi bon se dévouer et se battre ? L'abondance des informations va dans le même sens, en émiettant l'attention, en dissolvant l'analyse et la doctrine. La télévision a un effet "gyroscopique" incontestable ; elle est un facteur essentiel du consensus national.

Mais il faut aller encore plus loin. C'est à l'intérieur même de chaque conscience que renoncent à se combattre des idées différentes et parfois contradictoires. En s'affaiblissant, la conviction personnelle perd son pouvoir de cristallisation, et laisse pénétrer des opinions qui vont "cohabiter". Les enquêtes mettent en évidence cette pluralité intime : de plus en plus de gens admettent des points de vue différents en se référant à des autorités différentes - voire opposées. On ne prend plus dans les doctrines et les idéologies que ce qui intéresse, et l'on compose ainsi son cocktail personnel. Tel catholique, bravant le Pape, accepte l'avortement. Tel communiste, bravant Georges Marchais, prône la dénationalisation. Ainsi, au fanatisme, au globalisme, succède un pluralisme non seulement collectif mais individuel. En vérité il s'agit moins de consensus que d'enchevêtrement.

Le fait qu'une majorité qui avait d'abord penché pour l'*alternative* proposée par l'Union de la Gauche a reculé devant un changement de société et préféré l'*alternance* au sein d'un système inchangé semble confirmer que les Français préfèrent le consensus au conflit. Cette évolution n'est pas particulière : elle caractérise les grands pays industriels et elle a été retardée en France par des causes que nous avons mentionnées. On gouverne au Centre, même si, comme en France, on continue à voter à gauche et à droite. Cela tient à la force des choses et aux progrès de la tolérance. Ainsi la France présente-t-elle un tableau relativement harmonieux, puisque l'on y enregistre, comme ailleurs, le déclin des extrêmes, de gauche et de droite. Après s'être offert une sorte de *remake* de leurs vieilles guerres civiles, la majorité des Français ne se sont pas laissés entraîner par les discours flamboyants des leaders socialistes sur le front de classe et "la lumière qui succédait à la nuit". L'Union de la Gauche a fait long feu et les cinq années de gouvernement socialiste ont été les plus calmes, socialement, qu'on ait connues depuis la guerre. L'ultime tentative faite lors de la dernière campagne électorale afin de ressusciter le vieux fantasme de la droite sanguinaire, sous la forme du loup du conte de Perrault du *Petit Chaperon rouge*, n'a provoqué aucune épouvante. La droite au pouvoir s'avère gentille et se plie avec application et déférence aux devoirs de la cohabitation. Certes l'extrême-droite a fait entrer plus de trente députés à l'Assemblée. Mais en somme, c'est peu de

choses si l'on songe au chômage, à l'immigration, à la délinquance et à l'effet d'entraînement que la propagande socialiste, en ravivant les thèmes polémiques des années 30, devait forcément exercer sur une extrême-droite que sa compromission avec le nazisme avait discréditée. Il est probable qu'une grande partie des cadres du Front national sera progressivement intégrée, civilisée, par le jeu des élections et des institutions, comme ce fut le cas pour les partisans du Colonel de la Rocque, dont le parti P.S.F., un moment, fut - on l'a oublié - le plus puissant de France. Ainsi sommes-nous entrés dans une phase de paix civile durable - si le mot de paix convient toutefois à un climat où la délinquance, le vandalisme et le terrorisme suscitent des réflexes de défense qui font songer à la guerre. Mais par là ces phénomènes sont facteurs de cohésion nationale et ils déplacent l'hostilité vers des ennemis épars, dissimulés, qui n'ont point de consistance de classe ni de couleur politique.

Mais que cache ce tableau ? *S'agit-il d'un consensus (1) authentique, au sens fort du mot (penser, juger ensemble) ou d'un consentement résigné ?* Quand on observe le comportement quotidien des Français, leur agressivité, leur égoïsme, leur incivisme, on se demande qu'est-ce qui les fait tenir ensemble et l'on songe à la phrase terrible de Georges Bernanos ; "Plût à Dieu que les Français fussent encore capables d'une guerre civile ! Ils pourraient au moins se regarder en face." On ne regrettera pas la guerre civile. Mais son éloignement est corrélatif d'un affaiblissement des passions françaises qui atteint aussi la passion de l'unité. La paix civile gagne, certes, mais du même pas que gagnent l'indifférence et l'isolement. La montée du privé dissout l'engagement politique. Or la politique, nous l'avons vu, a été facteur de conciliation et d'intégration pour la même raison qu'elle divisait : on ne se bat bien que sur un terrain défini et pour un enjeu qui passionne les deux camps. Corrélativement, la dépolitisation, qui fait baisser la tension entre les citoyens, fait aussi baisser le niveau de leur union. Si l'on est d'accord, ce n'est plus tant sur un but commun que sur un arrangement commun : que chacun garde ses idées et n'importune pas les autres. On est d'accord sur la nécessité d'être d'accord pour survivre... Consentement résigné, qui ne suscite ni les grandes batailles ni les grands desseins.

Jean-Marie DOMENACH

BIBLIOGRAPHIE

- (a) J. MICHELET : "Tableau de la France", préface du T.II de l'*Histoire de France*.
- (b) CH. DE GAULLE : *Mémoires de guerre*. T.I
- (c) J. JULLIARD : Colloque de Cerisy sur le changement social.

(1) Le mot vient du latin des couvents, où furent expérimentées les procédures d'élection que la démocratie a vulgarisées. Le consensus est un accord tacite qui n'a pas besoin d'être constaté par un vote, à la différence de l'unanimité.

VENDÉE : 1793 - 1986

par Emmanuel GRISON

La Vendée apparaît comme une *“région-mémoire”* de la Révolution Française.

Nul n'aborde la Révolution sans quelque attitude préalable, préconçue. On peut faire profession d'objectivité : cette protestation extérieure ne tardera pas à être démasquée. On est pour, ou contre, la neutralité n'existe pas. Et, à l'intérieur de la Révolution, la Vendée est probablement l'épisode le plus provocant et, après coup, le plus révélateur du camp choisi par chacun. Incontournable, selon le mot à la mode. D'où cette nouvelle interrogation inquiète qui revient après deux cents ans, qui ne veut pas se contenter des discours contradictoires et exclusifs, qui veut connaître les faits plus ou moins oubliés, comprendre les causes, et dont témoigne l'abondance assez extraordinaire des livres publiés récemment sur le sujet : rééditions de *“Mémoires”* du siècle dernier (Mme de La Rochejaquelein (1), Bégarry (2), entre autres), histoires de la guerre de Vendée, travaux de recherche historique, essais, récits plus ou moins romancés etc... Sans compter les articles de journaux, de revues, d'ouvrages collectifs, - comme celui, tout récent, de J.C. Martin dans le premier volume (*“La République”*) des *“Lieux de Mémoire”* (3) : la Vendée *“contre-mémoire”* de la République. En face de la Révolution de 1789, *“mythe”* fondateur de notre société d'aujourd'hui, la Vendée s'érige en *“mythe”* opposé.

Cet intérêt subit pour la Vendée n'est pas le résultat d'une habile campagne de publicité régionale, il répond à un profond besoin national de nous situer, les uns et les autres, par rapport aux idéologies du moment, de notre moment. Michel Vovelle, professeur d'histoire de la Révolution, ne s'y trompe pas lorsqu'il constate que *“se revivifie un discours contre-révolutionnaire. Aujourd'hui, la Vendée fait recette, le chouan remplace le sans-culotte comme écho d'une spontanéité populaire réveillée que notre France urbanisée va chercher dans les campagnes de jadis”* (4).

Pour user encore une fois d'un cliché, disons que les Français partent, en Vendée, *“à la recherche de leur identité”*. Pour ceux que cela intéresse, nous allons ten-

ter, nous aussi, notre exploration.

Un rappel sommaire des événements

En 1792, les paysans vendéens sont de plus en plus mécontents. Ils n'ont rien contre la liberté ni l'égalité, mais ils n'aiment pas les gens des villes et ne comprennent pas leurs discours patriotiques. On leur a promis des réductions d'impôts, et ils augmentent. Surtout, sous prétexte de Constitution civile du clergé, on veut remembrer les paroisses en supprimant un bon nombre de celles-ci et on leur *“change la religion”* en empêchant ceux des prêtres qui n'ont pas juré, de continuer leur ministère, en installant à leur place des *“intrus”*. Ces gens de Paris sont fous : ils détrônent le roi (10 août 1792) et proclament la République (22 septembre). En août 1792, il y aura une violente émeute à Bressuire : paysans contre gardes nationaux qui répriment durement l'insurrection. Le pays est prêt à s'enflammer : d'un côté la campagne, de l'autre les patriotes des villes, acheteurs de biens nationaux, plutôt nantis, en tout cas plus *“éclairés”* (c'était l'époque des Lumières) que les rustres ; de surcroît élus à la garde nationale et, de ce fait, exempts des listes de conscription pour le recrutement des armées. Or, voici justement que la Convention, devant le grave péril national de l'invasion étrangère (mais, qu'elle est loin, la frontière de Belgique et du Rhin !) décrète la levée de 300.000 *“volontaires”*. Louis XVI avait été exécuté le 21 janvier 1793, mais ce n'est pas la nouvelle de sa mort qui déclencha l'insurrection : elle éclata dans les assemblées communales convoquées au début de mars 1793 pour désigner les *“volontaires”*.

Que la guerre de Vendée ait été allumée par le refus de la conscription au moment où la France était sous le coup d'une menace mortelle de l'étranger, voilà le fait incontestable et d'une importance majeure qui sera décidément imputé à crime par le gouvernement de la Convention : comme les émigrés, un an plus tôt, la Vendée n'hésitait pas à prendre les armes contre le gouvernement légal et ce, au pire moment du péril national. Ce *“coup de poignard dans le dos”* sera le chef d'accusa-

tion essentiel contre la Vendée, constamment maintenu depuis lors.

En quelques jours (10-20 mars 1793), c'est l'embrassement général de toute la région qu'on appellera plus tard la Vendée militaire : le sud de la Loire Atlantique, le nord de la Vendée (les Sables d'Olonne, Luçon et Fontenay-le-Comte resteront républicains), le nord des Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire du sud de la Loire. Géographiquement, c'est le pays granitique bocager du sud de la Loire, avec les collines des Mauges, tandis que les plaines calcaires du Poitou et du Saumurois ne participeront pas à l'insurrection. Les bourgs en seront les foyers, mais les villes resteront patriotes, même si elles sont conquises quelques jours comme Angers ou Saumur.

L'incendie prend de court les républicains, dont les quelques troupes stationnées dans la région sont écrasées. Premiers excès : à Machecoul, quelque cinq cents "patriotes" sont massacrés par une population excitée par un misérable individu, Souchu, ancien procureur. Premier acte de "terreur blanche" que suivront bien d'autres, auxquels répondra une "terreur bleue" munie de moyens de répression plus importants. De mars à juillet 1793, toute la Vendée militaire, soulevée, organise plus ou moins son "armée" en divisions commandées aussi bien par des nobles qu'on a été chercher dans leurs châteaux (Lescure, d'Elbée, La Rochejaquelein, Charette, Bonchamps) que par des roturiers (Cathelineau, Stofflet). Une compagnie est formée sur chaque paroisse. Elle a des armes improvisées ou prises aux républicains. C'est le tocsin qui rassemble les combattants quand se prépare un "grand choc". Les Vendéens sont entièrement maîtres du pays. Ils prennent Saumur et Angers mais les évacuent bientôt. Ils essayent d'entrer à Nantes en Juin, mais Cathelineau, qui vient d'être nommé généralissime, est blessé à mort. Ils se retirent sans poursuivre le combat.

Les premières troupes régulières et aguerries que la Convention envoie contre les Vendéens sont défaites en septembre 1793 : c'était pourtant un régiment d'élite, ramené du Rhin après l'évacuation de Mayence ("les Mayençais") et commandé par Kléber. Mais le reflux va commencer : en octobre, grande bataille autour de Cholet. Kléber et surtout Marceau résistent, infligent de lourdes pertes. Lescure, d'Elbée, Bonchamps sont grièvement blessés. La "grande armée catholique et royale" a perdu ses meilleurs généraux. Elle reflue vers la Loire. Le conseil de guerre, divisé, décide finalement de passer le fleuve à St-Florent-le-veuil, où meurt Bonchamps, après avoir donné comme dernier ordre à ses troupes qui voulaient tuer leurs nombreux prisonniers républicains : "faites grâce aux prisonniers !". C'est le début de la "virée de galerne" (la galerne, c'est le pays du nord, d'où vient le froid) : des dizaines de milliers de paysans combattants, suivis souvent de leur famille et de leurs charriots, passent la Loire et vont traverser la Bretagne jusqu'à Granville, où ils s'imaginent (!) que des navires anglais et des émigrés viendront à la rescousse. Chemin

faisant, ils sont harcelés par les troupes républicaines qu'ils réussissent toujours à défaire. Granville, Angers, La Flèche, la colonne s'amenuise, décimée par les combats, la maladie, le mauvais temps. Elle entre au Mans et, battue cette fois, évacue la ville en y laissant une cohue de femmes, d'enfants et de blessés. C'est un massacre horrible, qui prélude à l'achèvement final des débris de la "grande armée" après sa retraite du Mans jusqu'aux environs de Nantes, à Savenay (23 décembre 1793). Le général Westermann s'est distingué par sa cruauté pendant ce hallali. Il écrit au Comité de Salut public : "Il n'y a plus de Vendée, citoyens républicains ; elle est morte sous notre sabre libre, avec ses femmes et ses enfants" (5). Westermann sera guillotiné comme complice de Danton trois mois plus tard.

De fait, la grande insurrection, d'abord victorieuse, est bien morte. Mais des haines inexpiables vont labourer encore ce malheureux pays où le cycle infernal des représailles mutuelles va commencer, non plus dans des batailles rangées mais dans des actions de "guerilla". (Encore que Charette, faisant comme toujours bande à part, livre des combats sérieux qui lui permettront d'affirmer un rôle politique d'"interlocuteur valable" tant auprès de la Convention, qui signera avec lui un armistice en 1795, vite caduc, qu'auprès des princes - les futurs Louis XVIII et Charles X - qui prennent enfin conscience du fait vendéen).

Ce sont les semaines sombres, tragiques, de la Vendée qui vont commencer. Les prisonniers rescapés de Savenay sont envoyés à Nantes où Carrier les fera fusiller ou noyer. La Convention a rappelé Westermann à Paris et nommé un nouveau commandant en chef des armées de l'Ouest, Turreau, qui organise en janvier et février 1794 un ratissage systématique des pays de la Vendée militaire : ce sont les fameuses "colonnes infernales" qui brûleront récoltes et métairies, fusilleront tout ce qui est "suspect", trop souvent commandées par des officiers qui se révèlent parfois des brutes sadiques, massacrant et violent.

Après la victoire de Savenay à l'Ouest, après surtout les victoires de Wattignies (16 octobre) et de Landau (27 décembre) qui dégagent la Belgique et le Rhin, la Convention ne pouvait plus cependant arguer d'un péril national extrême. Mais "la Terreur est à l'ordre du jour" (Barère) ; Carrier à Nantes, Francastel à Angers (notons ici que la plupart des "martyrs d'Angers" étaient des Vendéens), Turreau en Vendée en furent les acolytes pendant cet hiver tragique de 1794. Paris, tout aux luttes pour le pouvoir où succombaient successivement Danton, Hébert et leurs amis, ne semble plus guère se soucier de la Vendée. Carnot préparait la campagne de Belgique (Fleurus) et laissait au commandement local la conduite d'opérations que nous appellerions aujourd'hui de "maintien de l'ordre".

Après le passage des "colonnes infernales", la Vendée est vraiment morte, en tant qu'insurrection générale. Charette et Stofflet organisent des coups de main toute l'année en 1794 mais seront combattus de manière de

plus en plus efficace. On traite avec eux en 1795, on signe un armistice, mais ils reprennent la lutte qui se poursuit d'ailleurs en Bretagne. En juillet 1795, une flotte anglaise débarque à Quiberon un corps de cinq mille Français commandés par des officiers émigrés. Cadoudal et quinze mille Chouans viennent les épauler. Mais c'est rapidement le désastre. Hoche les rejette à la mer.

Chouannerie en Bretagne avec Cadoudal et Vendée au Sud de la Loire avec Charette et Stofflet continueront de harceler les troupes de Hoche. Mais celui-ci, au contraire de Turreau, a compris qu'il devait, pour mettre fin à la guerre civile, ramener la paix dans les esprits et laisser les Vendéens cultiver leurs champs et aller à l'église sans craindre qu'on persécute leur curé. Les paysans - ceux du moins qui avaient survécu après ces drames - ne se laissent plus mobiliser pour la "cause". Le calme revient. Les deux derniers chefs historiques, traqués, seront pris et fusillés au début de 1796.

La Vendée militaire est une province épuisée. Elle a perdu une partie importante de sa population, la moitié peut-être. Hoche - était-ce pour frapper les imaginations ? - a parlé de 600.000 morts : un tiers dans les populations civiles, un tiers de combattants vendéens, un tiers de soldats républicains. Le chiffre est probablement très excessif, et les historiens, méfiants du "phénomène d'inflation des statistiques mortuaire (qui) est absolument banal dans les polémiques françaises" (6), refusent de chiffrer ce qu'ils nomment "un impossible bilan" (7). Deux cent, trois cent, quatre cent mille victimes ? Des dizaines de dizaines de milliers en tout cas... Cette guerre civile fut effroyablement meurtrière.

Le souvenir, recueilli de la bouche des survivants pendant le 19^e siècle, fut entretenu ("récupéré", aussi, par la classe politique, diront les adversaires de celle-ci) jusqu'à maintenant, puis ravivé de nos jours par des associations comme le "Souvenir Vendéen", ainsi qu'en témoigne, par exemple la stèle de Pouzauges, un bourg vendéen qui fut la scène d'un épisode particulièrement horrible de la campagne des "colonnes infernales" : une monumentale croix de granit porte une première inscription, gravée lors de son érection, apparemment plus que centenaire : "Souvenez-vous de ceux qui donnèrent leur vie pour Dieu et leur pays" ; au-dessus, fixée sur la stèle, une plaque de métal récente : "A la mémoire des 32 habitants de Pouzauges massacrés en ce lieu le 30 janvier 1794 en haine de leur foi, et des nombreux habitants de cette commune victimes de la Révolution. Souvenir vendéen 1977."

Si la guerre de 1914-1918 a laissé dans nos villages des monuments aux morts où s'inscrivent les noms de tant de jeunes dont la France fut, dans les trente années qui suivirent, si cruellement privée, il ne faut pas s'étonner que dans les campagnes vendéennes le souvenir des morts de 1793-1794, s'il n'a pas toujours été gravé dans la pierre comme à Pouzauges, n'en ait pas moins laissé une empreinte profonde dans les cœurs et dans les esprits de leurs descendants. Il est remis à vif, de nos jours, par l'abus de mots violents. Si l'on accuse, à Pouzauges, les

hommes de la Révolution de "haine de la foi", c'est que le terme fait écho en effet aux jugements récents de la Sacrée Congrégation des Rites qui authentifie les martyrs de la Révolution en les qualifiant "in odium fidei interfecti". Et voilà maintenant d'autres mots-chocs empruntés au recueil des crimes de guerre nazis : Oradour, génocide (8). Génocide franco-français, écrit-on : veut-on faire juger à Nüremberg le procès de la France contre la France ?

En face de ces outrances verbales, nous faisons plus volontiers nôtre la tristesse de G. Walter - un historien de "sensibilité républicaine" (9) : "On a fait de la Vendée une épopée de géants, de saints et de héros. Il est temps, je crois, de lui restituer son vrai visage : celui, hideux et cruel, d'une guerre encore plus atroce que les autres parce qu'elle s'est acharnée surtout à frapper la population civile, parce que, du champ de bataille, elle a transporté le carnage à l'intérieur des villes et des demeures privées, parce que, constamment, elle a fait de l'homme armé, le bourreau et l'assassin de l'homme désarmé, parce que, non contente d'exterminer des êtres vivants, elle a osé s'attaquer à la terre, cette chose sacrée qui porte et qui nourrit le genre humain."

La guerre de Vendée vue par ses historiens

Le livre récent de Cl. Petitfrère (7) se veut plus un recueil d'archives qu'un livre d'histoire. Il présente une abondante moisson de documents de l'époque, reproduits avec leur orthographe originale, ce qui ne manque pas d'être émouvant quand il s'agit de personnages manifestement peu habiles à tenir la plume. On y saisit sur le vif les réactions des patriotes ou des insurgés dans la tourmente, on y trouve les comptes-rendus envoyés à Paris par les "politiques", les décrets de la Convention, le fameux discours de Barère, le 1^{er} octobre 1793, au plus creux de la défaite républicaine. Barère, membre du Comité de Salut public, met en accusation la Vendée à la tribune de la Convention et la rend responsable de tous les malheurs de la patrie : "Détruisez la Vendée !" répète-t-il au début de chacune de ses périodes, selon un procédé oratoire éprouvé. Mais aux propos incendiaires de Barère devaient répondre bientôt les incendies, bien réels, et les tueries des séides de Turreau. Petitfrère apporte aussi de nombreuses citations de Mémoires, écrits souvent longtemps après les faits par les acteurs ou les témoins : Turreau, entre autres, qui, mis en accusation après le 9 thermidor, écrit en 1795 le plaidoyer qu'il présentera à ses juges (Turreau sera acquitté, fera une belle carrière administrative sous l'Empire... et Louis XVIII le fera chevalier de St-Louis en 1814 !). Plus tard, sous la Restauration, Mme de La Rochejaquelein, veuve du général de Lescure, Mme de Sapinaud etc... publieront leurs mémoires. Mais méfions-nous : la mémoire n'est pas toujours fidèle et, les années passant, elle fait de plus en plus le tri entre les "bons" et les "mauvais" souvenirs. Les mémorialistes ne sont pas des reporters.

Petitfrère classe tous ces documents selon un plan bien

construit, pour pouvoir, in fine, donner ses conclusions sur "les causes de la Vendée". Nous y reviendrons. Mais si l'on va jusqu'aux dernières pages du livre, on y remarque, dans la bibliographie, un bien intéressant classement des ouvrages cités, répertoriés selon trois catégories :

— "ouvrages s'intégrant dans le courant historiographique favorable à la Contre-Révolution" ;

— "ouvrages s'intégrant dans le courant historiographique favorable à la Révolution" ;

— "ouvrages s'inspirant d'une problématique nouvelle".

Laissons les termes, un rien pédants, de ces définitions. Voilà en tout cas bien séparés l'ivraie et le bon grain (le bon grain de l'un étant d'ailleurs l'ivraie de l'autre) et voilà surtout qu'apparaît une troisième catégorie qui se veut "au-dessus de la mêlée" : l'histoire sereine, l'histoire "science de l'homme". Le livre de Petitfrère, excellent d'ailleurs, s'y range naturellement, avec six autres références, toutes postérieures à 1960.

Parlons donc d'abord de l'ivraie et du bon grain, laissant pour un autre chapitre la discussion sur le thème "l'histoire comme science de l'homme".

Il est vrai qu'il ne faut pas longtemps pour décider du classement d'un livre ou d'un article dans l'une des deux premières catégories. Si je me permets un mauvais jeu de mots, la religion est tout de suite éclairée. Ce qui est laissé dans l'ombre chez les uns est chez les autres vivement mis en lumière, ce qui ne veut pas dire qu'en superposant les deux tableaux on aurait une bonne photographie. Mieux vaut, au contraire, profiter des différences de point de vue pour comprendre les sentiments du peintre.

Si l'on met à part la description des horreurs de la guerre qui, elles, hélas, se cumulent en effet de chaque côté, les unes expliquant les autres sans les excuser, si l'on met à part aussi le récit militaire des batailles et des faits de guerre qui ne nous intéressent pas ici, il reste à chercher dans ces histoires ce qui est l'essentiel dans une guerre : ce qui a donné au combattant son "moral", la "cause" qu'il a voulu faire triompher.

La difficulté est qu'on ne dispose pas sur ce point de témoignages de première main. Les archives présentées par Petitfrère, lorsqu'elles émanent des combattants, ne sont que des instantanés qui ne se perdent pas en considérations générales. C'est plutôt après coup qu'on fait parler les événements. C'est Michelet, soixante ans après, qui parlera le mieux de la Vendée vue du Paris révolutionnaire. C'est la marquise de La Rochejaquelein ou Béjarry qui évoqueront "la foi politique et religieuse" des Vendéens (l'expression, bien caractéristique dans son ambiguïté, se retrouve plusieurs fois chez Béjarry). Le mythe a déjà pris forme dans ces relations tardives.

Pour Michelet, l'insurrection vendéenne a été fomentée par les prêtres, soutenue par les nobles ; c'est une conspiration, un vaste complot. D'ailleurs, l'émeute de

Bressuire, le 24 août 1792, a lieu le jour de l'entrée des Prussiens à Longwy... La trame en est tissée par les prêtres, et par les femmes qu'ils intimident, contraignent, fanatisent au confessionnal. Il faut lire l'extraordinaire chapitre intitulé "Le prêtre, la femme et la Vendée". Reste à savoir si cette indéniable emprise, sinon du prêtre, au moins de la religion, n'est que fanatisme "barbare" ; si les prières, les chapelets, l'obsession des Vendéens à ne mourir - et à ne tuer - qu'en "état de grâce", ne sont que les survivances de croyances moyenâgeuses qui avaient déjà porté les fruits amers de la croisade des albigeois et de l'Inquisition - ou si, dans cette pâte fruste et, par certains aspects, en effet, barbare, ne travaillait pas aussi le levain de la foi, impondérable et invisible pour l'historien : C'est la question que nous examinerons plus loin.

Cette thèse du complot était d'ailleurs aussi, en 1793, celle des politiques de Paris, où le sentiment d'une vaste "conspiration aristocratique" contre la Révolution fut un des principaux ressorts qui déclencha et soutint la Terreur comme une nécessité de salut public. Or nous savons aujourd'hui qu'il n'y a pas eu complot - en Vendée tout au moins - et que l'insurrection vendéenne, dans ce pays où couvait depuis des mois et des années un mécontentement paysan de plus en plus violent, fut vraiment spontanée et n'eut de causes qu'internes. Une preuve de plus, qui serait risible si cette histoire n'était tragique, en est donnée par la réaction des émigrés. Les princes étaient alors en Westphalie, où ils apprirent que la Vendée s'était soulevée contre la République, entraînée par un général, M. de Gaston, qui remportait victoire sur victoire. Pendant trois mois on essaie sans succès de décider les Anglais à transporter en Vendée des agents des princes pour prendre contact avec M. de Gaston. Enfin, en août 1793, on apprend que le personnage n'existait pas et on s'en tient là (10). En fait, il y avait bien eu un Gaston, perruquier à Challans, qui, en mars 1793, avait pris la tête des insurgés de Basse-Vendée, s'était nommé lui-même général et s'était joint à Cathelineau. Il avait été tué dans les premiers combats. La rumeur, arrivant à la cour des princes, en avait fait naturellement un aristocrate, M. "de" Gaston : se pouvait-il qu'un chef militaire ne fût pas noble ? Le futur Louis XVIII n'était pas près, lui non plus, de comprendre la Vendée.

Quant à la propagande "fanatique", Michelet en situe très justement l'épicentre à St-Laurent-sur-Sèvre et accuse en particulier "les Filles de la Sagesse (qui allaient soufflant le feu ; ces bonnes infirmières, en soignant les malades, inoculaient la rage" (11). Voilà qui ne montre pas beaucoup d'estime pour l'apostolat de leur saint fondateur, Grignon de Montfort, dont le tombeau est à Saint-Laurent-sur-Sèvre et dont l'influence spirituelle, à travers la prédication de ses missionnaires et l'action de ses religieuses, avait profondément marqué pendant un siècle la piété vendéenne.

Mais si Michelet se trompe sur le complot et si sa passion anticléricale l'entraîne dans quelques excès - qui nous valent d'ailleurs de bien admirables pages -, Miche-

let voit juste quand il dénonce le péril de mort où la guerre de Vendée mettait la France : la personne "Vendée" se déclare l'ennemie de la personne "France" ; et l'on sait la passion de Michelet pour celle-ci. "La Vendée (en avril 1793) pouvait rire à l'aise des malheurs de la Patrie. C'est elle qui tuait la France... La Vendée prend corps, devient une armée... Elle se ferme, elle est chez elle. Et la France, au contraire, est ouverte à l'ennemi. Les Autrichiens, les Anglais, marchent sur Dampierre (qui) devant Valenciennes n'a plus que vingt-quatre mille hommes. Voilà ce qui couvre la France" (12). Quant à la "grande armée catholique et royale", voilà comment Michelet, débordant d'indignation, la décrit : "les trois Vendées (Anjou, Bocage et Marais), essentiellement discordantes entre elles,... s'unirent un moment, formèrent une même masse d'une grande armée barbare, et sur la Loire roulèrent ensemble, à Saumur, à Angers, à Nantes, leur épouvantable flot" (13).

Voilà qui n'est pas de la légende dorée du "saint de l'Anjou" (Cathelineau) et du "saint du Poitou" (Lescure).

Attentat abominable contre la France, c'est ce que ressentent les républicains. Un manuel récent d'histoire de la Révolution (Furet et Richet) résume en quelques mots : "à Paris, l'impression est terrible ; au moment où Dumouriez trahit, où le territoire national est menacé, la Vendée donne à la Révolution un coup de poignard dans le dos" (14). La personne "Vendée" s'est rendue coupable de haute trahison envers la France, son crime est aussi détestable que celui des émigrés de l'armée de Condé envahissant leur pays, les armes à la main, sous le commandement du duc de Brunswick - ou plus tard, des troupes françaises débarquant à Quiberon portant l'uniforme anglais.

Cet attentat de la Vendée contre la France, c'est la raison profonde de l'indignation des républicains, une indignation qui n'est pas tarie deux siècles après : l'étincelle qui a mis le feu, c'est la conscription ; la Vendée a refusé de se mobiliser pour défendre la France. Souvenons-nous combien Carnot, officier du génie, avait en horreur le geste des officiers émigrés remettant aux Prussiens les plans de nos forteresses, avant l'invasion...

Tout se passe comme si les "Blancs" ignoraient ce qu'on leur impute à crime, comme s'ils en étaient inconscients, estimant tout simplement "légitime" leur insurrection. A ma connaissance, ils ne répondront jamais à l'accusation fondamentale des "Bleus". Quitte à rappeler que, cent ans après, ils étaient ensemble à Verdun. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que, si les républicains regrettent les excès et les crimes de certains, ils ne soient pas près de s'apitoyer sur le sort des Vendéens ni d'admirer leur bravoure. Une solide muraille d'incompréhension, voire d'exécration, les séparera des "Blancs". Elle explique l'intolérance, même si elle ne l'excuse pas.

La littérature "favorable à la Contre-Révolution" est très abondante et loin de se tarir. Il est curieux, par

exemple, de constater que le Bulletin des Orphelins-Apprentis d'Auteuil ("A l'écoute") de septembre 1985 présente un article sur la Vendée qui est totalement de cette veine : "saint d'Anjou", colonnes infernales, génocide, rien n'y manque...

Ce qui marque souvent ces ouvrages, c'est leur inconscience de l'histoire nationale - comme si la Révolution n'y était qu'une horrible parenthèse qu'on essaiera d'oublier -, leur clôture sur le seul fait vendéen ("la Vendée se ferme", écrit Michelet), leur admiration exclusive, comme si l'autre, l'ennemi, n'était là que pour mieux mettre en valeur le courage, la piété, la foi des insurgés. Comme la statue d'un St-Michel élégant et rutilant tenant sous sa lance l'horrible dragon. Tout est blanc ici, noir là. Les foules "patriotes" de Nantes ou d'Angers sont des ramassis de malandrins, de "citoyennes à la morale relâchée" etc... Le livre de l'abbé Merlaud, "les Martyrs d'Angers", préfacé par son évêque, est un modèle de cet excès verbal (15). Reconnaissons que le sujet y prêtait. C'était une raison de plus de rester sobre.

De même que les républicains dénoncent la trahison et la barbarie de la guerre, de même les "contre-révolutionnaires" dénoncent la persécution religieuse et une barbarie symétrique. Mais tandis que les premiers n'ont pas de vitraux et pas de saints, les seconds peuvent faire valoir quantité de faits émouvants (le très authentique "grâce pour les prisonniers"), de récits pieux et touchants. Ils sont du côté des proscrits, des martyrs, des vaincus-malgré-leur-héroïsme. Ils ne jouent que sur ce registre et c'est ce qui explique sans doute que ce sont eux finalement qui sont le plus entendus. Comme les autres, ils arguent de leur bon droit. "La Nation et la Loi" doivent évidemment céder le pas à "Dieu et le Roi" : les premières sont terrestres et contingentes, les seconds nécessaires et sacrés. La longue cohorte des martyrs n'a-t-elle pas témoigné depuis toujours qu'on doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ? Le mur d'incompréhension et d'intolérance s'élèvera aussi haut que celui des "Bleus".

L'Histoire, science humaine ?

Le livre de Petitfrère, en tentant d'introduire dans le sujet une "problématique nouvelle", réussit d'abord à prendre ses distances par rapport aux deux camps. Il relate les réactions des uns et des autres en citant des textes authentiques, ne fait pas mystère des crimes perpétrés par les deux adversaires, sans tenir pour autant une sinistre comptabilité pour désigner le plus coupable. Pour rechercher les causes sociales de l'insurrection, il analyse les antagonismes préexistants : les campagnes contre les villes, les paysans "frustés dans leurs espérances de libération et d'enrichissement" (16) contre les bourgeois profiteurs de la Révolution et acquéreurs de biens nationaux. Les quelques recensements qu'on peut faire des origines sociales et du niveau culturel des "Blancs" et des "Bleus" appuient ses conclusions : l'histoire fait appel à la science sociale pour trouver dans cette guerre civile un aspect de "lutte de classes". Mais cet

antagonisme n'est pas suffisant pour déclencher une lutte inexpiable : au-delà des motifs économiques, au-delà du mécontentement fiscal, au-delà de ce que Bégarry appelle "la foi politique", Petitfrère reconnaît que "le mécontentement religieux ne fut pas le seul motif de la révolte, mais qu'il en fut un des plus fondamentaux. En outre, la foi fournit à la Vendée son idéologie, propre à unir les mécontents, à galvaniser l'esprit de sacrifice" (17).

Nous voilà au cœur de la question qui nous importe ici : la foi a-t-elle fourni à la révolte vendéenne un élément "idéologique" supplémentaire ("en outre") ? Il me semble que c'est méconnaître ce qu'est la foi (chrétienne), que celle-ci n'est pas du tout une "idéologie" et que son rôle moteur dans le cœur du combattant vendéen demande plus ample réflexion. L'histoire peut en effet, avec ses analyses "scientifiques" des comportements humains et des conditionnements sociaux, éclairer l'événement et la chaîne des causes. Elle peut prendre en compte les idéologies, les modes et les courants d'idées. Mais elle ne peut appréhender, ni faire entrer dans ses statistiques et ses computations ce qui vise à l'absolu, au transcendant, dans la relation intime de l'homme croyant à son Dieu : la foi.

Avant de réfléchir sur ce qu'a pu être la foi des insurgés vendéens et pour mieux situer ce que nous entendons par "acte de foi", nous allons nous permettre une digression sur le martyr - qui est, pour le chrétien, l'acte de foi suprême - en empruntant trois exemples à l'histoire de l'Eglise.

La foi des martyrs

Ceux qui vont jusqu'au sacrifice de leur vie pour sauver leurs frères sont des héros. Ceux qui acceptent la souffrance et la mort plutôt que de renier leur idéal sont des héros. Leur force d'âme, leur résolution, sont un exemple qui entraîne, et encourage à viser le même idéal. Nous disons "idéal" plutôt qu'"idéologie", mais la racine est la même et la sève est plus forte.

Ceux qui préfèrent mourir plutôt que de se séparer de Jésus-Christ sont des saints. La vie éternelle en celui-ci ("Je suis la résurrection et la vie" (18)) transcende la vie "ici-bas". Leur mort "ouvre les portes du paradis" et constitue pour nous le plus haut témoignage de leur foi.

Voici, résumé en quelques vers de Corneille, l'acte du martyr, emprunté à l'histoire des persécutions antiques :

Polyeucte brise les idoles (19)

"J'ai profané leur temple et brisé leurs autels
"Je le ferais encor si j'avais à le faire.

Félix, le gouverneur, le condamne :

"Enfin ma bonté cède à ma juste fureur
"Adore-les, ou meurs.

Polyeucte

"Je suis chrétien.

Félix

"Impie
"Adore-les, te dis-je, ou renonce à la vie.

Polyeucte

"Je suis chrétien.

Félix

"Tu l'es ? O cœur trop obstiné !
"Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné.

Pauline

"Où le conduisez-vous ?

Félix

"A la mort.

Polyeucte

"A la gloire !
"Chère Pauline, Adieu, conservez ma mémoire.

Si admirable que soit ce dialogue qui rappelle le drame des premières persécutions et des premiers martyrs, il appartient tout de même au théâtre et relève de la poésie lyrique et non de l'histoire. Mais celle-ci fourmille d'exemples authentiques. En voici deux.

En Août 1985, lors d'un voyage au Zaïre, le pape Jean-Paul II a proclamé bienheureuse une religieuse zaïroise, Anuarite, martyre le 1^{er} décembre 1964 à l'âge de 24 ans, lors de la révolution congolaise. Voici les faits : une troupe armée envahit le couvent le 29 novembre et emmène les 34 religieuses. Le chef du détachement, le colonel Olombe, se réserve la sœur Anuarite et veut qu'elle "devienne sa femme". Je cite l'article de Marcel Neusch dans "La Croix" (20) : "Menaces, injures, coups, rien n'y fit. Ses avances demeurèrent vaines. Une telle résistance l'exaspéra. Il se mit alors à frapper Anuarite avec la crosse d'un fusil. Puis il dit à deux Simba : "Transpercez cette sœur. Enfoncez le couteau dans son cœur." Anuarite n'eut qu'un mot : "Je vous pardonne parce que vous ne savez pas ce que vous faites."

A vingt ans, Anuarite avait fait sa profession religieuse et choisi d'être l'épouse de Jésus-Christ.

Le second exemple est tiré de l'histoire de la Vendée, plus précisément d'un document authentique reproduit en fac-similé dans le livre sur "Les Martyrs d'Angers 1793-1794" (21). C'est la minute de l'interrogatoire d'un prêtre réfractaire, Joseph Moreau, daté du 28 germinal an II. Joseph Moreau sera guillotiné le 29 germinal (18 avril 1794).

La Convention avait décrété, un an plus tôt, le 19 mars 1793, au moment où l'insurrection vendéenne venait d'embraser quatre départements, la mise hors la loi des insurgés et la création d'une commission militaire chargée de les livrer, après simple constatation d'identité, à l'exécuteur des jugements criminels. Elle avait confirmé la peine de mort pour "les prêtres, les ci-devant nobles" etc... Premier décret de terreur, alors que ce que nous

appelons la Terreur ne devait s'instaurer que quelques mois plus tard. La Convention, comme nous l'avons dit plus haut, réagissait avec violence devant une situation tragique : défaites aux frontières, perte des Flandres, et craignait d'être prise à revers dans l'Ouest par le "complot" contre-révolutionnaire. La commission militaire d'Angers était chargée de la répression des "délits militaires et de conspiration".

des prêtres et des aristocrates. La foi en Jésus-Christ est considérée comme un accessoire "idéologique" qu'on tolérerait s'il n'impliquait pas une conduite, des actes contre-révolutionnaires. Que le prêtre prête serment de la Constitution civile du clergé, qu'il se mette en règle avec la loi. Sinon, réfractaire il est hors la loi et sera puni conformément au décret rigoureux de la Convention. C'est très exactement la situation de Polyeucte devant Félix. Ce sera elle, à toutes les époques, des chrétiens persécutés par un pouvoir qui réclame des compromissions auxquelles elles estiment ne pouvoir se prêter sans renier leur foi.

Voici les demandes et les réponses enregistrées par le procès-verbal :

D. Ses noms, âge, état et demeure.

R. S'appelle Joseph Moreau âgé de 30 ans, natif de Saint-Laurent de la Plaine, district du Montglone (C'est un village situé à 5 km au Sud-Ouest de Chalonnes-sur-Loire).

D. Son domicile.

R. Qu'il n'en avait pas depuis longtemps, parcourant les campagnes.

D. Son état.

R. Etre prêtre, ci-devant vicaire de St-Laurent de la Plaine.

D. S'il a prêté son serment.

R. Que non.

Le fac-similé de la première page s'arrête là. La cause est entendue. Joseph savait bien qu'elle l'était, depuis son arrestation, depuis qu'en 1791 il avait décidé de ne pas prêter le serment et de s'enfoncer de plus en plus dans sa condition de réfractaire. La très grande majorité du clergé de sa région avait fait comme lui, mais au pays voisin de Saumur, au contraire, la majorité des prêtres avait prêté serment. Si Joseph Moreau avait hésité dans son choix, s'il ne s'était décidé peut-être que pour se conformer à celui de ses confrères et pour rester plus près de ses ouailles, la suite des événements avait dû le conforter dans la justesse de sa décision. Le roi en effet avait commencé par ratifier la Constitution civile du clergé, mais il s'était progressivement rétracté, refusant de recevoir les sacrements des mains des prêtres assermentés. Le pape avait formellement condamné la Constitution. Les évêques - dont le sien, celui d'Angers - avaient en très grand nombre refusé le serment, mais hélas, beaucoup avaient émigré, laissant leurs curés se démêler des affrontements entre "fanatiques" et "patriotes".

La persécution religieuse s'était levée, les réfractaires étant jugés faire cause commune avec la Contre-révolution et avec l'étranger. Et la guerre civile implaca-

*Henri de la Rochejaquelein au combat de Cholet en mars 1793
(d'après un tableau de Boutigny)*

L'en-tête de la feuille d'interrogatoire - un imprimé que le greffier remplissait en enregistrant les demandes et les réponses - porte en grandes capitales : "L'égalité, la liberté, ou la mort". Ce n'est pas simplement une formule dans le style de l'époque. Cet exergue révèle qu'il y a une lutte à mort entre la Révolution et ce qu'elle dénonce comme la Contre-révolution : le fanatisme, le complot

ble avait jeté les uns contre les autres les "Blancs" et les "Bleus". Joseph Moreau, rejetant une loi civile qu'il jugeait incompatible avec son engagement sacerdotal, avait fait son devoir de prêtre de Jésus-Christ, "parcourant les campagnes". Il avait accepté le martyre pour sa foi.

Il y eut sous la Révolution bien d'autres prêtres qui furent comme lui martyrs de leur zèle pour Jésus-Christ. Il y eut aussi des religieuses : Bernanos a présenté le drame des Carmélites de Compiègne. Les "Dialogues des Carmélites" sont une œuvre littéraire, mais l'authenticité des sentiments et des situations, sinon l'exactitude historique des propos, ne fait pas de doute.

L'Église, en "canonisant" ces martyrs, authentifie leur acte de foi : Ils sont morts plutôt que de renier Jésus-Christ. Leur acte héroïque est un acte d'amour suprême du Dieu révélé.

La foi des Vendéens

Il ne saurait être question de la juger, de la mesurer ou de la comparer. Mais, si nous trouvons chez les martyrs authentiques l'exemple le plus pur de l'action de la foi, du moins pouvons-nous en chercher ici et là les reliefs.

Bien des actes de piété qui nous sont rapportés et dont il n'y a pas de raison de contester l'authenticité, relèvent assurément de la foi véritable et non de la superstition. On y retrouve la marque de l'instruction religieuse prodiguée par les montfortains de St-Laurent-sur-Sèvre : dévotion à la Vierge Marie, réception fréquente des sacrements pour entretenir "l'état de grâce", c'est-à-dire d'union à Dieu. Cette pratique religieuse peut sembler incompréhensible à l'incroyant. Il n'en est pas moins qu'elle devait marquer profondément l'âme et le cœur des croyants vendéens, à des degrés divers selon la profondeur de leur conviction et l'enracinement de leur foi, selon la qualité et l'intensité de leur vie mystique. Il est certain que, pour ces hommes de foi, il devait être particulièrement douloureux d'être privé des sacrements qui rythmaient leur vie religieuse. Plus de messe, plus de confession - c'est-à-dire plus d'eucharistie et plus de pardon des péchés (et les pères montfortains n'avaient sans doute pas été sans exagérer la malice du péché dans la vie du chrétien), c'était insupportable. Cette révolution qui, par ses lois iniques, déportait les "bons prêtres" et en mettait des "faux" à la place, était insupportable. On commença par descendre dans les catacombes et les "bons prêtres" choisirent de continuer à exercer leur ministère clandestinement, malgré la menace de la peine de mort.

Est-ce une simple idéologie qui pouvait motiver un tel choix ? Une idéologie, un idéal, nous le rappelions, peut conduire à l'héroïsme. Une foi en l'homme, l'adhésion à des valeurs essentielles peut amener à estimer que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue si ces valeurs sont niées : "plutôt la mort que l'esclavage". Mais ce n'est pas tant à des valeurs sociales et humaines que se réfère la révolte vendéenne, c'est à une foi religieuse, une foi dans le Dieu

révélé des chrétiens, une foi qui concerne non seulement le destin de l'humanité en général et le sens de la vie "ici-bas", mais le destin personnel de chacun, ce que le chrétien nomme "la vie éternelle". Certes, pour le Vendéen de 1793, la vie éternelle évoquait essentiellement une vie au-delà de la mort, le ciel et l'enfer qu'on voit sculptés au tympan des cathédrales romanes et dont les pères montfortains faisaient des peintures impressionnantes. La sensibilité religieuse, la théologie, la réflexion philosophique ont bien évolué et nous trouvons aujourd'hui ces croyances "naïves", sinon "barbares" comme Michelet. Mais il faut bien noter au passage que la même interrogation subsiste de nos jours, la même urgence d'une réponse à la question dont le théologien Hans Küng a fait le titre d'un ouvrage : "Vie éternelle ?". On peut l'entendre ou l'ignorer. On peut, l'ayant entendue, refuser de suivre l'affirmation de l'évangile de St-Jean (22) : "la vie éternelle, c'est qu'ils Te connaissent, Toi le seul vrai Dieu, et celui que Tu as envoyé, Jésus-Christ", mais on peut - et c'est le parti du chrétien, aujourd'hui comme hier - répondre : "A qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle" (23).

Discours, hélas, hermétique pour l'historien incroyant. Écoutons l'un d'eux, qui cependant, déclare-t-il, essaie "de cheminer au mieux, hors de l'idéologie et du mythe, pour déceler les tendances profondes" (24) et qui souhaite donc introduire une "problématique nouvelle". "La foi religieuse, dit-il, en tant qu'elle est le fruit d'une aliénation, jaillit d'une réalité sociale fondée sur les rapports d'exploitation d'une classe par une autre, sur l'ignorance des lois qui régissent l'avenir des sociétés et le devenir des choses" (25). Lois qui ont été découvertes et codifiées en science par le marxisme. Pour l'historien matérialiste, le martyre est une aberration, la conclusion absurde de l'aveuglement d'un malheureux ignorant, inconscient d'être la victime d'une exploitation de classe. Pas de fissure par où pourrait pénétrer le rayon de gloire qui vient nimber le martyr. Pas de Dieu révélé, pas de transcendance, pas de vie éternelle : illusion et opium.

Sans aller jusqu'à une fermeture aussi catégorique, l'historien positif récusera à tout le moins l'intrusion dans les "sciences humaines" de la théologie ou de la religion, dans la crainte d'une contamination, un peu comme les sciences physiques rejettent les "parasciences". Mais, alors que les savants peuvent arguer que celles-ci n'apportent rien à celles-là et ne sont que divagations, l'historien est bien obligé d'admettre que les choix qu'implique l'acte de foi sont parfois un puissant ressort de l'événement. Et l'acte de foi (chrétienne), dans son essence même, monte du plus intime de l'individu et ne peut être ramené au jeu des autres influences, économiques, sociales ou psychologiques, qui sont l'objet des observations des "sciences humaines". L'historien ne peut aseptiser totalement ses statistiques et en exclure ce que nous nommerons la transcendance.

A cela, l'historien a beau jeu de répondre que l'acte de foi, tel qu'il est envisagé ici, n'est posé en claire conscience que par bien peu et que, pour le commun, la

religion et les "choses de la foi" relèvent simplement des options sociales, de l'"idéologie". Petitfrère n'écrit-il pas, à la suite de la phrase que nous avons citée : "camouflant des haines fort terre à terre sous un manteau de sainteté, elle (la foi) offrit à tous une raison exaltante de se battre, de tuer ou de mourir". Peut-on mieux annexer "la foi" aux diverses influences sociales ?

Il convient donc maintenant de s'entendre sur les définitions et de lever l'ambiguïté que nous avons déjà remarquée dans les propos de Béjarry, tels que : "atteinte dans sa foi religieuse et politique, la Vendée... se jeta généreusement dans la lutte" (26).

C'est Bergson, dans "Les deux sources de la morale et de la religion", qui nous donne la clé de la distinction indispensable : morale close, morale ouverte ; religion statique, religion dynamique. "La religion statique attache l'homme à la vie et par conséquent l'individu à la société, en lui racontant des histoires comparables à celles dont on berce les enfants" (27). La religion dynamique, c'est l'effort d'"intuition" d'une âme qui "se laisse pénétrer, sans que sa personnalité s'y absorbe, par un être qui peut immensément plus qu'elle ; comme le fer par le feu qui le rougit" (28). Et Bergson d'ajouter, pour répondre à l'objection qu'on ne devrait pas confondre en un même mot ces deux concepts : "il y a bien des raisons pour parler de religion dans les deux cas... il faut considérer que le mysticisme pur est une essence rare, qu'on le rencontre le plus souvent à l'état de dilution, qu'il n'en communique pas moins alors à la masse à laquelle il se mêle sa couleur et son parfum et qu'on doit le laisser avec elle, pratiquement inséparable d'elle, si on veut le prendre agissant, puisque c'est ainsi qu'il a fini par s'imposer au monde" (29). Osons transposer : le même élan mystique qui inspire, à l'état "pur", Joseph Moreau dans son sacrifice "mêle sa couleur et son parfum" à la récitation du chapelet par la troupe vendéenne, au port de l'insigne montfortain - le Sacré-Cœur surmonté d'une croix -, aux signes de croix que, dit-on, faisaient les combattants avant d'ouvrir le feu. Sous "les haines fort terre à terre" il faut savoir reconnaître, quand elle s'y trouve, l'étincelle de sainteté. Ce n'est assurément pas un hasard si la voix publique nommait Cathelineau "le saint de l'Anjou" et Lescure "le saint du Poitou". Elle n'a pas, et pour cause, décerné le même titre à Charette...

Ceci dit, il faut bien constater aussi que, "mêlés à la masse" avec le levain de sainteté, il y avait, puissants, les ferments de haine qui agitaient le cœur du Vendéen croyant. La haine et la foi, elles sont réunies sur la croix de Pouzauges "massacrés en haine de leur foi", a-t-on écrit en 1977...

Les "Blancs" soupçonnent les "Bleus" de haine, les "Bleus" répondent que "les filles de la Sagesse, bonnes infirmières, inoculaient la rage". Cette haine, cette rage qui saisit aux entrailles dans le combat, c'est une sorte d'instinct mauvais que soulève la colère. Explicable, certes ; inévitable, peut-être. Mais faut-il en faire le lin-cœur des martyrs ? La Vendée a été gorgée de haines pendant cette année terrible. Les uns et les autres criaient

vengeance dans l'horrible déchainement de la guerre civile, dans le massacre des prisonniers, dans celui des femmes et des enfants. Sans parler des "haines fort terre à terre". Fallait-il donc raviver ce souvenir et graver le mot "haine" dans la pierre deux siècles après ?

La Vendée aujourd'hui

D'où vient le renouveau vendéen que nous notions au premier chapitre ? Où va-t-il ? Le livre récent de Jean Huguet (5) veut répondre à ces deux questions.

La résurgence du souvenir révèle que la blessure faite à la France - et à la Vendée - en 1793 n'est pas fermée et se remet à saigner. Les républicains ont élevé un mur de silence, dit Huguet. Pour l'histoire officielle, la Vendée est une rébellion royaliste soutenue par les prêtres. On en parle très peu dans les manuels scolaires, on se garde d'en analyser les causes, on en reste en quelque sorte à la thèse des "brigands" et à Michelet. En face, "la guerre des géants" a été récupérée et par les nobles (et même, curieusement, par les bourgeois conservateurs, fils des bourgeois "patriotes" des villes de 1790) et par l'Eglise qui glorifie ses martyrs et donne en exemple les "saints" de l'insurrection. Nous avons dit quelques mots de la littérature qui en est résultée, et des signes, jusqu'à nos jours, de la vivacité de cette hagiographie. Tant qu'on n'aura pas enfin regardé en face cette atroce guerre civile, dit Huguet, tant qu'on n'aura pas médité sur ses causes réelles et ses conséquences, tant que chaque parti n'aura pas fait effort pour prendre quelque distance par rapport à ses a-priori et pour écouter sans passion le discours de l'autre, tant en un mot qu'on n'aura pas opéré une "catharsis de l'abominable drame de 1793", on n'en guérira pas la France : "on n'oublie pas un demi-million de morts", dit-il. (Huguet force très probablement les chiffres, nous l'avons dit, mais l'ordre de grandeur est bien celui des centaines de mille).

Quant à l'avenir, Huguet craint que se renforce, si l'on n'y porte remède, l'absurde manichéisme politique droite-gauche auquel la Vendée, plus ou moins inconsciemment, a poussé la France. Car Huguet estime que "l'assimilation de la politique à la guerre" est une des séquelles de l'insurrection vendéenne. Il a beau jeu pour retrouver dans celle-ci des traits de l'opposition droite-gauche d'aujourd'hui : le débat entre la légitimité (de la droite, ou du Roi) et la légalité (de la gauche, ou de la Convention) ; le combat pour *les* libertés (de l'école aujourd'hui, du culte hier) contre les tenants de *la* Liberté (qui l'honoraient hier en plantant des arbres et en dénonçant les tyrans et continuent aujourd'hui de la célébrer dans les discours).

On voit qu'Huguet n'hésite pas à donner au mythe vendéen une place centrale non seulement dans l'histoire intérieure de la France depuis la Révolution, mais aussi dans la politique intérieure française d'aujourd'hui. Que la guerre de Vendée elle-même ait eu une importance nationale, on le reconnaissait facilement, mais Huguet estime en outre que son retentissement - au moment des

faits et depuis deux cents ans - n'a pas cessé d'ébranler la conscience nationale : "on n'oublie pas un demi-million de morts". Comme si la "personne France" de Michelet et la "personne Vendée" n'avaient pas fini de régler leurs comptes.

Or, la tentation n'est-elle pas grande, au contraire, de "régionaliser" la Vendée ? Huguet signale le danger en passant, mais il me semble qu'en parlant de "la Vendée aujourd'hui", c'est bien la première question qui se pose. Administrativement, l'ancienne Vendée militaire s'étend dans quatre départements et se partage entre deux régions : Pays de Loire et Poitou-Charente. Elle n'a pas de langue locale, pas de limites géographiques naturelles, pas de capitale non plus - encore moins de revendication séparatiste. Rien ne la distingue donc, sinon son passé historique. Mais celui-ci est assez fort pour que, dans les faits, la "région Vendée", constituée déjà par les discours de Barère à la Convention, affirme de plus en plus son existence concrète : surtout, et c'est là l'écueil, dans le bazar ouvert aux touristes, où les objets marqués du cœur vendéen se multiplient, brioches ou cartes postales.

(A propos de ce cœur, Huguet fait d'ailleurs une remarque amusante (30). Le département de la Vendée aurait pris, il y a une cinquantaine d'années, un double cœur stylisé, sans couronne ni croix, pour blason, et pour devise "Utrique fidelis" (fidèle à l'un (ou l'une) et à l'autre). Ce que l'archiviste départemental qui en fit la proposition interprétait en "fidèle à un drapeau (blanc) comme à l'autre (tricolore)". Traduction bien imprudente ! Quand on parle de fidélité, en Vendée, c'est pour évoquer la légitimité plutôt que la légalité et le "utrique" s'adapte bien mieux à "Dieu et le Roi" qu'à "Chouans et patauds" comme le prétendait le naïf archiviste. Quant au double cœur, il appelait la couronne et la croix dont on s'est empressé de le sommer, alors que l'insigne des combattants vendéens n'avait aucune couronne : c'était le Sacré-Cœur avec la croix des Pères de Grignon de Montfort. L'emblème, en tout cas, fut adopté dans tout le territoire de l'ancienne Vendée militaire. On le retrouve aussi bien dans les Deux-Sèvres que dans le sud du Maine-et-Loire et pas seulement dans le département de la Vendée.)

Ce ne serait pas traiter convenablement la guerre de Vendée que de la réduire à une revendication régionale, à un folklore local. Heureusement, comme nous le remarquons, il n'y a pas de support culturel nettement marqué, mais on pourrait l'inventer, à coup de grands chapeaux, de vestes rondes et de moulins à vent.

L'admirable spectacle (la "cinéscénie") du Puy-du-Fou présenté chaque été, avec ses prolongements locaux (Radio-Alouette et les associations qui le soutiennent) accentue-t-il cette tendance à la régionalisation ? Oui et non. Oui dans la mesure où il est centré sur l'histoire du paysan vendéen, dans son cadre culturel local. Oui, parce qu'il fait appel à la mémoire locale, aux gens du lieu chez qui il ravive tout ce qui est folklore paysan : coutumes, danses, traditions. Non, parce que la guerre de Vendée est vraiment présentée comme un drame national, aussi

bien que les luttes récentes pour la libération de 1944. Non, surtout parce que les quelque cent mille spectateurs qui chaque année affluent aux Epesses viennent de toute la France. Si bien que je ne crois pas qu'on puisse appliquer au Puy-du-Fou le propos de Vovelle : ce n'est pas la Vendée qui y "fait recette", c'est l'histoire de France vécue à travers sa tradition paysanne et le drame national vendéen.

Faisons confiance à cette conscience (ou à cet inconscient historique ("on n'oublie pas un demi-million de morts")) pour éviter l'enlèvement régionaliste et pour que, quelque soit le zèle des marchands, les Français ne laissent pas le tourisme minorer la Vendée. Il faut en effet, comme le souhaite Huguet, que tous nos compatriotes, à commencer par ceux qui habitent la Vendée militaire (même si ce sont des nouveaux venus), regardent en face, dans toutes ses implications, le drame de 1793 et que cesse l'intolérance et l'ignorance mutuelles qui ont marqué les deux siècles passés. Ce ne sont pas seulement les historiens patentés qui doivent adopter une "problématique nouvelle", mais tous et chacun.

Un épisode souvent cité dans l'hagiographie vendéenne (31) est celui du général d'Elbée faisant réciter le Pater, à ses troupes qui avaient décidé d'exécuter leurs prisonniers, jusqu'aux mots "pardonnez-nous... comme nous pardonnons", et obtient qu'on renonce au massacre. De même, dans le spectacle du Puy-du-Fou, une très large place est faite au "grâce pour les prisonniers" de Bonchamps. Que ces illustres exemples n'ont-ils été imités par tant d'écrivains chrétiens, qui, en oubliant trop facilement que les torts ne sont pas tous du même côté lorsque sont déchaînées les passions sanglantes, se font les sectateurs sans nuance de la Contre-révolution ! Tout blanc, tout noir. Que ne méditent-ils les pages de Michelet, si excessives qu'elles soient dans leur lyrisme : "la Vendée tuait la France" ! Ceci n'excuse pas Turreau ni Carrier, mais du moins explique Hoche et n'ajoute pas à la gloire de Charette. Que ne prennent-ils enfin mieux conscience de l'insondable incompréhension qui séparait les révolutionnaires convaincus et de bonne foi, comme Carnot et bien d'autres, de la Vendée révoltée. Maintien de l'ordre, respect de la loi, répression des complots, disaient les uns. Viol des consciences, abominations insupportables de l'impunité, répondaient les autres.

Ce mur d'incompréhension enferme encore ceux qui se déclarent "favorables à la Révolution". Bien que leurs exclamations soient moins virulentes que celles du clan adverse, peut-être parce que leurs victimes, soldats et gendarmes, sont plus anonymes ; bien qu'ils n'aient pas entretenu de légende dorée, à part celle du petit tambour Joseph Bara - ils ne veulent pas dépasser l'opposition "les patriotes contre le fanatisme" et refusent finalement de chercher ce qui se cache derrière ce mot de "fanatisme". Ce n'est pas un fanatisme royaliste : on sait maintenant que le thème de la Vendée royaliste a été largement enflé et exploité après coup, au XIX^e siècle. C'est bien le fanatisme religieux dont il est question. Tant qu'on n'aura pas compris que ce "fanatisme" religieux n'est pas

simplement illusion, obscurantisme et superstition détestables, tant qu'on n'admettra pas que la foi du chrétien puisse être un reflet plus ou moins voilé, plus ou moins terne, d'un élan mystique qui répond chez lui à un appel venu de Dieu, ce Dieu révélé auquel il donne sa foi, - on n'aura pour les "Blancs" que mépris ou pitié, confortés par l'agacement que cause leur propagande contre-révolutionnaire toujours active.

La Vendée peut être un excellent thème de réflexion pour inciter à la tolérance, après avoir été, sur le moment et dans ses suites, un monument d'intolérance.

1793 : le "grand choc" entre les "Lumières" et la foi au Dieu vivant.

Le livre d'Huguet porte en sous-titre "France et Vendée 1793 - Le mythe et l'histoire", et cherche à montrer comment le mythe s'est nourri de l'histoire pour engendrer finalement, non seulement en Vendée mais en France, l'intolérance et les oppositions qui coupent le pays en deux. Non pas une minorité et une majorité qui se respecteraient mutuellement, mais deux partis qui se réclament d'"idéologies" qu'ils jugent incompatibles. A la manière en effet de ce "grand choc", de cette prise de conscience soudaine dont la Vendée de 1793 fut le siège.

Grand choc entre d'une part le siècle des Lumières qui avait mis sur le candélabre le flambeau de la modernité, tenu longtemps sous le boisseau, et d'autre part la religion du concile de Trente et de la Contre-réforme, seule régnante sur les autels. Celle-ci avait une façade impressionnante, mais elle est rongée par l'incroyance, évacuée, chez beaucoup de ses fidèles, de toute foi vivante. Elle ne comptait pas que des Talleyrands, c'est vrai, mais elle avait trop peu de Grignions de Montfort. C'était chez les humbles et dans le petit peuple à la campagne que restait vivante une foi authentique - qu'on aurait tort de moquer en la taxant de superstition montée du fond des âges. L'action des Pères de St-Laurent-sur-Sèvre, des Filles de la Sagesse, des Frères de St-Gabriel, leurs missions dans les villages, y avaient enraciné, avec l'instruction, une pratique de la foi : prière et vie sacramentelle. A cette masse que les adeptes des Lumières qualifiaient d'ignorante, "l'essence rare" du mysticisme mêlait "sa couleur et son parfum". Mais quel philosophe pouvait le comprendre ?

Lavoisier contre Cathelineau, voilà le "grand choc". Et si nous choisissons Lavoisier, fondateur de la chimie et de la physique modernes, plutôt que Voltaire, c'est pour signifier qu'il ne s'agissait pas seulement d'une révolution sociale et philosophique ni, à la limite, d'une lutte politique, mais de l'inauguration des temps modernes par la conquête de la nature, par l'application victorieuse de la raison humaine à la découverte de ses mystères : les lois universelles de la Mécanique régissent l'infiniment grand comme l'infiniment petit ; les molécules n'ont rien à faire de Dieu ("je n'ai pas besoin de cette hypothèse", avait dit Laplace). On pouvait entrevoir que tout ce qui était religion (la religion "statique" selon Bergson) serait

un jour totalement dissous par la science. En attendant, il fallait libérer l'homme de ses entraves, éclairer les ténèbres où l'avaient maintenu les nobles et les gens d'Eglise. L'Eglise catholique avait volontairement, sciemment, empêché le progrès des sciences, contraint la liberté de la recherche et de la communication du savoir. La philosophie "de la nature", comme la philosophie tout court, avait dû se réfugier dans les pays protestants pour y jouir du droit d'asile. Mais les temps étaient venus du grand ouragan libérateur. Il avait emporté le trône et l'autel (et un de ses tourbillons emportera aussi Lavoisier) : les portes de l'avenir étaient ouvertes et le resteraient.

Cathelineau, en face, en qui les "Bleus" ne voyaient que le champion d'une superstition attardée et destinée à périr faute de sève, était, lui, porteur d'une autre espérance. Il se rebellait contre le siècle nouveau, certes, il se conformait aux dogmes de l'Eglise, à ses rites anciens. Mais sous cet attachement au passé, il y avait en lui et en ses compagnons la foi en un Dieu vivant, tout autre, et bien au-delà de l'"hypothèse" de Laplace. Cathelineau, pour lui appliquer les mots de Bergson, "se laisse pénétrer" par Dieu "comme le fer par le feu qui le rougit".

Mais, mêlée indissolublement à la foi de Cathelineau, il y a la religion "statique", et c'est de là que viendra l'ambiguïté, plus tard la "récupération" par le conservatisme. Bientôt, la Vendée morte ou pacifiée, le Premier Consul signera le Concordat, moyen politique d'arriver "bien plus sûrement à tous ses grands résultats" (32). Au retour des Bourbons triompheront les évêques émigrés de retour d'Espagne. L'évêque de La Rochelle, dans le diocèse duquel se trouvait une bonne partie de la Vendée militaire, avait encouragé la résistance au Concordat et s'était rendu responsable de fait du schisme de la "Petite Eglise" des Deux-Sèvres. Nommé plus tard archevêque (concordataire !) de Reims, il se dérobera aux questions de ses anciens diocésains, avant de faire écrire que "leur conduite est un vrai scandale"... Quant au comte d'Artois, converti à la mort de sa maîtresse (33), il inaugurerà, devenu Charles X, le règne des cagots jusqu'au sursaut de 1830. Est-ce pour cette religion-là que Cathelineau s'était battu ? Au contraire, n'est-ce pas cette religion-là qui s'appropriera la fidélité vendéenne pour en faire le soutien de toutes les entreprises de restauration de l'ordre ancien, de rejet du changement ?

Dans la surprise et l'émotion de la révolte de 1793, il n'était pas question de réfléchir sur les raisons profondes de l'affrontement. L'heure était aux cris : "Dieu et le Roi", "Vive la République". Le malheur est qu'on en resta là ensuite. Peut-être est-ce parce que ceux qui auraient pu comprendre et exprimer la foi de la Vendée, ceux qui savaient écrire et qui jouissaient de la notoriété, n'étaient pas suffisamment proches du peuple des humbles. Sans doute eût-il fallu, à côté des Mémoires de Mme de La Rochejaquelein, ceux d'un prêtre-paysan (au sens où l'on parle aujourd'hui de prêtres-ouvriers), mais il n'en existait pas...

Et le mythe si bien décrit par Huguet a pris corps et consistance, et l'on a pu aboutir à cet extraordinaire

chassé-croisé dont nous sommes aujourd'hui témoins ; des Vendéens chrétiens de gauche, fils de la J.A.C. et du M.R.J.C., adhérents du Parti Socialiste ou du P.S.U. où ils se retrouvent, sous le drapeau des Droits de l'homme, avec les fils des républicains de 1789. Et des Vendéens chrétiens de droite et tenants de l'ordre social (républicain d'ailleurs, eux aussi), qui font cause commune avec la bourgeoisie conservatrice et acheteuse de biens nationaux qui peuplait les villes patriotes sous la Révolution.

Ce schéma, même s'il est un peu outré, devrait montrer du moins que le "mythe" vendéen entretenu par les deux partis de 1815 jusqu'aux dernières guerres devrait tout de même, si chacun y met du sien, être enfin évacué pour laisser la place au vrai débat qui fut à l'origine du drame et qui seul nous importe aujourd'hui : la foi en une vocation transcendante de l'homme est-elle une survivance absurde qu'effaceront les temps modernes ? Ou, au contraire, le levain de la foi, la "couleur" et le "parfum" du mysticisme n'imprègnent-ils pas cette masse transformée par la modernité ? Le destin de l'homme est-il limité à un horizon matérialiste que nous sommes sûrs d'explorer quelque jour, ou se déploie-t-il dans le "milieu divin" qu'évoque Teilhard ? L'univers est-il "une machine à faire des dieux" (Bergson, toujours) (34), ou le carrefour de hasards et de déterminismes ?

Bien que ces questions n'aient pas été formulées en 1793 dans ces termes modernes, bien qu'elles paraissent à cent lieues du politique, du social, auxquels on a tendance à confiner le débat, elles nous semblent au cœur de la dispute entre la Vendée et la République, cette dispute qui dégénéra en combat fratricide aux circonstances horribles. Les héritiers de chaque parti, porteurs chacun d'une réponse ou d'un message contradictoires ont poursuivi un affrontement qui a été rapidement réduit et "récupéré" par le politique. Les intérêts immédiats, les médiocrités des uns et des autres (ces "haines fort terre-à-terre", selon Petitfrère) contribuent à entretenir les retranchements en masquant les problèmes de fond, en nourrissant l'intolérance.

Pour que le souvenir des 32 habitants de Pouzauges, massacrés non pas "en haine de leur foi", mais plutôt "à cause de leur foi", ne soit pas seulement le souvenir d'une révolte désespérée, pour que les centaines de milliers de morts français, républicains ou vendéens, ne soient pas ensevelis dans une éternelle discorde, pour que la mémoire nationale puisse intégrer la Vendée dans une "problématique" vraiment "nouvelle", il faut d'abord que vienne la tolérance et que cesse la "haine", il faut qu'enfin la parole de l'autre puisse être entendue. Que soit reconnu et absous le crime de "non-assistance à patrie en danger". Que soit retiré le mot odieux de "génocide" qu'on a vu surgir récemment.

Mais il faut aussi qu'on ne réduise pas l'analyse à ce que peuvent enregistrer et traiter les sciences de l'homme, qu'on ne confonde pas "idéologie" et "foi religieuse", qu'on distingue les deux "sources" de la religion et qu'on n'esquive pas finalement la grande interrogation sur le sens de la vie à laquelle les Vendéens catholiques et les

hommes des "Lumières" apportaient des réponses opposées. Le débat qu'ils ont ouvert n'est pas près d'être clos, et il ne le sera jamais tant qu'il y aura des hommes libres, et qui pensent. C'est l'honneur des Vendéens comme celui des hommes de la Révolution d'avoir été, à un moment décisif de l'histoire, de ces hommes libres.

Emmanuel GRISON

Notes et références

1. *Mémoires de la Marquise de La Rochejaquelein, nouvelle édition, Mercure de France, 1984.*
2. *A de Béjarry, Souvenirs Vendéens, Y. Salmon, 35150 Janzé, 1981.*
3. *J.C. Martin, "La Vendée, région-mémoire", Les Lieux de Mémoire, t.I., La République, sous la direction de P. Nora, Gallimard, 1985, p. 595.*
4. *M. Vovelle, "Bicentenaire, nous voici !", Le Monde aujourd'hui, 14-15 juillet 1985.*
5. *J. Hugué, Un cœur d'étoffe rouge, Robert Laffont, 1985, p. 31.*
6. *M. Agulhon, "La Révolution française au banc des accusés", XX^e Siècle, 1985, p. 15.*
7. *La Vendée et les Vendéens, présenté par Claude Petitfrère, Gallimard-Julillard, collection Archives, 1981, p. 62.*
8. *M. Agulhon, op. cit., p. 9 et 15.*
9. *G. Walter, La guerre de Vendée, Plon, 1953.*
10. *Duc de Castries, Les Hommes de l'Emigration, J. Tallandier, 1979, p. 130.*
11. *Michelet, Histoire de la Révolution Française, éd. La Pléiade I, p. 1158.*
12. *Michelet, op. cit., II p. 314.*
13. *Michelet, op. cit., II p. 447.*
14. *F. Furet et D. Richet, La Révolution Française, 1965, éd. Maresbout p. 192.*
15. *André Merlaud, Les Martyrs d'Angers 1793-1794, éd. S.O.S. 1984, p. 58.*
16. *Cl. Petitfrère, op. cit. p. 100.*
17. *ibid., p. 229.*
18. *Jean, 11, 25.*
19. *Polyeucte martyr, acte V, scène III.*
20. *Marcel Neusch, "Sœur Anuarite, une martyre pour l'Afrique" La Croix, 13 août 1985.*
21. *A. Merlaud, op. cit., planche hors texte en face p. 32.*
22. *Jean, 17, 3.*
23. *Jean, 6, 68.*
24. *Cl. Mazauric, Sur la Révolution Française, Editions Sociales, 1970, p. 198.*
25. *ibid., p. 216.*
26. *Béjarry, op. cit. p. 10.*
27. *H. Bergson, Les Deux Sources de la Morale et de la Religion, 1932, éd. Félix Alcan, 28^e éd., 1939, p. 225.*
28. *ibid., p. 226.*
29. *ibid., p. 227.*
30. *Hugué, op. cit., p. 183.*
31. *P. Doré-Graslin, Itinéraires de la Vendée Militaire, Garnier 1979, p. 46.*
32. *Napoléon, cité par Latreille & al., Histoire du Catholicisme français, Spes 1962, III p. 166.*
33. *Duc de Castries, op. cit., p. 185.*
34. *H. Bergson, op. cit., p. 343.*

LA PAIX, ESPÉRANCE LUMINEUSE DE TOUS LES PEUPLES DE LA TERRE

par le Cardinal Paul POUPARD

Nous présentons ci-dessous un texte qui est l'essentiel de l'allocution prononcée par le Cardinal Paul Poupard, Président exécutif du Conseil Pontifical pour la Culture, Président du Secrétariat pour les non Croyants, à l'occasion de sa réception du Doctorat Honoris Causa à l'Université de Louvain.

Réflexions sur la Paix en cette année 1986, Année internationale de la Paix, en un temps marqué par l'effacement des certitudes et la fascination des idoles, dans un monde désorienté et une culture éclatée.

Nul doute que, parmi les problèmes humains de ce temps, il n'en soit un qui s'impose à tous les hommes de bonne volonté, en cette Année internationale de la Paix : la Paix, une paix si profondément menacée en cette fin de siècle et de millénaire et qui demeure pourtant l'espérance lumineuse de tous les peuples de la terre.

Pacem in terris.

Il m'en souvient, voici bientôt 25 ans, c'était au Vatican, en la fête du Jeudi Saint de l'année 1963, le Pape Jean XXIII, dont j'étais alors le jeune collaborateur, lançait au monde ce cri d'angoisse et d'espérance qui suscita chez tous les croyants et non-croyants, fraternellement unis, un immense élan d'enthousiasme et de fra-

ternité : sa fameuse lettre encyclique "**Pacem in Terris**" sur la paix entre toutes les nations, fondée sur la vérité, la justice, la charité, la liberté. La première phrase, comme un manifeste vigoureux, conjoint l'attente des hommes et l'appel de Dieu. Permettez-moi de la restituer à nos mémoires parfois assoupies : *La paix sur la terre, objet du profond désir de l'humanité de tous les temps, ne peut se fonder et s'affermir que dans le respect absolu de l'ordre établi par Dieu.* Et après avoir développé l'ordre entre les êtres humains, les rapports entre les hommes et les pouvoirs publics au sein de chaque Communauté politique, les rapports entre les Communautés politiques, et les rapports des personnes et des Communautés politiques avec la Communauté mondiale, le pape lançait un pressant appel : *A tous les hommes de bonne volonté incombe aujourd'hui une tâche immense, celle de rétablir les rapports de la vie en société sur les bases de la vérité, de la justice, de la charité et de la liberté. A tout croyant en particulier, il revient d'être dans le monde d'aujourd'hui, comme une étincelle lumineuse, un centre d'amour et un ferment pour toute la masse. Cela, chacun le sera dans la mesure de son union à Dieu.*

Et le vieux pape qui allait mourir à peine deux mois plus tard, le 3 juin 1963, commentait ainsi lui-même ce qu'on peut bien appeler son testament spirituel : *L'Encyclique porte sur son front la lumière de la révélation divine qui donne à la pensée sa substance vive. Mais les lignes doctrinales ont aussi leur origine dans les exigences intimes de la nature humaine, et elles sont surtout du domaine du droit naturel. La paix universelle est un bien qui intéresse tous les hommes, et c'est donc à tous indistinctement que nous avons ouvert notre cœur. Aussi avons-nous confiance que les hommes feront bon accueil au message de l'encyclique "**Pacem in Terris**" et qu'ils lui ouvriront leur cœur.*

Les hommes de cœur, et ils sont innombrables, ont été touchés par ce message qui n'a cessé de demeurer une source d'inspiration pour la réflexion et pour l'action.

Populorum Progressio.

Quatre ans plus tard, c'était le mardi de Pâques, 28 mars 1967, à la demande du Pape Paul VI qui avait recueilli l'héritage de son vénéré prédécesseur, et dont j'étais devenu le collaborateur, je présentais à la Presse internationale l'encyclique "**Populorum Progressio**" sur le développement des peuples, dont le mot d'ordre fit le tour du monde en un éclair : **Le développement est le nouveau nom de la paix.** *L'heure de l'action a sonné. La survie de tant d'enfants innocents, l'accès à une condition humaine de tant de familles malheureuses, la paix du monde, l'avenir de la civilisation sont en jeu. A tous les hommes et à tous les peuples de prendre leurs responsabilités. Car, si le développement est le nouveau nom de la paix, qui ne voudrait y œuvrer de toutes ses forces ? Oui, tous, nous vous convions à répondre à notre cri d'angoisse au nom du Seigneur.* Et commentant lui-même son appel, Paul VI invitait les directeurs des quotidiens des pays du Marché Commun à se faire *toujours plus et mieux, les avocats de cette grande cause de la fraternité*

entre les hommes et les peuples. Elle seule en effet amènera cette paix tant désirée, dont notre prédécesseur Jean XXIII avait fixé en traits inoubliables les quatre fondements : la vérité, la justice, la liberté et l'amour.

Quelques mois plus tard, le 15 décembre 1967, je présentais à la presse internationale avec le Cardinal Roy, Président de la nouvelle Commission Pontificale "Justice et Paix" le message du Pape Paul VI qui instituait la célébration d'une Journée de la Paix :

*Nous nous adressons à tous les hommes de bonne volonté pour les exhorter à célébrer la Journée de la Paix dans le monde entier, le premier jour de l'année civile, le 1^{er} janvier 1968. Notre désir serait qu'ensuite, chaque année, cette célébration se répète, comme un souhait et une promesse, à l'ouverture du calendrier qui mesure et décrit le chemin de la vie humaine dans le temps. Nous voudrions voir la paix, avec son juste et bienfaisant équilibre, dominer le déroulement de l'histoire à venir. L'Eglise catholique, ajoutait-il, veut simplement lancer l'idée auprès de tous les hommes de bonne volonté. Car la paix se fonde sur une nouvelle mentalité. Certes un long chemin est encore nécessaire pour rendre universelle et opérante cette mentalité. Une nouvelle pédagogie doit éduquer les nouvelles générations au respect réciproque des nations, à la fraternité des peuples, à la collaboration des différentes populations entre elles, en vue également de leur progrès et de leur développement. Car la paix ne peut être basée sur une fausse rhétorique de paroles. Le mot **paix** ne signifie pas pacifisme, il ne cache pas une conception lâche et paresseuse de la vie. Il proclame au contraire les plus hautes et universelles valeurs de la vie : la vérité, la justice, la liberté, l'amour. Aussi invitons-nous hommes et nations à élever à l'aube de l'année nouvelle cet étendard de la paix qui doit guider le navire de la civilisation à travers les inévitables tempêtes de l'histoire, au port de ses plus hautes destinées.*

Les tempêtes de l'histoire.

Certes, les inévitables tempêtes de l'histoire n'ont pas manqué depuis lors. Et en recevant le Corps Diplomatique pour le traditionnel échange de vœux le 11 janvier 1986, le Pape Jean-Paul II relevait plus de 130 conflits locaux depuis 1945, qui ont fait plus de 30 millions de tués ou de blessés, causé des dommages énormes, ruiné certains pays, et laissé des séquelles graves dans les consciences, surtout chez les nouvelles générations. Et il évoquait les drames qui font la une de l'information de notre temps tragique : le peuple libanais, le conflit entre l'Iran et l'Irak, le peuple afghan, la situation du Cambodge, l'apartheid en Afrique du Sud, l'Ouganda, le Tchad, les populations éthiopiennes, le conflit entre le Burkina Faso et le Mali, l'Amérique Centrale et certains pays du continent latino-américain en proie à une cruelle escalade de la guérilla qui vise sans discrimination les institutions et les personnes, et la grande fracture qui sépare les peuples de l'Ouest et de l'Est, comme les questions posées par les disparités croissantes entre le Nord et le Sud, car toute injustice met la paix en péril, comme

aussi le terrorisme à l'intérieur des pays, le terrorisme international, et le terrorisme systématique, quasi institutionnalisé, qui s'appuie sur tout un système policier secret et anéantit la liberté et les droits élémentaires des millions d'individus "coupables" de ne pas aligner leur pensée sur l'idéologie triomphante et généralement impuissantes à attirer l'attention et le soutien de l'opinion publique internationale.

De l'ONU à Assise.

Comment tous les croyants ne participeraient-ils pas au grand mouvement de prière pour la paix, annoncé par Jean-Paul II à Saint-Paul hors les Murs le 25 janvier dernier, et qui trouvera son aboutissement en octobre prochain à Assise, dans le sillage de Saint-François, dans une prière commune qui réunira fraternellement tous les catholiques avec les chrétiens et tous les chrétiens avec les croyants des grandes religions non chrétiennes, de l'Islam et du Bouddhisme en particulier. Nous y ferons nôtre la prière de Saint François : *Seigneur, fais de moi un instrument de paix. Là où il y a de la haine, que je mette l'amour.* Ainsi l'appel angoissé du Pape Paul VI devant l'Assemblée générale de l'ONU à New-York le 4 octobre 1965, voici vingt ans, en la fête de St François, trouvera-t-il à Assise, à deux décennies de distance, son écho le plus profond : *Soyez ensemble les uns avec les autres, et les uns pour les autres, pas l'un au-dessus de l'autre, jamais plus les uns contre les autres, jamais, plus jamais, jamais plus la guerre, jamais plus la guerre ! C'est la paix, la paix, qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité !*

Vouloir la paix.

Ces mots d'ordre sont une invitation à penser, et une invitation à agir. Vouloir la paix, c'est vouloir la vie. Vouloir la vie, c'est se libérer de la peur et de l'angoisse et c'est œuvrer pour la justice. Œuvrer pour la justice, c'est avoir le cœur neuf, l'esprit libre, lutter courageusement contre toutes les entreprises totalitaires et les idéologies dominatrices.

Vouloir la paix, c'est être lucide, sans avoir peur. C'est être conscient, devant les menaces. C'est être courageux au cœur de l'épreuve. C'est être solidaire à l'heure du danger. C'est respecter la vie et donner des moyens de vivre, avec des raisons de vivre.

Ni l'abus autoritaire de la force, ni la seule aspiration à la paix ne suffisent à l'instaurer. Les anciens disaient : "**Opus justitiae pax**", la paix est le couronnement de la justice. Ou encore : "**ordinata concordia**", la concorde bien ordonnée. Et saint Thomas commentait ainsi Saint Augustin : c'est la concorde qui fait régner l'accord entre deux personnes, en maintenant les droits de chacun (1).

Qui le voit, cette paix est celle des pacifiques et non des pacifistes. Elle est l'œuvre des faiseurs de paix comme le dit l'Evangile des Béatitudes, et non celle des défaitistes.

Je requérais d'abord qu'on fit la paix, disait Jeanne d'Arc. Au cas où on ne voulait pas faire la paix, j'étais prête à combattre. Sa lettre au duc de Bedford est célèbre : elle est "toute prête à faire la paix, si vous voulez lui faire raison". Autrement dit, la paix est valeur sans prix, mais non pas à n'importe quel prix. Hors de la justice et de l'honneur, il n'y a de paix véritable, ni pour les hommes, ni pour les peuples.

Le cardinal Poupard avec le pape Jean-Paul II

La menace de l'holocauste.

On l'a dit et répété : l'humanité aujourd'hui prend douloureusement conscience d'être irréversiblement entrée dans une nouvelle phase de son histoire où la menace de la guerre ne met plus en jeu la prépondérance d'un parti sur l'autre par homicide, mais la destruction des deux par un suicide collectif. Devant cette situation inouïe, se profile la tentation d'une éthique de détresse qui baisse les bras en renonçant au combat et préfère vivre en esclave plutôt que mourir en homme libre. Comment philosophes et théologiens, penseurs et professeurs, d'une Université catholique ne seraient-ils pas provoqués à relire le texte fameux de Juvénal qu'Emmanuel Kant avait gravé dans sa mémoire : "**Summum crede nefas vitam preferre pudori et propter vitam vitae perdere causas**". Pense que la pire des choses, le summum du déshonneur, c'est de préférer la vie à l'honneur et, pour sauver sa vie, de perdre ses raisons de vivre.

Je suis d'une génération qui a connu, avec la guerre, la déportation, et la résistance aussi jusqu'au four crématoire. Toutes les résistances spirituelles, comme celles de

mes ancêtres angevins que Jean-Paul II vient de béatifier et qui ont préféré mourir au Champ des Martyrs que renier leur foi et leurs prêtres, sont nées de cette conviction que la valeur suprême n'est pas la vie terrestre, mais l'amour capable d'affronter la mort même, comme le Père Maximilien Kolbe au bloc de la mort, l'affreux bunker du camp d'Auschwitz, pour sauver un père de famille condamné iniquement par ses bourreaux nazis.

L'humanité de l'Homme.

C'est dire que la recherche obstinée de la paix, comme celle de tous les biens humains, ne peut se faire au détriment de l'humanité de l'homme. Elle est un bien moral, qui englobe toutes les données sociales, politiques et économiques, pour les intégrer dans un dynamisme constructeur qui les dépasse. Elle commande donc d'affronter courageusement tous les problèmes cruciaux de notre temps, les émigrés, les minorités ethniques et religieuses, les nouveaux pauvres, les chômeurs, et tous ceux que l'on a tristement appelés les laissés pour compte de la croissance.

Créer une culture de la paix.

Énoncer ces problèmes, c'est rappeler des exigences à la fois de pensée et d'action qui appellent la mise en œuvre d'une réflexion interdisciplinaire et d'une action solidaire.

Dix ans moi-même Recteur de l'Institut Catholique de Paris et aujourd'hui en charge près de Jean-Paul II du dialogue de l'Église catholique avec les Non-croyants comme avec les cultures, ma conviction est ferme. Les hommes veulent vivre et vivre en paix, et ils en ont à la fois le désir et les moyens. Mais une minorité d'hommes, par le mécanisme complexe de la concentration des pouvoirs et des moyens et le jeu combiné des craintes démesurées et des espoirs illusoire, tend à rendre impossible cette requête nécessaire. Il y faut donc la conjonction de toutes les intelligences et de toutes les volontés, de tous les courages et de toutes les sensibilités, pour un puissant élan d'amour et de paix.

La paix est une valeur sans frontières, qui demande à être vécue d'abord à l'intérieur de toutes nos frontières, comme une disposition d'ouverture et de partage, de disponibilité et d'amour. En cette université de Louvain, au cœur d'une Europe en proie au doute et à la division et dans un monde traversé par l'injustice, la violence et la haine, il vous revient d'œuvrer inlassablement pour opposer aux germes mortifères de notre temps une culture de la paix. Travaillez à briser ce véritable cercle de fer qui semble enserrer dans son étreinte inhumaine toutes les valeurs éthiques et spirituelles.

Comme l'enfant fragile et menacé, la paix demande beaucoup d'amour. Comme le Père de Foucauld, le 1^{er} décembre 1916 voici bien 70 ans, le criait en un ultime message au creux de ce désert qui allait bientôt l'ensevelir : "On n'aime jamais assez".

Au bord du gouffre.

Nous vivons sans nul doute une heure dramatique de l'histoire du monde où l'homme, étourdi de ses conquêtes prodigieuses, titube sur son destin. Comme le disait Paul Ricœur, l'hypertrophie des moyens se conjugue avec l'atrophie des fins. Bien plus, le progrès technique lui-même que l'homme avait cru domestiquer, se retourne contre lui. Et les fêtes somptueuses de l'imaginaire ne suffisent plus à combler les frustrations de tous ordres qui troublent et ruinent un présent anémique. Dans sa longue marche à travers les civilisations et les cultures, l'homme précaire de Malraux se prend à douter de son chemin, entre un passé mythique et un avenir utopique. La terre se désacralise et l'homme se déshumanise. Faute de ce supplément d'âme que le philosophe Henri Bergson déjà estimait nécessaire devant l'étourdissant progrès technique, la nature même de l'homme, lorsqu'elle n'est plus incarnée dans une culture vivante dépérit, comme le prophétisait déjà, voici 20 ans, Michel Foucault : *L'homme s'effacerait, comme à la limite de la mer un visage de sable* (2). Dans notre monde cassé et une culture émietée, les futurologues ne sont pas gais, et diagnostiquent que l'homme, ce chef-d'œuvre, est en péril, *cet arrière-neveu de limaç qui inventa le calcul intégral et rêva de justice*, selon la forte expression du biologiste Jean Rostand.

Qui ne le voit ? Devant ce gouffre abyssal et mortifère, l'heure est venue pour l'humanité de se ressaisir, de tourner résolument le dos à tous les prophètes de malheur, et d'avancer avec confiance sur les chemins de la paix **ut veraciter, non fictè, nuntiarent pacem**, afin d'annoncer la paix en vérité, et non avec hypocrisie (3).

Paix intérieure, Paix sociale, Paix internationale.

Certes, il faut le redire : guerre à la guerre ! Mais il faut aussi agir conjointement, en ces trois dimensions inséparables : guerre bien sûr à la guerre nucléaire, totale, entre les nations. Mais guerre aussi à la guerre sociale inexpiable entre les classes, les groupes, les partis, les cultures et les races. Et guerre tout d'abord à la subversion intérieure des consciences. Car c'est dans l'homme que naissent la violence et les conflits, le terrorisme et les discriminations, les rivalités de groupes et les haines de classes, l'intolérance et le racisme, la concurrence effrénée et la lutte fratricide. Le lien est étroit, et je dirais même fondamental, substantiel et vital, entre la paix et la culture. La source de la guerre vient de la désagrégation des composantes intimes de l'humanité de l'homme.

Déjà saint Paul, faisant écho aux plus profonds des philosophes de son temps, gémissait sur cette distorsion entre le désir et l'agir, la volonté de bien et l'action malfaisante, et nous conviait à ce que le poète Rimbaud appelle "le combat spirituel, aussi brutal que bataille d'hommes". Le chemin de la paix commence là, humblement, dans l'éducation à surmonter les pulsions désordonnées des passions, dans la pédagogie patiente qui

apprend à affronter cette guerre intestine, angoissante et douloureuse, contre une part de nous-même, celle-là même qui aux prémices de l'humanité en genèse, arma Caïn envieus contre son frère Abel désarmé. Car, si l'homme déserte ce champ de bataille intérieur, par un abandon des plus lâches, c'est sa propre conscience qu'il quitte et qui dépérit. Et lorsque la conscience intérieure et personnelle a disparu, la conscience sociale et internationale privée de ses bases naturelles, s'évanouit. Et naturellement, si l'on ose dire, la paix sociale disparaît et la paix internationale est gravement menacée. Poursuivre le bien inestimable de la paix internationale implique donc de rechercher inlassablement la paix sociale, et tout d'abord d'instaurer ou de restaurer la paix intérieure de la conscience. Cette conquête des valeurs fondamentales correspond aux plus profondes exigences de la personne et de sa croissance en humanité selon toutes les dimensions de son être, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

La quête des valeurs.

La poursuite obstinée de la paix, c'est aussi, c'est d'abord la quête des valeurs économiques et sociales, certes, politiques et syndicales, mais en tout premier lieu des valeurs, j'oserais dire, antiques, qui les fondent, ces valeurs de l'être, qui sont à la fois noétiques et esthétiques, psychosomatiques et culturelles, religieuses et morales. La culture de la paix, c'est, je le répète, le choix des valeurs, la responsabilité de ces choix, et leur liberté assumée. Si la nature de l'homme est d'être sujet de culture, il n'est pas de culture sans homme, ni d'homme sans culture. La culture est le mode spécifique de l'existence humaine qui prend conscience à la fois de son humanité incarnée et de son destin transcendant. L'homme réel, concret, historique, dans le dynamisme de son existence, le tragique de ses choix, l'inquiétude et la nostalgie de son quotidien, la mobilité de son espérance, sa recherche lancinante de communion, sa quête obstinée de vérité, sa recherche de fraternité, sa soif de justice, son rêve de beauté, son exigence de liberté, sa hantise de cohérence, tel est l'homme dans sa faim de paix.

Humaniser l'homme.

Chers amis, vous êtes des hommes de culture, vous serez donc des artisans de paix, car la vraie culture est humanisme et humanisation de l'homme, humanité, respect, attention, humilité. Soljénitsyne écrit très justement, dans "Août 14" : *C'est une loi universelle : l'arrogance est le plus sûr indice du manque de culture. Un homme peu cultivé est arrogant, alors que celui qui est cultivé en profondeur devient humble.* (4) Alors que beaucoup d'hommes, et de jeunes aujourd'hui, sont inquiets devant l'avenir, il est urgent de redécouvrir la dimension plénière de l'existence, qui n'est pas enfermée dans les limites étroites du cadre intramondain qui paraît définitivement l'enclorre. "L'on m'a dit que j'étais le fils de l'homme et de la femme", disait le poète surréaliste Lautréamont, "je croyais être bien davantage". Qui dira les

germes de violence enfouis, latents dans le refus de toute transcendance. Nul doute qu'en notre temps iconoclaste et orphelin, le déclin des religions traditionnelles, la progression de la sécularisation et son aboutissement dernier dans le sécularisme, la montée de la technologie, l'envahissement de la rationalisation mathématique, la frustration engendrée par une vie impersonnelle, la raréfaction des guides spirituels et des maîtres intellectuels n'aient puissamment contribué, par leur effet cumulatif, à une exaspération du vide de la vie et à des poussées contradictoires qui ont ébranlé les quatre colonnes fondamentales de l'Occident : la famille, l'Eglise, l'école, la société. (5)

En notre société pluraliste où trop de penseurs ont abondé davantage du côté des problèmes que de leur solution, l'incertitude engendrée par le vide spirituel et moral, la détresse de vies sans signification comme sans amitiés ont rendu les personnes vulnérables et les existences précaires. La perte de la transcendance dans le monde moderne est sans nul doute l'un des facteurs les plus profonds du déséquilibre de notre civilisation, avec la tentation du nihilisme qu'il entraîne. Toute culture de paix, comme toute culture, appelle une vision de l'homme, suppose une conception de l'existence. Chers Amis, c'est cet humanisme plénier que je vous invite à construire, en réponse à l'aspiration la plus profonde des hommes d'aujourd'hui : faire, connaître, et avoir plus, pour être plus. Tel est l'humanisme transcendant qui donne à l'homme sa plus grande plénitude, l'homme authentique et donc intégral. Tel est l'humanisme nouveau, auquel je vous convie, et qui est le passage, pour chacun et pour tous, selon l'expression de "**Populorum Progressio**", (6) de conditions moins humaines à des conditions plus humaines : *Moins humaines : les carences matérielles de ceux qui sont privés du minimum vital, et les carences morales de ceux qui sont mutilés par l'égoïsme. Moins humaines : les structures oppressives, qu'elles proviennent des abus de la possession ou des abus du pouvoir, de l'exploitation des travailleurs ou de l'injustice des transactions. Plus humaines : la montée de la misère vers la possession du nécessaire, la victoire sur les fléaux sociaux, l'amplification des connaissances, l'acquisition de la culture. Plus humaines aussi : la considération accrue de la dignité d'autrui, l'orientation vers l'esprit de pauvreté, la coopération au bien commun, la volonté de paix. Plus humaine encore la reconnaissance par l'homme des valeurs suprêmes, et de Dieu qui en est la source et le terme.*

Paul POUPARD

- (1) Cf. Saint Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, IIa, IIae, Q. 29.
- (2) Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966
- (3) Saint Augustin, 1^{ère} Homélie sur l'Evangile de Jean, "Oeuvres complètes de Saint Augustin", t.71, trad. P. Berrouard, DDB, 1969, p. 131.
- (4) A. Soljénitsyne, *Août quatorze*, trad. Paris, Seuil, 1972, p. 333.
- (5) Cf. Paul Poupard, *La Morale chrétienne demain*, Desclée, Coll. "Cultures et Dialogue" n° 2, Tournai, 1985.
- (6) Paul VI, *Lettre Encyclique Populorum Progressio*.

LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT

Europe n° 1

S.O.S. AFRIQUE

Près de 600 millions d'habitants aujourd'hui, deux fois plus qu'il y a vingt ans ; un milliard au début du siècle prochain. La plus grande concentration de pays pauvres dans le monde. Le désert qui avance. La production qui recule. Les dettes qui s'accumulent. Les guerres et les révolutions locales qui se multiplient. Telle est la réalité africaine aujourd'hui.

De toutes les crises dont on parle dans le monde, celle de l'Afrique est la plus préoccupante. Au point que les Nations-Unies ont décidé d'y consacrer une session spéciale qui s'ouvre à New-York.

Le continent où la population s'accroît le plus vite est en même temps celui où la richesse augmente le moins vite. Quelques exemples. L'Algérie compte actuellement, 23 millions d'habitants. Elle en aura plus de 50 millions, autant que la France, dans trente ans. Même chose pour le Maroc et pour l'Afrique du Sud, laquelle va passer de 30 à 70 millions d'habitants. Alors qu'aujourd'hui, le Nigéria est la seule nation africaine à être plus peuplée que la France, il y en aura une demi-douzaine dans trente ans. Le Nigéria, 90 millions d'habitants actuellement, en comptera alors 250 millions, guère moins que les Etats-Unis, à l'époque.

Il y a certes des famines en Afrique, mais il ne faudrait pas croire qu'elles font baisser la fécondité. La durée moyenne de vie dans les pays les plus pauvres de ce continent se situe entre 40 et 50 ans, comme en Europe au siècle dernier. On mange mal mais on mange. Plus de 2000 calories par jour et par personne dans la plupart des pays. Le double d'un régime amaigrissant chez nous.

Le niveau de vie est très bas : en Afrique du Nord, quatre fois moindre qu'en France. En Afrique noire, trente fois moindre. A ce niveau-là, on vit mal mais on ne meurt pas. Depuis cinq ans, sur 45 Etats au Sud du Sahara, les deux tiers ont vu leur niveau de vie diminuer.

Que représentent nos minuscules problèmes de privatisation de TFI ou d'évasion en hélicoptère à côté de ceux-là ? Que la collectivité internationale pose la question, ne suffira pas à la résoudre. Au moins cela devrait-il

nous conduire à relativiser nos propres soucis.

28/05/1986

INEGALITES

Bien avant que la gauche arrive au pouvoir, la France était en marche vers une plus grande égalité des revenus. C'est la démonstration que fait le Centre d'étude des revenus et des coûts (le CERC), organisme public dirigé par un ancien ministre socialiste, Nicole Questiaux, qui remet aujourd'hui son rapport sur l'évolution des revenus des Français depuis vingt cinq ans.

Document de grande qualité qui a le mérite de prendre en compte l'ensemble des ressources d'un foyer (un ou plusieurs salaires, revenus autres que les salaires, prestations sociales, déduction faite des impôts directs).

Conclusion dominante : l'écart entre les ressources disponibles d'un foyer d'ouvriers et celles de la catégorie sociale la plus aisée était de 1 à 3 (1 à 2,9 exactement) en 1960. Il n'est plus que de 1 à 2 (exactement 1 à 2,2) en 1984. De nombreux éléments expliquent ce resserrement spectaculaire de l'échelle des revenus : développement de l'activité professionnelle des femmes, qui a accru le nombre des foyers où entrent plusieurs salaires ; augmentation plus rapide des prestations sociales que des salaires et autres revenus professionnels ; alourdissement des impôts sur les revenus les plus élevés ; augmentation plus rapide des bas salaires que les autres.

Naturellement ce rapport relativement très faible entre la moyenne des revenus disponibles de larges catégories sociales ne doit pas cacher des écarts beaucoup plus grands entre des cas particuliers. Mais le sens de l'évolution vers l'égalitarisme n'est pas douteux. De même, on observe pendant ce quart de siècle un redressement spectaculaire du revenu disponible, par personne, chez les "inactifs" (principalement des retraités). La France a comblé le retard qu'elle avait longtemps connu en matière de retraite. Reste à savoir si le niveau actuel des retraites pourra être maintenu dans le prochain quart de siècle...

Cette étude, en soulignant la réduction des inégalités de revenus, traditionnelles, fait apparaître, par contraste, les nouvelles inégalités dues au chômage et

aux charges de familles. Ce sont ces inégalités-là qu'il faut attaquer désormais.

30/05/1986

QUAND LE BATIMENT...

Le bâtiment va-t-il redémarrer en France ? Le plan Méhaignerie révélé mardi, lui donne une vraie chance. Les professionnels eux-mêmes le reconnaissent, ce qui est significatif dans la profession qui a été la plus touchée au cours des dernières années.

Une faillite sur quatre, l'an passé, frappait des entreprises du bâtiment. Le secteur - couplé avec celui des travaux publics - avait perdu 300.000 emplois en 5 ans. Le nombre des logements neufs construits chaque année, était tombé au-dessous de 300.000. Encore s'agissait-il, pour l'essentiel, de logements aidés et sociaux. La construction de logements neufs financés sur la seule épargne des particuliers s'était complètement effondrée, revenant de 50.000 à 5.000 par an.

On peut parler d'un véritable cyclone sur notre industrie du bâtiment. Beaucoup plus grave - notamment pour l'emploi - que celui qui a frappé d'autres industries comme la sidérurgie, le textile ou l'automobile. On en a moins parlé parce que les entreprises du bâtiment sont très dispersées et, souvent, de dimensions petites et moyennes.

Cela dit, il ne faut pas rêver. Aucun plan ne nous fera revenir aux 500.000 logements neufs, par an, d'autrefois. Les besoins ne sont plus les mêmes. Mais on devrait repasser au-dessus du seuil des 300.000, en même temps que favoriser les travaux d'entretien.

Certes on peut discuter des mesures qui vont, entre autres, relancer par des avantages fiscaux, la construction de résidences de loisirs. Mais il faut savoir ce que l'on veut : stopper l'hémorragie d'emplois dans une industrie qui en a perdu plus que tout autre, ou bricoler des aides tellement complexes que personne n'y comprend rien. Ce n'est pas la suppression de la loi Quilliot qui est la mesure la plus significative. C'est un dispositif global plus important pour l'emploi que la suppression de l'impôt sur la fortune ou que l'allègement des contrôles fiscaux.

4/06/1986

ALLO, MEXICO...

Si les retransmissions des matchs de coupe du Monde ont été parfois si mauvaises (il y a même eu des cas où les images étaient accompagnées d'un commentaire dans une toute autre langue que celle des pays destinataires...) ce n'est pas seulement parce qu'il y a eu des tremblements de terre au Mexique.

Deux leçons peuvent être tirées de cette expérience. Première leçon : les technologies les plus modernes n'abolissent pas les difficultés. Ce n'est pas parce qu'il y a des satellites, qu'il y a des images. Ni parce qu'il existe des

centrales nucléaires, que l'électricité est garantie. Ni du fait des exploits des navettes et des fusées de l'espace, que jamais rien ne rate. Les techniques de pointe sont fragiles et les hommes qui les servent, plus encore. On peut aller dans la Lune et continuer de mourir dans des trains qui déraillent. Rien n'est facile, ni donné.

Deuxième leçon : plus les techniques sont sophistiquées, plus elles ont besoin d'un environnement de compétences, de motivations, de qualifications de toutes sortes. Plantez un arbre dans un désert. Si le désert demeure, l'arbre disparaîtra. Le Mexique est encore un pays en voie de développement. Ses richesses pétrolières ne lui donnent aucun raccourci pour passer du jour au lendemain, de la pénurie à l'efficacité. Déjà, il y a treize ans, quand le prix du pétrole a flambé, on a dit que le Golfe Persique allait devenir un nouveau Japon. Il n'en est rien. La richesse que l'on trouve (comme le pétrole) n'équivaut pas à la richesse que l'on gagne (comme les exportations japonaises). Les dons du ciel - ou de la terre - ne remplacent pas l'effort des hommes.

Le développement n'est pas le fruit de la richesse, mais du travail et du temps. Entre le coup de pied de Platini au Mexique et son image sur les écrans en France, que d'intelligence, de travail, d'application il a fallu accumuler, et depuis longtemps. L'argent, c'est du temps.

6/06/1986

VALSE A VIENNE

L'élection de Kurt Waldheim à la Présidence de l'Etat autrichien (qu'il ne faut pas confondre avec une élection présidentielle en France ; là-bas, le Chef de l'Etat a peu de pouvoir) n'aura pas seulement fait couler beaucoup d'encre. Elle vient d'entraîner la démission du chef de gouvernement, le Chancelier Sinowatz, qui tire ainsi les leçons d'une élection qui a été un échec pour son parti, le parti socialiste, au pouvoir à Vienne depuis une douzaine d'années.

Toutefois il n'est pas question d'anticiper les élections législatives, prévues pour l'année prochaine. C'est donc un membre de la coalition sociale-libérale qui remplace Fred Sinowatz, en l'occurrence son propre ministre des Finances, Franz Vranitzky.

Celui-ci est un jeune banquier connu pour son pragmatisme. L'économie autrichienne, longtemps citée en exemple d'une bonne gestion socialiste d'un pays capitaliste, est en réalité directement liée à l'économie allemande. Les Allemands fournissent en particulier à l'Autriche les bataillons de touristes nécessaires à l'équilibre de ses comptes. Elle achète énormément à l'Allemagne, son premier fournisseur, et de loin, avec 41 % du marché.

Le gouvernement de Vienne, qu'il soit socialiste ou démocrate-chrétien, est donc contraint de gérer les affaires du pays aussi sagement que le gouvernement de Bonn le fait des siennes. Lorsque les prix ont dérapé en 1984, il a fallu réagir très vite. Le grand problème est

celui du secteur nationalisé, considérable dans ce pays à cause de l'Anschluss. Après la guerre, les firmes allemandes sont devenues la propriété de l'Etat. Le gouvernement socialiste a voulu se servir de ce vaste secteur public pour enrayer le chômage. Il y est d'ailleurs parvenu dans une certaine mesure puisque le taux de chômage - bien qu'en augmentation - est moitié moindre là-bas (5 % de la population) que chez nous. Seulement cela a mis de nombreuses entreprises d'Etat en difficultés financières. Aujourd'hui, elles doivent se résigner à licencier et l'on commence à les privatiser. Nulle part, il n'y a de miracle. Ni la valse, ni le socialisme ne dispensent Vienne, de l'effort.

10/06/1986

1936 - 1986

11 Juin 1986 : grève du métro et des autobus à Paris. 11 Juin 1936 (il y a cinquante ans), Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste français déclare, alors que 2 millions de salariés sont en grève et que le Front Populaire est au pouvoir : "Il faut savoir terminer une grève".

Deux images, deux grèves, deux époques totalement différentes.

Le printemps 36 ressurgit, de temps à autre, dans le mouvement social comme une victoire populaire à laquelle on se réfère. Encore faut-il se rappeler sa portée. La gauche avait gagné les élections en mai, de justesse. Le chef du parti socialiste, Léon Blum devient Président du Conseil mais ses alliés communistes refusent de siéger au gouvernement. Il n'a pas encore formé son cabinet que les grèves éclatent un peu partout. Phénomène nouveau : ce sont des grèves avec occupation d'usine, comme si les ouvriers voulaient faire comprendre à la société toute entière qu'ils avaient des droits sur leur outil de travail.

Ce mouvement largement spontané quoi qu'on en ait dit, surprend et inquiète tout le monde. Le 8 Juin, à peine installé, Léon Blum réunit le Patronat et les syndicats. Ce sont les accords Matignon : hausse des salaires de 7 à 15 %, création des conventions collectives et des délégués ouvriers. Projets de loi sur la semaine de quarante heures et les congés payés, votés dès le 11 Juin, y compris par la droite.

Les grèves ne s'éteignent que lentement. Les hausses de salaires seront grignotées par la hausse des prix. En contingentant la production par la réduction de la durée du travail, tout en relevant les salaires, on ne fait que relancer les prix. Juin 36 a été un échec économique. Mais non pas un échec social : la classe ouvrière commence à être reconnue dans la nation. Nous n'aurions pas reconstruit la France après guerre, fait la grande croissance, puis traversé la crise au moindre coût social, sans l'impulsion des réformes nées en 1936. Quelques milliers de grévistes dans le métro contre deux millions dans toute la France, c'est la différence entre un pays qui a appris à gérer des armistices sociaux et celui qui ne

voyait pas les frontières de classes qui les divisaient.

11/06/1986

LE POUVOIR ET LES MEDIAS

Les grandes batailles qui s'annoncent autour de la privatisation de TF1 ne doivent pas nous faire perdre de vue l'essentiel. Celui-ci tient en peu de mots.

Il n'était pas sain, dans une démocratie, que le moyen d'information devenu le plus puissant, la télévision, soit un monopole d'Etat. Aucun pouvoir politique ne peut résister à la tentation d'utiliser pour lui-même les moyens d'informations qu'il contrôle. Il le fait plus ou moins souvent, plus ou moins habilement. Personnellement je n'en ai pas connu qui ne l'ait jamais fait.

La fin du monopole d'Etat sur la télévision a été décidée par l'actuel Président de la République, François Mitterrand. Il faut lui en donner acte. On dira que cela ne l'a pas empêché de s'immiscer, lui aussi, dans l'information audiovisuelle. C'est exact. Qu'en décidant de mettre fin au monopole, il ne faisait que se prémunir contre le changement de majorité politique qui allait donner le pouvoir à ses adversaires. C'est si vrai qu'il a concédé, dans la précipitation, la 5^e chaîne à des intérêts privés proches de lui. Tout cela est vraisemblable. Il n'empêche que l'essentiel était acquis, la fin du monopole.

Ainsi que nous l'avons déjà exprimé, cela débouchait inéluctablement sur la privatisation d'une chaîne publique puisque les chaînes privées ne peuvent vivre que de la publicité et que le volume de celle-ci n'est pas extensible à l'infini, alors que les trois chaînes publiques se financent déjà, en bonne partie, grâce à cette publicité.

Dès lors, le seul problème important est l'indépendance réelle de la nouvelle Commission qui va être chargée d'attribuer les fréquences et de veiller à la bonne marche de l'ensemble, chaînes publiques et chaînes privées. Ses pouvoirs semblent devoir être réels (plus importants que ceux de la Haute-Autorité). Sa composition aurait été encore plus indépendante du pouvoir politique, si l'on s'était contenté de trois magistrats élus par leur corps et cooptant trois personnalités. On a rajouté - à tort selon moi - des personnes désignées par les hautes autorités de l'Etat. Enfin, il serait souhaitable que cette Commission ait des ressources et ne dépende pas pour son budget de la bonne volonté du ministre des finances. Alors, seulement, on pourrait parler de véritable indépendance.

12/06/1986

ÉCLAIRCIE

Enfin un bon indice : les prix n'auraient augmenté que de 0,2 % en mai. Le gouvernement Chirac n'avait pas eu de chances avec les chiffres depuis son entrée en fonction : médiocre indice des prix en avril, déficit extérieur important le même mois, augmentation du chômage.

Naturellement tous ces mauvais chiffres n'étaient pas

imputables à sa politique qui n'a pas encore eu le temps de produire ses effets. Il n'empêche que la coïncidence n'était pas bonne pour lui. L'opinion commençait à se demander s'il n'avait pas le "mauvais œil" et la gauche se frottait les mains : on allait bien voir qui est le meilleur gestionnaire !

On s'attendait, pour mai, à un indice des prix encore médiocre. Aussi l'augmentation de 0,2 % est-elle une bonne surprise !

Pour juger de tout cela, prenons un peu de recul. Le ralentissement de la hausse des prix, en France, a suivi ce qui s'était déjà produit à l'étranger ; mais ce ralentissement est incontestable depuis l'an dernier. Seulement il a été accéléré par les baisses intervenues sur le pétrole, le dollar et les matières premières. Or ces baisses-là ne sont pas répétitives. Autrement dit les indices exceptionnellement bons de la fin 85 et du début 86 cachent quelque peu la réalité.

Quand on dit - ce qui est arithmétiquement exact - que la hausse des prix depuis douze mois n'est que de 2,3 %, on inclut ces baisses exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas. La tendance de fond des prix, en France, est plutôt une hausse de 3 à 4 % que 2 à 3 %. Même en Allemagne, où l'inflation est tombée à zéro, on considère que la réalité sous-jacente est plutôt une tendance proche de 2 % l'an.

Ne relâchons donc pas nos efforts. Contre l'inflation, nous avons gagné une bataille. Pas encore la guerre.

13/06/1986

LA DOUBLE ILLUSION

Les patrons sont-ils en train de saboter la politique libérale qu'ils appelaient de leurs vœux ? Yvon Gattaz, Président du Patronat français, invité d'Europe 1 dimanche soir, ne pouvait que répondre négativement à cette question provocante.

Pourtant, quand on voit le mal que se donne le gouvernement pour convaincre les chefs d'entreprise, on se dit qu'il y a quelque chose qui ne va pas entre la nouvelle majorité et les patrons.

Cela s'explique très simplement : chacun attendait de l'autre ce que celui-ci ne pouvait pas lui donner. Le Patronat espérait qu'une majorité libérale irait plus vite dans ses réformes, réduirait plus rapidement les charges sociales et fiscales des entreprises, relancerait les commandes publiques et, en fin de compte, ferait partir un Président de la République qui ne manque pas une occasion de dire qu'il n'est pas d'accord avec ce que fait le gouvernement, jetant le trouble dans l'opinion et créant un climat d'incertitude. Les résultats des législatives du mois de mars risquent à tout moment d'être remis en cause par une élection présidentielle que François Mitterrand peut provoquer quand il le veut, sans rien demander à personne.

Il est clair que le gouvernement ne peut satisfaire de

tels vœux. Il constate chaque jour un peu plus que sa marge de manœuvre est étroite. Il n'a aucun moyen par exemple de supprimer la taxe professionnelle. Il sera même peut-être contraint de relever les cotisations sociales pour payer les retraites l'année prochaine. Seulement lui aussi s'est fait des illusions sur le comportement des entreprises. La suppression de l'autorisation préalable de licenciement ne peut, à elle seule, relancer massivement l'embauche. Pas plus que la baisse des taux d'intérêt - encore insuffisante d'ailleurs - ne suffit à relancer l'investissement.

Pour faire tout cela il faut des commandes. Lesquelles ne se gagneront que peu à peu, au rythme de la croissance de l'économie mondiale (qui ne va pas si mal) et de notre capacité à faire de bons produits, à bons prix.

Quand on regarde nos voisins, on constate qu'une reprise se joue sur deux ans, pas sur trois mois.

16/06/1986

L'HIRONDELLE

L'augmentation du nombre de chômeurs au mois de mai (18.700 de plus qu'en avril, ce qui porte le total à près de 2.450.000) confirme que l'emploi reste notre principal souci. Toutefois dans ce ciel sombre, une hirondelle risque de passer inaperçue.

Une autre statistique du ministère du travail, portant sur les 3 premiers mois de l'année, révèle en effet que la France, pour la première fois depuis 1982, recommencerait à créer des emplois. C'est-à-dire que le solde des créations et des disparitions d'emplois aurait été positif, au premier trimestre, de 10.000. Déjà l'an passé, les destructions d'emplois avaient sensiblement baissé, revenant d'environ 200.000 à 35.000 par an.

L'inversion de tendance enregistrée au premier trimestre serait capitale pour l'avenir si elle se confirmait. Nous ne serions pas le premier pays où, pendant un temps, de façon paradoxale, le chômage augmenterait en même temps que les créations d'emplois. On a vu cela en Allemagne. On le voit encore en Grande-Bretagne.

Cela s'explique par le fait que les emplois nouveaux ne sont pas créés dans les régions ou dans les secteurs où les licenciements se poursuivent. Le nombre de chômeurs grossit sous l'effet des licenciements dans l'automobile, la sidérurgie, les chantiers navals, le bâtiment ou les travaux publics, selon les cas. On a vu cela Outre-Rhin et Outre-Manche. On le voit maintenant chez nous.

Mais pendant ce temps d'autres activités, en particulier des activités de service, créent des emplois que viennent occuper des jeunes ou des femmes qui n'ont encore jamais travaillé. Nous allons vraisemblablement connaître une augmentation du chômage encore pendant plusieurs mois. On dira que cela va mal. Mais si, pendant ce temps, les créations d'emplois se confirment, l'amélioration pourrait se voir clairement fin 87-début 88. Le présent est décevant. L'avenir n'est pas bouché.

18/06/1986

AGRICULTURE : DES TEMPS DIFFICILES MAIS L'AVENIR AVEC CONFIANCE

par Louis GRUNENWALD

Janvier 1986. Quelques semaines avant les élections législatives et régionales du 16 mars 1986, Michel Debatisse fait paraître aux éditions Economica un livre intitulé "Agriculture : les temps difficiles".

Ouvrage de circonstance ?

A l'époque de la publication de cet ouvrage, l'auteur était candidat aux élections régionales en Auvergne sur une liste d'union UDF/RPR dirigée par Valéry Giscard d'Estaing. Elu conseiller régional, il a été porté à la présidence de la Commission agricole, agro-alimentaire et rurale de la région. Il ajoute cette fonction au mandat de député européen obtenu lui aussi sur une liste d'union UDF/RPR. Au Parlement européen de Strasbourg, il assure la vice-présidence du groupe du Parti populaire européen (PPE) qui réunit les démocrates d'inspiration chrétienne de la Communauté européenne.

Sur le plan professionnel, cet exploitant agricole de Palladuc, à mille mètres d'altitude dans le Massif central a été élu, en 1982, par "temps difficiles", Président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme. Malgré une modification décidée par le Gouvernement socialiste-communiste de la composition et du mode de scrutin concernant les Chambres d'agriculture, les listes présentées par la FNSEA et le CNJA ont vu leur majorité confirmée avec environ 70 % des suffrages. Mieux, dans un département comme le Puy-de-Dôme, c'est un mouvement en sens inverse de celui qui était espéré par le pouvoir de l'époque qui s'est produit : la Chambre d'agriculture bascule et Michel Debatisse en est élu président.

L'auteur est aussi Président de l'Union coopérative Richesmonts qui fait partie du groupe Sodima-Yoplait dont il est un des fondateurs et délégué général du Cerpiaa, centre d'études et de recherche et de réflexion pour la promotion de l'agriculture et des industries agro-

alimentaires. Cet ancien Secrétaire d'Etat du gouvernement de Raymond Barre a contribué substantiellement au lancement et à la promotion du "pétrole vert" français. Cette idée lancée par Valéry Giscard d'Estaing à Vassy en Normandie n'est toujours pas démodée, puisque le solde positif agro-alimentaire apporte un bonus appréciable à notre commerce extérieur.

"Agriculture : les temps difficiles" : c'est une critique formulée, avec pertinence et sans animosité, de 5 ans de socialisme appliqué à l'agriculture. Elle s'attache surtout à démonter la logique socialiste : l'agriculture sacrifiée pour des raisons idéologiques, à travers les méandres tactiques et sur fonds de méconnaissance des paysans.

Si les circonstances appelaient une telle analyse, l'ouvrage n'a pourtant rien de circonstanciel. Car, ce qui est en cause, c'est précisément une certaine idée de l'agriculture exprimée et concrétisée depuis plus de vingt ans par celui qui fut Secrétaire général de la JAC et du CNJA, puis Président de la FNSEA, idée formulée dans la "Révolution silencieuse" de 1963, puis dans le "Projet paysan" de 1983 (1).

Tel est le sens que nous voulons donner à la lecture des "Temps difficiles" : c'est un livre de fonds, qui peut se relire après et au-delà des circonstances qui l'ont vu paraître.

Une valse à 2 temps pour déstabiliser le monde agricole

"Le mauvais traitement du monde agricole". "A l'assaut de la concertation". "Les copains d'abord". "La conférence annuelle sabordée". "La défiance instituée". "Diviser pour régner". "La décentralisation escamotée".

Si les chapitres s'alignent quelquefois comme les paragraphes d'un réquisitoire c'est qu'il s'agit de décortiquer, et de révéler un scénario dont les séquences s'enchaînent inexorablement, malgré les sinuosités et les péripéties de

la politique agricole de 1981 à 1985.

Une première phase coïncide avec la présence de Mme Edith Cresson rue de Varenne. Afin de faire échec à sa politique, on se souvient encore de la levée en masse de 120 000 paysans montés à Paris en 1982 pour stopper l'étatisation de l'agriculture, la mainmise collectiviste sur les terres par le biais d'Offices fonciers, sur les marchés par le biais d'Offices par produit et même sur les esprits par l'intégration de la formation dans un "grand service public unifié".

Ce programme ne fut que partiellement réalisé. Et, une deuxième phase commença avec l'arrivée de M. Rocard suivie de celle de M. Nallet à la tête du ministère de l'agriculture. Le style évolua sensiblement. L'éloge de la productivité succéda à l'anti-productivisme... Mais seule la méthode changea. La stratégie demeura intacte. Ce fut le deuxième temps de la même valse.

"S'en prendre à la représentativité du syndicalisme (FNSEA et CNJA)... Tout était conçu pour diviser le monde agricole... nouveaux modes de scrutin aux Chambres d'agriculture et à la MSA... Enfin l'Etat se rendait maître du centre du terrain : la gestion des marchés. La gestion paritaire des marchés si bénéfique passait à la trappe. Avec les Offices, le règne du tout-Etat s'instaurait. On a cherché - on ne l'a pas trouvé - dans cette tentative de déstabilisation la meilleure arme pour démobiliser la profession et ses responsables."

Pour réaliser ce plan, il était nécessaire de s'attaquer aux structures mêmes de l'organisation professionnelle et mutualiste agricole, dont l'objet était et demeure précisément de promouvoir une économie agricole à base d'exploitations de type familial à responsabilité personnelle. D'où cette tentative de les "casser" dans un premier temps, puis de les "dénaturer" dans un deuxième temps.

Le retournement de la politique agricole commune

L'auteur peut affirmer sans auto-satisfaction qu'en 1981, la situation de la Politique Agricole Commune était "saine et maîtrisée". En effet, les montants compensatoires monétaires avaient pu être supprimés en quasi-totalité - à la seule exception de 3 points avec l'Allemagne - et, malgré un second choc pétrolier, les stocks agricoles se situaient à un niveau fort raisonnable et les dépenses étaient stabilisées sur une période pluri-annuelle. Ne fallut-il pas convoquer le Parlement européen en vue d'un rectificatif à deux reprises pour enregistrer des coûts inférieurs aux prévisions ! Et, pour préparer l'avenir, des mécanismes de coresponsabilité étaient proposés dans le but de parfaire l'ajustement de l'offre et de la demande.

Malheureusement il ne fut pas poursuivi dans cette voie. Au contraire, le nouveau gouvernement français instilla à Bruxelles un peu de son programme commun appliqué à l'agriculture.

Année par année, se déroule alors un véritable processus de retournement progressif.

En 1982 sont institués des seuils de production qui sont censés résoudre définitivement le problème des "excédents" : non pas des seuils au-delà desquels commencerait à jouer une coresponsabilité, mais une grille de volumes de production déclenchant des sanctions au niveau des prix.

Quelque temps après on se rend compte que ce n'était pas la bonne formule. On s'engage alors dans des expédients budgétaires et des moyens détournés pour creuser l'écart entre les prix officiels affichés et les prix réellement payés : allongement des délais de paiement, mesures techniques diverses. Puis, en 1984, c'est le "triomphe de l'économie administrée" avec les quotas laitiers suivis de quotas viticoles servant de base à une distillation obligatoire aveugle. Et, au bout de 3 dévaluations, les Montants Compensatoires Monétaires sont portés au zénith.

Enfin, en 1985, on assiste à un véritable dérèglement de la Politique Agricole Commune. Les symptômes en apparaissent dans les secteurs les plus inattendus pour atteindre leur paroxysme dans la négociation des prix. La France laissant faire, les prix sont fixés, pour la première fois dans l'histoire de la Politique Agricole Commune, par la Commission incapable de formuler une progression de compromis. C'est l'Allemagne qui sauve la mise : le Chancelier Helmut Kohl oppose son veto à la poursuite de la dérive et affirme la question agricole d'intérêt vital.

Le constat d'échec de ces orientations est inscrit dans un "livre vert" de la Commission et dans l'évolution des stocks et des dépenses. Le revenu agricole a été délibérément sacrifié, on le sait. Mais le problème que l'on prétendait ainsi résoudre a été aggravé d'année en année, si bien qu'en 1986, la valeur des stocks publics de denrées agricoles a été multipliée par 5 par rapport à 1981.

Une esquisse de quelques orientations pour l'avenir

Après quelques développements honnêtes et chiffrés sur l'évolution de l'économie agricole et agro-alimentaire, Michel Debatisse formule de brèves orientations pour l'avenir. Sombre, quoiqu'exact, le constat se devait d'être accompagné de quelques propositions.

"La rigueur budgétaire s'imposera au cours des années qui viennent" : les grandes organisations agricoles françaises (FNSEA, CNJA, APCA, CNMCCA) n'ont pas fait de démagogie depuis les années 60. Michel Debatisse ne promet pas de miracles. Par contre, pour redonner espoir aux agriculteurs et aux entreprises coopératives et privées, il préconise deux mesures urgentes :

— un "ballon d'oxygène" par le biais des taux et des volumes de financement par le canal du Crédit Agricole et d'une amélioration des prix découlant d'un réajustement monétaire prévu par les experts ;

— "réduire l'emprise de l'Etat sur l'agriculture" notamment en supprimant les Offices, en dotant les interprofessions de compétences et en créant un orga-

nisme central composé paritairement entre les représentants des pouvoirs publics et des professions et chargé d'orienter et de régulariser les marchés agricoles.

Au niveau communautaire aussi, "*maîtriser l'évolution des dépenses budgétaires est une obligation*". Il n'est pas facile de concilier les objectifs liés les uns au revenu agricole et les autres aux exigences financières et commerciales, la solution réside dans le principe de la responsabilité : c'est-à-dire dans la participation des professionnels au financement des débouchés nouveaux et aussi à la gestion concertée des fonds supplémentaires ainsi recueillis. L'application de ce principe ne peut être que fort variable suivant les productions et les marchés.

Cette idée, greffée aux principes fondateurs de la Politique Agricole Commune, est à même de concilier les impératifs financiers incontournables et l'épanouissement d'une agriculture européenne dans le cadre communautaire.

Printemps 1986 : une nouvelle politique agricole

La nouvelle majorité issue des élections du 16 mars 1986 a apporté sa confiance au gouvernement de Jacques Chirac sur la base d'une déclaration de politique générale présentée à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le nouveau ministre de l'agriculture, François Guillaume (2), ancien président du CNJA et de la FNSEA, où il avait succédé à Michel Debatisse, a lancé une nouvelle politique agricole. Il n'est pas étonnant de trouver une harmonie entre les principes énoncés par Michel Debatisse et les objectifs du printemps 1986.

Les nouvelles orientations consistent à redresser le revenu agricole et à adapter l'agriculture aux temps nouveaux. Pour y parvenir, trois voies ont été annoncées :

— revitaliser les exploitations agricoles et les entreprises agro-alimentaires par des mesures d'urgence, étant entendu que l'oxygène ne pourra venir pour l'essentiel que d'une fixation de prix agricoles à un niveau convenable ;

— désétatiser les marchés et le financement ; plusieurs réformes ont été engagées : celle des instances d'orientation et de gestion des marchés agricoles en priviliégiant les filières interprofessionnelles et la nécessaire coordination des politiques sectorielles que les offices par produit ont remis en cause ; de même, dans le but de rendre aux acteurs de la vie économique toutes leurs responsabilités, le Crédit Agricole sera désétatisé afin d'en confier la gestion aux Caisses régionales de crédit agricole mutuel ; et le secteur agricole et agro-alimentaire est intéressé par la dénationalisation générale des entreprises du secteur concurrentiel - par exemple dans le domaine de l'agro-fourriture - et par le mouvement de libération des prix, des marges et de multiples contraintes bureaucratiques ;

— préparer l'avenir par la mise en chantier d'une loi d'orientation agricole.

Ainsi, la nouvelle saison déploie ses rameaux, même si

les traces plus ou moins incrustées de l'hiver persistent sous diverses apparences.

La contribution de l'agro-alimentaire au développement et à l'équilibre du monde

Déjà, l'agriculture française est engagée dans une aventure mondiale. 30 milliards de F net à l'export, voilà qui soutient l'emploi et le franc.

Il est donc essentiel de fortifier ce secteur pour la compétition internationale, à tous les stades de la production, de la transformation et de la vente.

Un des obstacles à surmonter, c'est l'inorganisation des marchés mondiaux, voire le dumping qui s'y pratique. Il y a deux perdants dans cette situation : le revenu agricole et les finances publiques, en Europe comme aux Etats-Unis. Le remède est à rechercher dans une concertation sérieuse et approfondie des politiques agricoles, notamment dans le cadre de l'OCDE et du GATT. L'expérience montre que les disciplines unilatérales pénalisent inutilement ceux qui se les imposent. Les grands pays exportateurs ont tout intérêt à pratiquer une maîtrise concertée de l'offre et de la demande. Est-il utile de rappeler que les Etats-Unis sont le premier exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires et que la France est le second ?

Enfin, l'activité agricole peut contribuer à la croissance mondiale et tout spécialement de celle des pays en développement. Une aide alimentaire, massive et instantanée, doit toujours être à même de répondre aux besoins urgents qui ne manquent pas de se manifester dans certaines parties du monde. Mais le développement est un processus à long terme, facilité par la libre circulation des hommes, des marchandises, des capitaux et des idées. Une prise de conscience s'opère partout : celle de la supériorité de l'économie de marché, d'entreprises, d'initiatives privées pour générer la croissance. A cet égard, l'agriculture et l'agro-alimentaire français, européen et occidental peuvent servir de référence, car l'échec des systèmes socialistes est partout évident dans le monde.

Lorsqu'elle est adaptée aux besoins spécifiques du monde agricole, agro-alimentaire et rural, la politique agricole est aussi un élément dynamique du mouvement d'ensemble de la libération de notre économie et de l'équilibre de notre société.

N'ayons donc pas peur. Les temps ne deviendront pas faciles, mais l'avenir peut être envisagé avec confiance, si nous savons mettre fin aux ambiguïtés, renforcer les solidarités entre Européens et Occidentaux, en commençant par resserrer les liens économiques pour la croissance et militaires pour la défense.

Louis GRUNENWALD

"Agriculture : les temps difficiles", *Economica*, 1986.

(1) "La Révolution silencieuse, le combat des paysans". Editions Calmann-Lévy, 1963. "Le Projet paysan", Editions Le Seuil, 1983.

(2) François Guillaume, "Le Pain de la liberté", Editions J.C. Lattès, 1983.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Les biographies : Louise Michel, Simone de Beauvoir
- De la critique des maîtres à la critique des professeurs : Jean Dutourd, Pierre Citron - Les grandes correspondances : Marcel Proust, George Sand - Une confession de Philippe-Egalité, par Pierre Moustiers - Les Avant-mémoires de Jean Delay - Les Souvenirs d'enfance de Georges-Emmanuel Clancier.

M. Xavier de la Fournière a écrit un *Alexis de Tocqueville* dont la publication en 1981 a coïncidé avec la victoire de la Gauche aux élections. Il citait dans sa préface une phrase tirée de *La Démocratie française* de M. Giscard d'Estaing : "Pourquoi les hommes s'obstinent-ils à attendre d'une révolution ce qu'ils peuvent obtenir sans violence, haine ni tragédie par le simple exercice de la Raison et de la Volonté ?". La Révolution a tourné court avec la saison des roses. Au moment où la Droite prend sur la Gauche une revanche électorale, c'est à la communarde Louise Michel que M. Xavier de la Fournière consacre son nouvel ouvrage (1). De Tocqueville à Louise Michel, peut-on apercevoir une ligne de continuité ? L'anarchie sortirait-elle naturellement du libéralisme, de son "laissez faire, laissez passer" ? On a attendu au siècle dernier que l'harmonie universelle naisse de l'établissement d'équilibres spontanés. La nature a de ces ironies : on espérait d'elle l'harmonie, elle nous a plongés dans le chaos. Louise Michel a voulu, elle, faire table rase du désordre pour reconstruire un ordre

naturel sur une terre vierge. Tocqueville était allé en Amérique pour y reconnaître une autre terre vierge.

Louise Michel est née à Vroncourt aux limites de la Champagne et de la Lorraine, d'un papa châtelain et d'une mère, humble chambrière. Fille naturelle, elle n'en a pas moins été élevée en demoiselle du château, mais selon les principes de Jean-Jacques Rousseau. Est-ce dans cette enfance écologico-naturiste qu'elle a puisé son amour de la Création qui l'a conduit à rejeter tous les dogmes, toutes les règles, toutes les contraintes pour ne plus accepter que la seule loi qui commande de s'aimer les uns les autres ? Elle avait, s'enivrant de cantiques, de récits de miracles, de vies de martyrs, une "âme de missionnaire". Ferré, l'homme qui lui inspira une passion, le massacreur des otages de la Commune, lui lancera : "Vous êtes une dévote de la Révolution". Maurice Barrès, un soir de l'hiver 90, est allé dans une réunion anarchiste aux Epinettes, il embrassa Louise Michel et il reconnut qu'elle avait "de l'âme". "Je devrais la mépriser, note-t-il dans ses *Cahiers* ; elle est une délirante ; mais je

l'aime..." Il a comparé cette "sorcière", cette "fée", cette "sœur de charité", cette "pétroleuse" à Jeanne d'Arc.

Louise a enseigné les animaux comme François d'Assise, elle a été, au milieu des enfants, professeur de vertus comme Fénelon, elle a fait le coup de feu au 61^{ème} bataillon de marche de la Commune, elle a tenu tête au conseil de guerre et a arraché à Victor Hugo des cris d'admiration ; transportée en Nouvelle Calédonie "une partie de plaisir" a dit Rochefort qui était du voyage, elle a fait l'éducation des Canaques ; revenue en France après l'amnistie, elle manqua d'être assassinée par un breton obscurantiste qui lui logea une balle dans la tempe ; elle a organisé des marches de chômeurs où il y avait au coude à coude des apaches et des membres du Jockey-club ; en prison, à Saint Lazare, elle attendrissait ses gardiens et jusqu'aux rats qui venaient boire du lait dans sa cellule à la même écuelle que ses chats. A la fin de sa vie, devenue la grande amie de la duchesse d'Uzès, elle lui prêtait les *Mémoires d'un révolté* de Kropotkine pour les faire lire au Duc d'Orléans. C'était le temps où monarchistes et anarchistes avaient, dit M. de La Fourrière, une même ambition : "abattre l'odieuse république bourgeoise", où, sous la bannière du boulangisme, les rescapés de la Commune fraternisaient avec les derniers zouaves pontificaux. Le journal inédit de Paul Martine, communaliste anti-démocrate et nationaliste qui fut le professeur du jeune Henri Massis à Condorcet, rend compte de cette étonnante conjonction. Ce fut le temps de "la grande peur des bien-pensants".

M. Jean Rollin, maire communiste de Saint-Denis, a transformé en musée d'art et d'histoire le Carmel de Louise de France. Il y a recueilli les souvenirs de la Bienheureuse fille de Louis XV et de Louise Michel. De Louise de France à Louise Michel, ainsi a-t-il nommé l'exposition qu'il y a présentée. Rattacher Louise Michel à un certain passé mystique de la France, comme l'a fait le maire communiste de Saint-Denis, l'entraîner au pas redoublé, à travers une ardente vie de provocation et d'abnégation, dans un itinéraire dont le point de départ n'est pas très éloigné de la Colline inspirée de Sion-Vaudémont jusqu'au cimetière de Levallois où sa tombe est toujours fleurie de roses rouges, c'est le parti pris, c'est le pari tenu par M. Xavier de la Fourrière.

*
* *

La mort de Simone de Beauvoir appelle l'attention sur la copieuse Histoire de sa vie due à Mmes Claude Francis et Fernande Gonthier (2). Elles ont puisé dans les *Mémoires : Une jeune fille rangée, La Force de l'âge, la force des choses*, dans les *Lettres au Castor* publiées récemment, sources connues, mais aussi dans la Correspondance inédite avec Nelson Algren qui semble être d'un intérêt prodigieux. Elles nous entraînent à travers tout un siècle, de Montparnasse à Meyrignac et dans le monde entier dont Simone de Beauvoir qui confondait l'absolu et l'univers est allée vérifier les mensurations dans tous les recoins. Pour l'analyse de l'œuvre, il vaut mieux chercher ailleurs. L'excellent ouvrage de Francis

Jeanson, *Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre* publié au Seuil il y a quelques vingt ans, ne me paraît pas déclassé. Je le signale à mes lecteurs. Si Mmes Francis et Gonthier se détournent de l'œuvre, ou plutôt la négligent, l'action politique, l'influence politique de Simone de Beauvoir est mise dans leur biographie au premier plan. Il n'y a pas une manifestation de rue à laquelle elles n'emboitent le pas. Dommage que de nombreuses erreurs sur le détail de l'époque ôte un peu de sérieux à cet ouvrage indispensable : ainsi, la mobilisation générale décrétée le 1^{er} août 1914 pour répondre à la déclaration de guerre de l'Allemagne, alors, on le sait, que "la mobilisation n'était pas la guerre", le rapprochement "amorcé" par de Gaulle avec la Russie en 1955, alors que le Général n'est revenu aux affaires qu'en 1958, André Bellessort, le très maurrassien professeur de lettres de la khâgne de Louis le Grand dans les années 25 enrôlé de force dans l'avant-garde philosophique... "pas un directeur de journal n'a été arrêté en France depuis 1881", écrivent nos deux dames, c'est oublier Maurras et Dau-det, entre les deux guerres. J'en passe.

Simone de Beauvoir nous a dit qu'elle n'avait écrit son œuvre que "pour rendre justice à une vérité qui ne coïncidait avec aucun des mouvements de son cœur". Toute à la joie de vivre qui éclate dans la biographie de Mmes Francis et Gonthier, elle a dû de très bonne heure, dès sa rencontre avec Sartre qui, déclara-t-il, la prit en mains, renoncer à recueillir, collectionner et exploiter ses sensations pour s'inventer une "morale abstraite" où elle s'est logée comme un bernard l'hermite dans sa coquille en étrangère, en invitée, une morale où elle n'est pas chez elle. *La Force de l'Age*, particulièrement, a exprimé le malaise de Simone de Beauvoir. Au lieu de se laisser aller à son premier mouvement, elle se surveille, au lieu de s'épanouir, elle se contraint. Peut-être pourrait-elle écrire comme Barrès qu'elle hait. "Toute ma vie, je me suis maltraitée". "Ma fille a un cerveau d'homme" disait, admiratif, Monsieur de Beauvoir. Minerve de l'existentialisme, c'est, toute armée, née du cerveau de Sartre, qu'elle nous est apparue. Mais cette armure lui pesait. Appliquée à se durcir, elle a inventé laborieusement son destin contre sa vie. Elle s'est acharnée à se définir contre Dieu, contre la religion, contre la bourgeoisie, contre la droite, contre sa famille, contre elle-même. Un pensum, cette vie ! Et pour n'être que la première de la classe ! Simone de Beauvoir a été le martyr d'une cause qu'elle a prise en charge mais qui ne lui tenait pas au cœur.

Francis Jeanson a justement distingué chez Simone de Beauvoir le *côté doué* et le *côté laborieux*. Dans le livre de Mmes Francis et Gonthier, c'est du côté doué, c'est du côté du bonheur, c'est sur la pente qu'elle n'avait qu'à suivre, au temps de Meyrignac et de l'enfance, que l'on est entraîné. Alors, a-t-elle dit, "mes devoirs se confondaient avec mes plaisirs". Mais le jour vint où elle ne se contenta plus de se sentir heureuse, elle *voulut* l'être. Elle a voulu ériger le bonheur en doctrine. Vouloir être heureuse, quel enfer ! Francis Jeanson a décrit en Simone de Beauvoir une "stakhanoviste du bonheur", s'épuisant à parcourir le monde, un guide à la main, voulant tout

voir, notant tout, manquant complètement, elle l'a reconnu, d'esprit critique, ne triant pas, mais absorbant avec voracité "la totalité du réel". Cette boulimie de l'esprit, cette *entreprise de vivre* ressortissent du *côté laborieux* de Simone de Beauvoir. Lorsqu'elle eut fait trois fois le tour du monde comme dans *Les cloches de Corneville*, elle dut avouer qu'elle avait été "flouée". En même temps, Sartre constatait à la fin de ses *Mots* que "la culture ne sauve rien ni personne".

Etienne Borne a dit que l'aveu de Simone de Beauvoir ne devait pas être entendu comme un désaveu de son œuvre, et que, là où Dieu avait été évacué, elle n'avait pu que prendre conscience de "la vérité nue de la condition humaine". Il a parlé très justement à ce propos du "désenchantement purificateur de Simone de Beauvoir". Ne découvrait-elle pas sa *nuit obscure* ? Mmes Francis et Gontier n'ont pas entrepris de confesser Simone de Beauvoir. Elles la suivent à travers le monde sur les *Chemins de la liberté* où elle ahane terriblement. Mais au hasard de cette longue marche, on entrevoit les "instants exceptionnels" qu'elle appelait de ses vœux lorsqu'elle était jeune et qu'elle créait la vie au fur et à mesure qu'elle y avançait. Presqu'à la veille d'être au port où ne s'apaise peut-être pas le cœur des hommes, elle ne les nommait plus que des "instants agréables". Chacun de ces instants correspond à une mort de Simone de Beauvoir. Elle a écrit dans *les Mandarins* : "Que de morts je porte en moi ! Morte la petite fille qui croyait au paradis, morte la jeune fille qui pensait immortels les livres, les idées et l'homme qu'elle aimait, morte la jeune femme qui se promenait comblée d'honneurs dans un monde promis au bonheur... Pitié pour elles, enterrons-les toutes à la fois". Le livre de Mmes Francis et Gontier est un pèlerinage du *côté doué* de Simone de Beauvoir, le long d'une voie bordée de tombeaux.

*
* *

M. Jean Dutourd a rassemblé dans *Contre les dégouts de la vie* (3) des articles de critique écrits dans l'allégresse sur des livres lus dans l'émerveillement. Il y a ajouté quelques préfaces données de ci de là pour des rééditions d'ouvrages devenus introuvables, plus des fragments qui paraissent être des souvenirs ou des notes de lecture. Il se dégage de cet ensemble tiré d'un fond de tiroir, mais qui garde sa fraîcheur, une impression de bonheur ; tout ce que lit M. Dutourd l'enchanté, tout ce qu'il écrit, tout ce qu'il y met de gaieté, nous emplit d'aise.

M. Dutourd fait l'éloge du journalisme. C'est un genre bien décrié. M. Dutourd estime que c'est "une heureuse invention pour les écrivains. Il les oblige à écrire toutes sortes de choses qu'ils n'auraient pas écrites si on ne les leur avait pas commandées et s'ils n'avaient pas été animés par la perspective d'un salaire". François Mauriac nous a dit qu'il donnait autant de soin à un article de journal qu'à un roman. Peut-être ce qui survivra de son œuvre, ce sera le *Bloc-notes*. Les articles de M. Dutourd sont de petits chefs d'œuvre d'ironie, d'alacrité, de pénétration vive et acérée. Ne voulant rien laisser perdre, il en

a fait, et continue d'en faire, beaucoup de livres. Cela a quelque chance de constituer un jour une sorte d'*Encyclopédie* et, d'ailleurs, on ne peut mieux comparer M. Dutourd qu'à Diderot. L'un des meilleurs livres de Jacques Bainville est *Doit-on le dire ?*, réunion de ses billets du *Candido* d'avant-guerre. Il faudrait publier les chroniques de Pierre Gaxotte au *Figaro*. Yvan Christ en a composé un livre pour son usage personnel. Pierre Gaxotte l'a orné de cette dédicace : "A Yvan Christ, ce recueil de riens dont il est le responsable."

Pourquoi M. Dutourd fait-il une distinction entre l'écrivain qui est "occasionnellement" critique et le journaliste qui l'est de profession. Certes, il y a "la critique des maîtres", comme disait Thibaudet. Elle vole haut. L'autre, confinée dans un rez-de-chaussée, occupant un morceau de trottoir de la Cité des lettres, n'est pas à dédaigner. Elle fait, disait Barbey d'Aureville qui, l'invective à la bouche, y fut employé, la vaisselle des autres ; jalouse, rageuse, elle peut en profiter pour la casser. Mais, il faut compter avec les oncles gâteaux de la littérature ; eux, font gentiment sauter sur leurs genoux les enfants qu'ils n'ont pas mis au monde. Les célibataires, de Sainte-Beuve à Robert Kanters, ont toujours réussi dans la critique. Ce ne sont que des journalistes. M. Dutourd salue en passant M. Jacques Brenner, un excellent critique, célibataire aussi. C'est lui qui a répondu à la question : "Qu'est-ce qu'un bon critique ?", "Un bon critique est bon ou mauvais, comme tout écrivain, selon qu'on prend ou non du plaisir à le lire".

On s'amuse beaucoup, tout en s'instruisant, avec M. Dutourd. Qui connaît aujourd'hui les romans de Jules de la Madeleine, *le Marquis de Sifras* et d'Eugène Chavette, *Aimé de son concierge* ? Qui connaît Hugues Rebell, mort de misère à trente-cinq ans ? Ce catholique anti-chrétien du début du siècle serait à mettre en parallèle avec l'athée cléricale, Jules Soury. On a réédité ses romans dans les livres de poche. On ne rééditera pas sans doute son testament politique et moral, *Union des Trois aristocraties*, trop anti-conformiste. D'un article de M. Dutourd sur George Sand, je détache ce joli portrait : "un mélange de vieux troupier, de mère Goriot et de marquise de Grand Air". D'un article sur Luther, cette opinion qui risque de faire hurler : "Il est difficile à un catholique et à un Français d'aimer Luther... Luther a été au nom du Christ l'un des hommes les plus onéreux que l'Allemagne ait enfanté pour le dommage de l'Europe". M. Dutourd cite le Journal de la Révolution du citoyen Guitard, un "M. Perrichon sans-culotte". Il n'a rien vu, ni rien compris de son époque. Il n'a pas été le seul. On vient de publier le Journal de M. Panon Desbayssins (4), riche planteur de la Réunion en visite à Paris pendant les années 1790-1792. Le Dix-Août, il notait au marché le prix des abricots et, quand il voyait passer une tête au bout d'une pique sous la fenêtre de son hôtel, il disait : "Ça s'arrangera". Pendant ce temps, Brillat-Savarin avait émigré à Lausanne et M. Dutourd cite cette phrase de sa *Philosophie du goût*, son seul souvenir, semble-t-il, sur la Terreur : "Ah, les bons repas que nous faisons

alors au Lion d'Argent, au bord du lac".

On n'est pas toujours d'accord avec M. Dutourd. Ainsi admire-t-il le *Voyage en France à la veille de la Révolution* de Young, son humour à la Sterne, son réalisme à la Boswell. Cet ingénieur agronome en visite au château de Versailles déplorait tant de terrain perdu pour la culture de la pomme de terre. A Montdardier, dans les Cévennes, entre Ganges et le Vigan, pays que je connais bien, que l'éditeur de Young a situé du côté de Castelnaudary (!) et dont j'atteste la douceur de mœurs, il est effrayé, dans l'auberge où il dîne, par les têtes de brigands calabrais des paisibles paysans de l'endroit. Est-ce réalisme ? Ou humour ? M. Dutourd nous dit, en se conformant à l'opinion générale, que "Madame de Maintenon a gouverné réellement la France pendant vingt années". C'était le temps de la Guerre de Succession d'Espagne que Louis XIV soutenait à la fois contre les Anglais, contre le parti dévot et contre Madame de Maintenon ; "Si c'est Dieu qui nous le demande, lui disait-il le soir à la chandelle, je veux bien faire la paix, mais si ce sont vos amis les Anglais, n'y comptez pas". M. Dutourd a lu, la joie au cœur, les merveilleux mémoires de Madame de Boigne. Il ne faut pas aller demander à l'amie du chancelier Pasquier qui a prêté quatorze serments à des régimes successifs dans sa vie et qui était l'homme le plus respecté de France, une opinion impartiale sur le prétendu "aveuglement" des Ultras en 1830 ou sur ce que Balzac a appelé "la grande et saine politique de Charles X". M. Dutourd écrit que Louis-Philippe, tel Agésilas, a été obligé, en souverain constitutionnel, d'"abaisser le militaire". On se frotte les yeux. Louis-Philippe n'a jamais eu de problèmes, comme Agésilas ou de Gaulle, avec l'Armée. Encore moins Louis XVIII, restaurateur de la Légimité, aux pieds de qui les maréchaux de Napoléon sont allés se rouler. Pour terminer, M. Dutourd complimente Jean Giono du "ton juste" de ses chroniques provençales. M. Dutourd est né à Brioude. Le tarasconnais que je suis peut faire la comparaison entre Tartarin qu'il connaît bien et Jean Giono, même s'il le connaît moins bien, entre l'authenticité du personnage d'Alphonse Daudet et une certaine facticité de l'homme de Manosque.

Toutes ces pages, celles auxquelles on adhère de tout son cœur et de tout son esprit, comme les autres, sont en tout cas bien excitantes. Contre les *dégoûts de la vie*, contre tout ce que notre temps contient de raisons de désespérer, elles constituent le meilleur des tonifiants. Remède de bonne femme ! diront les délicats qui n'ont jamais pardonné à Jean Dutourd d'être l'auteur du *Bon beurre*. M. Dutourd, *bonhomme* de la littérature, avec sa pipe narquoise, leur oppose non seulement la sûreté de ses diagnostics, mais aussi l'efficacité très simple et très empirique de sa thérapeutique : lire les bons auteurs, dont lui, le tout premier.

*
* *

M. Pierre Citron a consacré sa vie à l'étude de Balzac, il a accumulé des milliers de fiches, il publie avec son

Dans *Balzac* (5) un livre de professeur, c'est en dire le sérieux, mais il commence par une insolence en exécutant l'inepte théorie proustienne du *Contre Sainte-Beuve* : "Un livre est le produit d'un autre moi que celui qui se manifeste dans nos habitudes, dans la société, dans nos vices". "Comme si, dit-il, le narrateur de la *Recherche du temps perdu* n'était pas fait de la substance et de cent traits personnels de l'homme qui l'a écrite". En séparant le moi de l'homme et le moi de l'écrivain, Proust ne refuse-t-il pas l'unité de l'être ? M. Maurice Bardèche, écrivant un *Balzac*, a montré, dans ce remarquable ouvrage, comment l'auteur de la *Comédie humaine* a nourri son œuvre de sa vie, comment il l'en a tiré, mais, aussi, comment, de son œuvre, il a essayé d'extraire sa vie. Œuvre et vie ont été, dans ce *Balzac* total, substantiellement associées. Que faisait Sainte-Beuve auquel Proust reproche curieusement sa méthode, sinon éclairer la vie par l'œuvre et vérifier l'œuvre par la vie ? "Vous croyez que les hommes sont tels qu'ils se disent, écrivait-il à Taine. Si vous concluez de l'écrit à l'homme, prenez garde".

M. Citron cherche dans la *Comédie humaine* les figures de Balzac et la trace même de sa vie. Détesté de sa mère, tenu à l'écart d'une famille où le frère aîné est à la place d'honneur et où le père indifférent s'isole dans un rêve, adorant sa sœur dont il est tôt séparé pour aller en pension, aimant des femmes toujours plus âgées que lui, les "mamantes" dont nous a parlé Guy Dupré dans le roman dont j'ai entretenu mes lecteurs dans ma dernière chronique, marqué par la condamnation infamante de l'oncle Balsza, Balzac transfère dans son œuvre ses refoulements, y déverse toutes ses obsessions et toutes ses hantises. Lui-même, on l'y retrouve sous les traits de sosies, de contre-sosies, d'homologues, de doubles, dont M. Citron établit avec minutie les fiches signalétiques et les signes distinctifs. Il a eu recours, dit-il, pour ce faire, à l'histoire, à l'analyse des textes, à l'onomastique, à la psychanalyse (il y a un chapitre sur l'homosexualité de Balzac) et même au bon sens ! Il a oublié l'anthropométrie.

M. Citron note qu'après 1835, date à laquelle le romancier prend son plein essor, l'œuvre de Balzac apparaît purgée de tous les fantasmes personnels. Quand on lit la *Rabouilleuse*, *Albert Savarus* ou les *Illusions perdues*, on n'en est pas tellement convaincu. Mais il arrivera un moment où, après s'être mis dans son œuvre et après s'y être délivré de ses obsessions, il essaiera de s'en extraire comme d'une tunique de Nessus. Il veut sauver ce qui lui reste de vie propre, de la dissolution universelle dont ses derniers ouvrages rendent un compte mélancolique. Balzac aurait-il vraiment construit un monde, comme on l'affirme couramment ? Il n'a assisté en fait qu'à sa décomposition. Il a concurrencé l'état-civil, mais cet état-civil, c'est un cimetière. Dans le *Député d'Arcis* ou dans *Les petits bourgeois*, on assistera à la retombée de l'"énergie" balzacienne. Balzac a écrit dans sa préface à *Catherine de Médicis* que, dans la France de 1840, dans la France orléaniste de la satisfaction de tous les intérêts matériels, il ne tenait plus à grand chose, et que, dans

cinquante ans, les Français repus ne tiendraient plus à rien. M. Citron ne suit pas Balzac sur la route où il s'en va de ce monde, sur cet itinéraire de "fuite esthétique", pour parler comme M. Pierre Barbéris, à la poursuite de Madame Hanska et de son rêve. Vouloir épouser la petite-fille de Marie Leckzinska, n'est-ce pas plus important, après tout, que d'avoir écrit la Comédie Humaine ?

*
**

L'année 1913, grand millésime littéraire, celui de *Bar-nabooth*, du *Grand Meaulnes*, des *Caves du Vatican*, a vu paraître chez Bernard Grasset *Du côté de chez Swann*. Cette année-là, Marcel Proust a connu l'un des plus grands chagrins de sa vie : son chauffeur et secrétaire, le cher Agostini l'a quitté sans crier gare et Proust a parlé mélancoliquement dans ses lettres du "plaisir que son livre n'a pu lui donner". 1913 fut l'année où l'aéronautique a pris son essor, où le premier aéroplane a traversé la Méditerranée d'un seul coup d'aile, où le record de vitesse s'est établi à 190 kms-heure et où un fou s'est élevé à 7000 mètres d'altitude. Les aéroliers se donnaient rendez-vous à Buc. Agostini, le fugueur, était du nombre, mais le 30 mai 1914, il s'abîmera dans les flots au large d'Antibes. Chose curieuse, il ne s'élève de la Correspondance proustienne de l'année 1914 (6) qu'un bref sanglot.

C'est que 1914 est l'année de la guerre et que d'autres émotions saisissent Proust. Reynaldo Hahn s'est engagé. Proust s'inquiète beaucoup et il intervient auprès du major d'Albi où il tient garnison pour qu'on lui évite "l'humidité et le froid" à cause de ses maux de gorge. La guerre a surpris Proust au milieu de spéculations boursières, il achève de se ruiner, mais pas au point de devoir solliciter de Robert de Flers, le nouveau directeur du *Figaro*, la chronique des chiens écrasés, comme semble le croire M. Philippe Kolb, l'infatigable rassembleur et commentateur de sa correspondance. Proust pense avec horreur aux millions de pauvres garçons que l'imbécile coup de pistolet de Sarajevo aura tués. Frédéric Masson accuse les Français épris de Wagner d'intelligences avec l'ennemi. Le Sar Peladan réclame une loi pour interdire à jamais l'enseignement de l'allemand dans les écoles. Proust s'indigne de ces sottises. Au moment où Wagner est chassé de l'Opéra de Paris, les livres français s'étalent aux vitrines des librairies de la Vienne réactionnaire, cléricale et obscurantiste. Romain Rolland qui s'est mis "au-dessus de la mêlée", le constate en voyageant en Autriche et il l'écrit à Jean-Richard Bloch qui manque de se fâcher avec lui.

L'année 1914, année heureuse quand même, est l'année où, en trois mois, Marcel Proust est devenu un écrivain connu, grâce à quelques articles de critique. Certes, Proust, soigneux de sa publicité, compte d'abord sur lui et il envoie aux journaux des petits articles non signés où il loue son livre. Paul Souday a écrit dans *Le Temps* le fameux article : "*Du côté de chez Swann* n'est pas positivement ennuyeux, mais un peu banal... Les incorrections y pullulent... Espérons un prochain livre

avec plus de brièveté, un style plus châtié". Il n'y a pas de grands critiques, il n'y a que de grands journaux, et cet article qui assure la réputation de Paul Souday aura contribué à faire connaître Marcel Proust. Jean Cocteau, de son côté, a écrit dans *Excelsior* : "Swann, une miniature géante pleine de mirages, de jardins superposés, des jeux de l'espace et du temps". Il s'adresse aux *happy few*. Lucien Daudet, le bon ami, entonne dans *le Figaro* le grand péan : "Le livre de M. Proust... une extraordinaire manifestation de l'intelligence au XX^e siècle". Le plus perspicace de tous les critiques aura été Jacques Rivière dans la N.R.F. Marcel Proust le remercie : "Enfin je trouve un lecteur pour deviner que mon livre est un ouvrage dogmatique et une construction". Cette lettre (p. 93) révèle le projet esthétique de Proust. C'est dire son intérêt pour les proustiens. Gide et Ghéon ont, eux aussi, écrit des articles excellents sur *Swann*. Gide reproche-t-il à Proust d'être trop détaché des contingences ? "Mes personnages n'enlèvent jamais leur cravate, reconnaît Proust dans la lettre qu'il lui adresse... mais je ne peux, quand j'écris, relater quelque chose qui ne me procure pas une impression d'enchantement poétique". Proust est fâché d'avoir été traité par Henri Ghéon d'"écrivain de loisir". Il lui écrit dans une lettre aussi importante pour les proustiens que celle adressée à Jacques Rivière, qu'il fait de la psychologie dans "*le Temps*", qu'il met bout à bout des morceaux de vérité et il lui explique quel rôle tient la maladie dans la construction de son œuvre. Pour terminer, il lui fait connaître avec un rien de fierté que Francis Jammes l'a comparé dans une lettre à Shakespeare, à Cervantès, à Molière, à la Bruyère... et à Paul de Kock.

*
**

Le tome XX de la Correspondance de George Sand publiée par M. Georges Lubin couvre la période de juin 1866 à mai 1868 (7). Il contient de nombreuses lettres à Flaubert. Voici ce que l'auteur de *Madame Bovary* écrivait à son amie Madame Roger de Genettes le 12 novembre 1866, après le départ de George Sand de Croisset : "Mon illustre amie m'a quitté samedi soir. On n'est pas meilleure femme, plus bon enfant, moins bas bleu. Elle travaillait toute la journée et le soir, nous bavardions comme des pies jusqu'à trois heures du matin. Quoiqu'elle soit un peu trop bienveillante et bénisseuse, elle a des aperçus de très fin bon sens, pourvu qu'elle n'enfourche pas son dada socialiste". George Sand a vaillamment caracolé sur ce dada en 1848 ; en 1866, le pauvre canasson semble un peu éreinté. L'idéal de George Sand est toujours *liberté égalité fraternité*. Elle se déclare "perdue dans le labyrinthe de ses rêves", mais elle continue à aller de l'avant "avec la plus grande confiance", et c'est, certes, "dans l'inconnu", mais il ne peut être que "beau et bon". Elle a aimé Napoléon III, ses yeux pâles, ses projets sur l'extinction du paupérisme. Mais la guerre contre les patriotes italiens pour soutenir le Pape la fait frémir d'horreur. Elle n'est pas anti-religieuse. Jésus-Christ, déclare-t-elle cent ans trop tôt pour être considérée comme une mère de l'Eglise, a "mené une vérité progres-

sive". "Il faut aimer en philosophe cette charmante figure de roman oriental". Mais le catholicisme romain est "l'ennemi du genre humain". Elle vitupère tous ses alliés. Thiers, qui appuie le Pape, est "un goujat politique", un "saltimbanque sans idées". Elle a donné à son chien le nom de Badinguet. On joue sur le théâtre de marionnettes à Nohant une pièce de Maurice Sand intitulée *1870* : Isidore (Napoléon III) commande avec Antonelli les brigands de la Calabre pour rétablir la Papauté. Il s'agira bien de la Calabre en 1870 ! Barbès voit se profiler les Huns derrière les Prussiens. George Sand écrit qu'elle ne croit pas à l'invasion. De toutes façons, assure-t-elle, le fusil à aiguille des Prussiens ne peut pas tirer plus de cinquante coups sans être rechargé par un armurier. Elle dit qu'une des maladies de sa vieillesse est de "ne pouvoir tenir en place". Elle est à Nohant, à Paris, à Palaiseau, à Rouen, sur la côte d'Azur. "Grande mer plate, pins rabougris, sol aride, je ne choiserais pas ce coin comme mon eden". Elle revient toujours vers son Berry, mais elle ne le reconnaît pas. Les sentiers ont été remplacés par de belles routes, les jolies bourrées par des contre-dances stupides. Cette socialiste a, comme les peux de Charlemagne dans la *Chanson de Roland*, la nostalgie du "tems ancienour". Heureusement, le Paris de l'avenir, celui de Hausmann, "splendide et beau, sort de ses ruines". Elle transporte son logement dans les nouveaux quartiers. Au milieu de tant d'agitations, elle trouve encore le temps d'adresser des conseils aux jeunes gens. Elle écrit à l'un d'eux pour le prévenir contre un mariage prématuré : "Chaste, j'ai vécu, jeune ou vieille, et calme". On croit rêver en lisant cela.

*
* *

Le Prince Henri de France, fils aîné du Comte de Paris, fait dire, le 21 janvier de chaque année, une messe pour Louis XVI. Dans une très belle prière qu'il a composée et qu'il lit lui-même au pied de l'autel, il associe à la mémoire du Roi dont Albert Camus a dit que "le répugnant scandale de son assassinat public "était" la date charnière de notre Histoire", celle de son ancêtre Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, dit Philippe-Egalité, "par qui le martyr s'accomplit". M. Pierre Moustiers écrit dans *Un aristocrate à la lanterne* (8) les mémoires imaginaires de ce Prince. Interné au fort Saint-Jean à Marseille, pendant la Terreur, avec ses fils Montpensier et Beaujolais, Egalité prend la plume pour narrer sa vie quotidienne, mais aussi pour faire un retour sur lui-même. "Il ne s'agit pas de se frapper la poitrine, dit-il, mais de comprendre, et j'aimerais ouvrir les yeux avant de mourir".

Les yeux du Duc d'Orléans se sont ouverts au moment où, entre le 14 juillet et le 7 octobre 1789, "la Révolution a cessé d'être une idée pour devenir une force brute". Comment il a été entraîné de la simple coquette avec les idées nouvelles sous l'influence de Madame de Genlis et de quelques polissons huppés, à la participation aux préparatifs du grand chambardement de l'Histoire de France, M. Pierre Moustiers utilise largement, pour nous l'expliquer, les travaux d'André Castelot sur *le Prince Rouge*,

d'Emile Dard sur *Choderlos de Laclos* et surtout de Marguerite Castillon du Perron qui a découvert les Mémoires de Louis-Philippe dans une cave de banque à Londres et en a tiré un ouvrage magistral sur *Louis-Philippe et la Révolution*. S'agit-il d'une réhabilitation de Philippe-Egalité ? Non, mais d'une confession où le Prince régicide, sans réclamer de circonstances atténuantes, s'en remet sous le regard de Dieu au sort qu'il déclare mériter. Mal élevé dans le temps de toutes les démissions, faible, lâche, courageux seulement devant la mort, il a été précipité, depuis le fameux lit de justice de 1787 où il s'est dressé au Parlement contre les décisions royales, et l'exil qui s'en est suivi, dans une succession d'événements où la main de Choderlos de Laclos pour le pousser au pouvoir est visible, mais où il ne fait que jouer le rôle d'un acteur dépossédé de sa volonté. Croyant que le monde ancien a vécu, mais habité de sa nostalgie, Philippe d'Orléans marche vers l'avenir, les yeux bandés, déjà comme un *condamné*. Chaque fois que l'occasion s'est présentée pour exercer une action décisive, il s'est dérobé. Détesté par la Reine, méprisé par le Roi, vomé par la Cour, rejeté par les Girondins, il ne trouvera asile que sur la Montagne, mais pour y devenir un otage.

Louis-Philippe rapporte dans ses *Mémoires*, les confidences de son père. Elles sont très éclairantes. "Abandonné de tous, dégoûté de tous, je tombe, surtout quand je ne vous ai pas auprès de moi, mes chers enfants, dans un état de mélancolie que j'aurais cru incompatible avec mon caractère et mes dispositions naturelles". Viendra le jour fatal où Philippe votera la mort du Roi. Il avait promis aux siens qu'il s'abstiendrait. M. Pierre Moustiers le montre, dans une page saisissante, sur son banc, "toute la Montagne resserrée autour de lui", l'enveloppant de ses maléfices, le portant à la tribune où il s'entendra prononcer comme dans un rêve la mort de son cousin. Nous le voyons ensuite, dans les *Mémoires* de Louis-Philippe, s'effondrer dans les bras de son fils Montpensier. "Montpensier, je n'ai pas le courage de te regarder... Je ne comprends pas comment j'ai été entraîné à faire ce que j'ai fait". On peut se demander s'il n'a pas, en frappant Louis XVI, voulu, à travers l'étrange ressemblance physique des deux Bourbons, la même absence de volonté, la même impuissance à agir sur l'Histoire, se châtier lui-même. C'est une idée que Talleyrand a été le premier à exprimer. Elle nous plonge dans un enfer mystique aux bords duquel M. Pierre Moustiers ne fait que nous conduire, en nous abandonnant à nos réflexions, mais où le Prince Henri de France nous a invité à pénétrer par la voie de la prière.

*
* *

M. Jean Delay a écrit dans *Avant-Mémoire* l'histoire d'une famille de bourgeoisie parisienne pendant trois siècles de 1555 à 1856. Il n'est pas indifférent de savoir que cette famille est la sienne. C'est Proudhon qui a dit : "Nous vivons comme des bêtes. Nous ne savons rien ni de nous-mêmes, ni du milieu où nous vivons. Notre propre vie nous est inconnue. Nous oublions nos pères, nous ne pensons pas à nos enfants". M. Jean Delay raconte

l'histoire de sa famille non seulement à l'intention de ses enfants, mais pour rendre service à la mémoire nationale. L'idéologie individualiste moderne a aboli les héritages matériels et moraux. Chaque petit Français naît enfant trouvé. Il ignore d'où il vient et donc qui il est. Si d'aventure à l'école on lui parle de son passé, c'est pour lui apprendre à le haïr. Ainsi a-t-on dressé une nation contre elle-même. La France est le seul pays du monde où l'éducation a fait que le lien entre le passé, le présent et l'avenir est rompu. C'est pour rétablir ce lien que M. Jean Delay écrit.

L'avant-dernier volume de *Avant-Mémoire* dont j'ai rendu compte ici (9) était centré autour de la figure d'une aïeule de M. Jean Delay, Madeleine Fauconnier, fille d'un perruquier parisien devenue, par une passerelle de galanterie entre la petite bourgeoisie et la haute noblesse, la maîtresse du duc de Gramont. Cécile de Gramont, fille naturelle reconnue de Madeleine Fauconnier et d'Antoine VI de Gramont épousa avant la Révolution un garçon de bonne bourgeoisie anobli par l'acquisition d'une charge de finances. "Que seriez-vous sans la Révolution ?" demandait-on à Jacques Bainville qui répondait : "Mais fermier général !". Jean Devaux serait peut-être devenu, lui aussi, fermier général.

Le Tome IV et dernier de *Avant-Mémoire* est centré autour de la figure du fils de Cécile de Gramont et de Jean Devaux, Charles-Maurice, baron de Vaux. Né sous Louis XV, mort sous Napoléon III, il a enjambé la Révolution, traversé l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, la Seconde République. M. Jean Delay dresse, à la faveur de l'histoire de son trisaïeul tout un pan d'histoire française. Il rétablit dans une perspective de chronique privée, à travers des heurts et des turbulences dont nous ressentons encore les contrecoups, la continuité nationale que l'idéologie officielle s'est longtemps acharnée à contester. Surtout, nous devons tirer de la vie de Charles-Maurice de Vaux une leçon. Cet homme, né, dit M. Jean Delay, dans un siècle incrédule et libertin, d'une famille dont la crise des mœurs et la révolution ont provoqué la dissolution, a su être, en restant fidèle à quelques principes supérieurs, l'artisan de sa reconstitution. Ce faisant, il a apporté sa pierre à la restauration des conditions élémentaires de toute vie en société. Histoire anecdotique et sentimentale d'une famille française, *Avant-Mémoire* est aussi une contribution à l'histoire morale de la France.

*
* *

De *l'Enfant double à l'Ecolier des rêves* (10), le petit garçon dont nous suivons les pas sur les traces de Georges-Emmanuel Clancier a grandi, il est devenu "boursier de la République", mais il n'entrera qu'en sixième B, et il ne fera pas partie de la phalange de *ceux qui font du latin*. Sans latin, alors, pas de véritable promotion sociale. Le petit Clancier est appelé à rester un demi-bourgeois. "Qu'est-ce qu'un bourgeois ?". La question posée un jour à Jacques Bainville appela cette réponse : "C'est un bachelier". Le baccalauréat

moderne, le baccalauréat B n'était pas le grand bachot des humanités et de l'élite.

Le petit Clancier, s'il est devenu "boursier de la République", n'est pas sorti de l'immense domaine du rêve qu'il continue d'explorer avec obstination. A quatorze ans, l'un de ses camarades de classe, de six mois à peine son aîné, lui dira : "Mon pauvre Clancier, tu n'es fait que d'étonnements et de questions". *L'Ecolier des rêves* où M. Georges-Emmanuel Clancier a recueilli les émois de la pré-adolescence, est la relation émerveillée d'une enfance protégée et préservée au sein d'une famille heureuse. Quelle histoire, le jour où le pauvre Clancier sera surpris en lisant *Aphrodite* de Pierre Louys ! Il y a des pages délicieuses où l'on voit le petit garçon feuilleter l'album de photographies. Les images du bonheur familial y sont soigneusement répertoriées. "Je jetais un coup d'œil autour de moi sur les murs, sur les meubles, sur mon père assis à mes côtés, sur maman qui allait et venait de la cuisine à la salle à manger, sur Jacqueline en train de jouer dans un coin. Nul abîme n'inscrivait sa lézarde dans cette paix". Autour du petit garçon heureux, les grands-parents maternels, la grand-mère Louise, le pépère Jules, tissent le réseau de leur tendresse emmêlé de souvenirs de vie paysanne mais, aussi, de luttes ouvrières. Le pépère Jules, lecteur du *Populaire du Centre* et de *la Science et la Vie* chante *l'Anticléricale* : "Aux bons républicains - Il faut la République - Sans les calotins..." Les oncles et les tantes parlent le patois limousin. Le paysage de la ville dans lequel la famille s'est installée a pour toile de fond un arrière-pays campagnard tout proche ; il fait bon s'y retirer et s'y retremper. Mais, peu à peu, l'enfant heureux découvre les lézardes de ce décor et il comprend la fragilité d'un bonheur sur lequel s'étendent encore les ombres de la misère d'où les siens sont à peine sortis ; la mort du pépère Jules, la révélation par le livret de famille qu'il n'est pas le vrai petit fils du grand-père adoré abattent un grand pan de l'enceinte protectrice où il s'est logé. A quinze ans, l'enfant étonné, l'enfant poseur de questions, le "pauvre Clancier", commence à pénétrer des secrets, à apporter des réponses. "Est-ce que le pacte avec le bonheur est rompu ?", ce sera la dernière de ses questions.

Est-ce que l'enchantement de cette enfance où M. Georges-Emmanuel Clancier nous a entraîné par les verts chemins de son paradis a pris fin avec *l'Ecolier des rêves* ? C'est, aussi, une question que le lecteur pose. Attendons de M. Georges-Emmanuel Clancier la réponse qu'il lui apportera dans la suite de ses souvenirs.

Philippe SENART

(1)(2)(4) Librairie Académique Perrin.

(3) Flammarion.

(5) Le Seuil

(6) Plon

(7) Garnier

(8)(9) Gallimard

(10) Albin Michel

N.B. Au moment où nous mettons sous presse, vient de paraître le tome 14 de la correspondance de Marcel Proust (1915). Nous en rendrons compte dans une prochaine chronique.

LES NOUVEAUX RÉALISTES

par Henri BOURBON

Les années 60. Années de prospérité et d'expansion. Années des taux de croissance élevés - dont on ne tombe pas amoureux mais qui, ô combien, sont préférables aux années de récession et de chômage. Années du rock américain, d'Elvis Presley, de Chuck Berry et des Beatles. Années de "Salut les Copains" et de l'apothéose de B.B. Années de l'édification du Mur de Berlin, de la fin de la guerre d'Algérie et de l'assassinat de Kennedy. Années de surconsommation où l'objet est roi et parce qu'il est roi fait question. Et en 1965 Georges Pérec publiera le livre symbole de ce temps : "Les Choses".

Dans le domaine des arts plastiques les années soixante voient naître et disparaître un mouvement artistique dont l'existence fut brève (trois ans) mais dont l'influence se prolonge encore : le Nouveau Réalisme, auquel pour la première fois à Paris un musée consacre une importante exposition, qui a été précédée d'une rétrospective organisée en 1982 par les Musées de Nice. Cette priorité niçoise s'explique par la place de l'École de Nice dans le Nouveau Réalisme et parce que Klein, Arman, Martial Raysse sont originaires de la Côte d'Azur.

L'Amérique et l'Angleterre ont le Pop'Art, voici qu'apparaissent en France les Nouveaux Réalistes. Qui sont-ils ? treize artistes dont il revient au critique Pierre Restany de les avoir réunis sous une appellation commune, de les avoir aidé à prendre conscience de leur singularité collective et d'avoir défini et théorisé leur apport qui consiste essentiellement en une appropriation

immédiate et directe du réel, en "de nouvelles approches perceptives du réel".

S'opposant à l'abstraction lyrique et l'abstraction gestuelle des années 50, de jeunes artistes obsédés par la société industrielle, le monde de la consommation et de l'urbanisation, cherchent à exprimer de différentes

Yves Klein - Anthropométrie, 1960

manières et selon une éthique hédoniste ou tragique la poésie du quotidien et de l'éphémère, la beauté de l'univers des choses. La réalité brute est affrontée, exaltée, contestée, mise en spectacle provocant. Affiches déchirées, violons cassés, voitures compressées, détritiques assemblés. Partant d'emprunts à la réalité, les créations ne s'y réduisent cependant pas ; elles possèdent une originalité forte, choquante et sont loin de susciter autour d'elles un large consensus, ce qui n'était d'ailleurs pas un but recherché. Quelques commentateurs indignés parlèrent alors de "non art", de "non œuvre"...

Le 27 octobre 1960, Arman, François Dufrène, Raymond Hains, Jean Tinguely, Jacques Villeglé, Daniel Spoerri et Martial Raysse, réunis autour de Pierre Restany au domicile d'Yves Klein, signent la déclaration constitutive du Nouveau Réalisme. Absents César et Rotella signeront ensuite. Ils seront rapidement rejoints par Christo, Gérard Deschamps et Niki de Saint Phalle.

Mieux que quiconque Pierre Restany peut rappeler l'état d'esprit qui a présidé à la création du mouvement. "Nous étions d'accord sur cette notion que le réalisme signifie le retour à une vision concrète du monde réel. Le Nouveau Réalisme, c'était remettre les pieds sur terre.

L'art abstrait était considéré par nous comme un art d'évasion qui ne voulait pas figurer ce monde... Ce monde il fallait l'assumer en tant que tel et c'était un monde de plus en plus riche, de plus en plus fécond en motivations, plein de ressources virtuelles de langage. Tous les rêves étaient permis. Le fait de rêver, c'était tout simplement le fait d'exister..." L'objet usuel, l'objet d'utilisation courante est réassumé comme œuvre d'art par l'artiste, tel est bien le sens de l'entreprise des nouveaux réalistes.

Le Nouveau Réalisme n'est pas une création spontanée. Il a des aînés. Déjà en 1914 Marcel Duchamp avait exposé en les baptisant œuvres d'art une roue de bicyclette, un porte-bouteille, un urinoir. C'était l'époque des fameux "ready-made". Les dadaïstes avaient recouru aux objets sans passer obligatoirement par l'intermédiaire de la peinture de chevalet. Dès 1912, il y eut les collages cubistes. Il y eut, dans les années 20, Schwitters et son utilisation du pouvoir expressif des objets les plus communs (tickets de métro, fils de fer, tickets d'autobus, boutons, fragments de tissus, de prospectus). Il y eut, dans les années 30, Bryen et son empreinte de pneu sur papier, intitulé "Objet de la rue".

César - Relief Tôle, 1961

Quelques manifestations annonciatrices du mouvement précédèrent l'acte constitutif de 1960. En avril 1958, la Galerie Iris Clert offre aux yeux d'un public étonné la célèbre exposition du "Vide" où l'aventure monochrome de Klein prend l'apparence d'un extravagant défi, mais plus profondément tend à affirmer l'essence immatérielle de l'art et annonce la nécessité d'un dépassement de la problématique de l'art. En 1959 à la Première Biennale de Paris, inaugurée par André Malraux, Tinguely présente son "Méta-Matic 17", machine à produire des dessins et à ridiculiser le tachisme, Klein son grand monochrome bleu indigo, Hein sa "Palissade aux emplacements réservés" ; Dufrene et Villeglé sont également présents avec leurs lacérations d'affiches arrachées aux murs de la ville. Toujours en 1959, succédant et répondant au "Vide" de Klein, c'est le "Plein" d'Arman où l'artiste remplit l'ensemble de la Galerie Iris Clert de cinq mètres cubes de détrit et de déchets. Auparavant Arman avait exposé chez Iris Clert ses séduisants "Cachets" de grand format, réalisés avec des tampons encres, et à Nice ses "Allures d'Objets", obtenues par des objets divers imprégnés de peinture à l'huile et laissant leur empreinte sur le papier. Enfin au Salon de Mai 1960, César n'hésite pas à compromettre sa naissante célébrité de sculpteur en exposant ses premières "Compressions" de carrosseries automobiles qui firent quelque scandale et qui pourtant révèlent une parfaite connaissance de la matière et de son pouvoir émotionnel.

*
* *

Le Musée d'Art moderne de la Ville de Paris a donc réuni cent dix œuvres particulièrement représentatives des talents inventifs et des tempéraments divers - voire divergents - des treize artistes désormais constitués en

groupe du Nouveau Réalisme. Papiers brûlés, monochromes d'un bleu intense, anthropométries (par technique des "pinceaux vivants") et portraits-reliefs d'Yves Klein. Sculptures mécaniques et animées de Tinguely. Affiches lacérées de Villeglé, Hains et Rotella, rigoureuses et véhémentes, elles reflètent les goûts, les modes, les péripéties et les drames de la décennie. Envers d'affiches de Dufrene dont la savante subtilité atteint parfois le charme de certaines toiles informelles. Accumulation d'objets (ordures ménagères, vêtements, moulins à café, tubes, ressorts, revolvers etc...) d'Arman qui dans ses "Colères" va jusqu'à assembler des débris d'instruments de musique préalablement brisés et brûlés. Tableaux-pièges de Spoerri qui fixe avec humour sur des panneaux de bois des objets et produits utilitaires (parfois des reliefs de repas). Emballages et emballages de Christo. Photographies, néon, plastiques, couleurs fluorescentes de Martial Raysse. Toiles cirées, plaques de blindage, collages de lingerie féminine de Deschamps. "Tirs" de Niki de Saint Phalle où par des tirs à la carabine sont crevées des poches de peinture dont les couleurs se répandent le long de reliefs de plâtre. Assemblage de morceaux de carrosseries automobiles et aciers compressés à la presse industrielle : ce sont les "Reliefs-tôles" et les "Compressions" de César, sur qui se termine le parcours de l'exposition avec "Le Pouce", empreinte humaine agrandie.

Ces œuvres dérangeantes, que sont-elles, que veulent-elles être ?

Un constat sociologique situé et daté. Une appréhension des réalités les plus concrètes, les plus banales ou les plus dynamiques du monde moderne. Un témoignage mi-ironique, mi-agressif sur la vie des villes, des usines, des rues. Une célébration optimiste et critique d'une époque de boom économique, d'avancées technologiques, de débauches publicitaires, de consommation de masse, de tensions politico-sociales.

Elles sont tout cela et plus encore. Comme l'a fait observer Pierre Restany, elles invitent à poser un autre regard sur le monde contemporain, à découvrir un nouveau sens de la nature et du réel, à étendre le champ de la sensibilité. Rompant avec la représentation traditionnelle et la peinture de chevalet, ces treize artistes ont donné un nouveau potentiel artistique, émotif et poétique aux choses de la civilisation industrielle, technique et urbaine.

En 1963 Pierre Restany annonce la dissolution du Nouveau réalisme européen en tant que groupe, mais son maintien en "tendance ouverte" face à la montée du Pop Art américain. La mort d'Yves Klein en 1962 avait privé le mouvement d'une personnalité fulgurante. Ceux qui s'étaient associés à lui dans une même aventure poursuivront désormais leur itinéraire individuel, affirmant leur créativité personnelle, atteignant la notoriété et le succès. Les actions communes menées dans les années soixante auront été fécondes.

Henri BOURBON

DISQUES

● Richard STRAUSS : Une vie de héros op. 40

Plusieurs poèmes symphoniques de Richard Strauss décrivent un héros particulier. Là sont souvent ses meilleures œuvres orchestrales, *Don Juan*, *Till l'espiègle*, *Don Quichotte*, ainsi que le trop méconnu *Macbeth*. Des thèmes de tous ces chefs d'œuvre se retrouvent sous la forme de brèves citations dans "Une vie de héros, poème symphonique pour grand orchestre", datant de 1898.

Herbert von Karajan est actuellement le chef qui domine le mieux la complexité de la musique symphonique de Strauss. Sous sa direction, cette musique descriptive (combats, intrigues amoureuses...) recrée très fidèlement les émotions - crainte, admiration et amour - que ressentent les personnages qui entourent le héros.

L'excellent Orchestre Philharmonique de Berlin (qui fut autrefois dirigé par Richard Strauss) et son chef attiré depuis trente ans signent là un disque musicalement remarquable et techniquement parfait. Il est malheureusement un peu court pour un disque compact (47"). Il aurait été pourtant aisé d'y adjoindre un des poèmes "personnalisés", *Don Juan* ou *Till Eulenspiegel*.

C'est quoiqu'il en soit la version en compact à acquérir en priorité, malgré le disque d'Ozawa (Philips) et celui, très récent, d'Ashkenazy.

Orchestre Philharmonique de Berlin,
H. von KARAJAN
(Deutsche Grammophon 415-508)

● BEETHOVEN : Troisième Symphonie "Héroïque" ; ouverture "Egmont"

Herbert von Karajan vient de terminer sa quatrième intégrale des neuf symphonies de Beethoven. La première avait été enregistrée dans les années cinquante en monophonie avec l'Orchestre Philharmonia dont il était le chef principal. Depuis, ses deux séries d'enregistrements stéréo en 1962 et 1977 ont contribué à faire reconnaître Karajan comme un des plus grands chefs de notre siècle.

Le dernier paru des enregistrements numériques de ce quatrième cycle est celui de la troisième symphonie, "l'Héroïque". Cette œuvre, achevée en 1803, avait pour titre "...pour commémorer la mémoire d'un grand homme", Bonaparte. Lorsque Napoléon se fit proclamer Empereur en 1804, Beethoven furieux raya son nom de la partition.

Disons tout de suite que cet enregistrement se place au même niveau que les autres sommets de cette intégrale, les cinquième et sixième symphonies. Utilisant les qualités sonores exceptionnelles de son orchestre, le chef sait parfaitement nous montrer tous les détails de cette première romantique qui annonce les symphonies de la maturité et celles de ses grands successeurs, Schubert,

Brahms...

En complément de programme, les interprètes nous offrent une splendide ouverture d'Egmont, impressionnante de force et de maîtrise. Le disque compact est très clair, la prise de son très bonne et même exceptionnelle pour Egmont.

Orchestre Philharmonique de Berlin,
H. von KARAJAN
(Deutsche Grammophon 415-506)

● LISZT : Dante symphonie

On célèbre cette année le centenaire de la mort de Franz Liszt. En cette occasion, J. Conlon a enregistré la Symphonie pour la "Divine Comédie" du Dante (Erato Num 75 245). Liszt réussit bien à Conlon qui avait dirigé récemment une belle *Faust symphonie* et les 2 concertos pour piano, avec F.R. Duchable (Erato). Le jeune chef américain a exploité au mieux tout ce que la partition avait de méditatif, mystique ou sarcastique. Dans la première partie, Inferno, on croit entendre rire le diable.

Liszt a pratiquement inventé le poème symphonique, mais la "musique à programme" fut longtemps considérée comme un genre mineur, et l'on a eu tendance à tenir le compositeur pour un symphoniste de qualité moyenne. Peu de mélomanes connaissent la grande valeur de cette *Dante symphonie*. Aujourd'hui, le goût a changé. La "musique à programme" est entrée dans le grand répertoire. Ce disque opportun apporte, s'il était nécessaire, la preuve que Liszt n'était pas seulement un grand pianiste virtuose.

Cet enregistrement, grâce notamment à une plus-value technique incontestable par rapport à l'autre version disponible, celle de G. Lehel (Hungaroton), se place en tête de la discographie.

Marc DARMON

Nous avons noté aussi

— C. FRANCK : Symphonie en ré mineur, Variations symphoniques (J.P. Collard, M. Plasson, Capitole de Toulouse) (EMI 270-349)

C'est une très belle version de ces deux chefs d'œuvre de la Musique Française du XIX^e siècle. L'enregistrement est techniquement parfait.

— Y. MENUHIN : Microsillons inédits 1929-1939 (EMI 290-870-3)

Quatre microsillons obtenus par repiquage de disques 78 tours d'un Menuhin de vingt ans. On fête aujourd'hui son soixante-dixième anniversaire. Le concerto de Schumann, des sonates de Mozart, Beethoven,... Sans oublier les danses hongroises de Brahms et slaves de Dvorak.

notes de Lecture

● La liberté n'a jamais dit son dernier mot

Liberté, libéralisme et - pourquoi pas ? - aspirations libertaires sont à la mode. "Nous voulons être libres", crient les hommes (et les femmes) de ce temps. Aux carrefours de l'après 68, ces chemins de la liberté ont été particulièrement confus. Beaucoup, même, ne menaient nulle part, comme nombre de voyageurs perdus s'en sont avisés depuis.

La liberté éclaire le monde : elle l'égaré aussi. Tombant à pic, en même temps que le centenaire de la statue du même nom, un ouvrage pose les questions de fond. Pour le penser, et l'écrire, trois auteurs que la suffisance germanoprataine tiendra pour inattendus. Selon la pré-séance Anne Chopinet, première femme reçue major à Polytechnique, en 1972. Puis, dans le rôle difficile de l'époux, Jean-Marie Duthilleul, polytechnicien également, ingénieur des Ponts-et-Chaussées et architecte. Enfin - si l'on ose dire - le R.P. H.M. Manteau-Bonamy, dominicain et ancien professeur au Saulchoir. Une équipe intellectuellement musclée, quoique peu conforme aux étiquettes réductrices.

Nous aimerions savoir, pas seulement pour l'anecdote, à quelles urgences a répondu le choix du thème et comment s'est réparti le travail. Le résultat, en tout cas, est de qualité. En moins de 250 pages, les auteurs - avançant

d'un pas alerte - non seulement traitent leur sujet en profondeur mais nous proposent un véritable traité de philosophie générale, à l'usage de ce que l'on appelait "les honnêtes gens" avant que la technocratie ne nous submerge. Le style est brillant, presque trop amoureux de la formule. Au lieu de notes fastidieuses, des "documents", choisis avec un bel esprit d'ouverture, prolongent la réflexion et nourrissent l'étude.

Comme tout ce qui est essentiel, la liberté est ambiguë, plus exactement contradictoire. C'est la constatation - banale, sans doute, mais inéluctable - dont parlent les auteurs. La liberté peut signifier l'exaltation de l'humain aussi bien que sa destruction. "Liberté ! Que de crimes on commet en ton nom", gémissait la candide Mme Roland. Répondant à cette déploration stérile, Dostoïevski verra prophétiquement que la liberté illimitée aboutit au despotisme illimité. L'homme est libre de détruire son semblable et de se détruire lui-même.

Contradiction imprévue, scandaleuse, que l'optimisme humanitaire n'a jamais pu supporter. Ou bien il la nie ; ou bien une lucidité désespérée le conduit à faire de la liberté une pure négation, pour finir par s'incliner devant les diktats de la nécessité. Dans la partie sans

doute la plus originale de leur ouvrage - où Pascal et Kierkegaard se conjuguent heureusement avec Saint Thomas, libre disciple d'Aristote - les auteurs montrent que c'est au sein même de la contradiction que se trouve la liberté. Le choix n'est pas entre deux contraires qui s'excluent mais entre deux oppositions complémentaires : comprendre c'est toujours joindre une vérité profonde à une autre vérité profonde.

Toute vie, si elle accède à la conscience, ne peut que juxtaposer la constatation de l'absurde à la certitude d'un sens : c'est sur ce double affrontement que s'arc-boute la liberté de tous les choix, comme celle du choix fondamental. Le livre en appelle ici au dernier témoignage de Sartre, qui - dans son entretien avec Benny Lévy - admettait qu'il n'aurait pas pu continuer à vivre s'il n'avait eu *aussi* un espoir.

Fallait-il recourir à cette confession contestée pour

● Les doctrines libérales contemporaines face au socialisme d'Albert Brimo

Longtemps, de 1880 à 1980 à peu près, la pensée libérale a semblé survivre plutôt que vivre. L'intelligensia faisant autorité avait la foi socialiste et tenait le "libéralisme" pour la chose des bourgeois. Bien des libéraux mêmes avaient mauvaise conscience et tentaient de se faire pardonner leur pensée "libérale" en y versant quelques gouttes d'un elixir rose.

Précisément, c'est la pensée libérale pendant cette traversée du désert dont rend compte le professeur Albert Brimo dans ce livre-ci. Rien d'étonnant, on sait qu'Albert Brimo a consacré plusieurs ouvrages à de grands penseurs et aux grands courants de la philosophie du Droit.

Pour caractériser et illustrer la pensée libérale en ces années de turbulence dévastatrices, Albert Brimo eut pu focaliser l'analyse autour de quelques œuvres qui en constituèrent comme le noyau dur. Evidemment, on pense à l'œuvre d'un Jacques Rueff ou, surtout à celle d'un Hayek. Outre la solidité de celle-ci, ses aventures sont à elles seules illustratives de l'étrange chute et de la fantastique remontée de la pensée libérale. En 1945, à Sciences Po. Hayek était enseigné comme un vestige de la préhistoire. Ces dernières années, le même a été célébré comme un annonciateur des temps futurs. Ou presque !

Albert Brimo a choisi une nouvelle approche. Il a préféré inventorier les "doctrines" libérales les plus importantes de ces cent ans, en les classant en six types. "Face au défi socialiste, les libéraux ont répondu par" expose-t-il :

— *le libéralisme solidariste*. Imaginé par Léon Bourgeois et théorisé juridiquement par Léon Duguit. La visée de ce "libéralisme" ? Mettre du liant dans le libéra-

établir une évidence ? L'aveu sartrien, à supposer qu'on le retienne, n'allait pas au-delà d'une affirmation ne valant que pour soi. Or, c'est tout le propos de l'ouvrage, la liberté n'existe que par la rencontre de cette illumination intérieure et d'une source transcendante. Elle n'est pas un sentiment mais un acte, engageant à la fois les êtres que nous sommes et l'Être hors de qui rien n'aurait de sens. "Chaque homme, concluent les auteurs, est liberté... parce que chaque homme est lui-même énergie créatrice de l'action par laquelle il découvre et définit sa fin absolue". Nous sommes loin de Mai 68 et même de la creuse statue de Manhattan. Le dernier mot de la liberté, s'il pouvait être prononcé, serait : *Adhère*.

Bernard VOYENNE

On n'arrête pas la liberté, par Anne Chopinet, Jean-Marie Duthilleul, Henri Manteau-Bonamy, Editions P. Lethielleux, 12, Av. Sœur Rosalie 75013 Paris, Coll. "Axiales", 240 p.

lisme en moralisant l'individualisme par l'impératif solidarité.

Un peu oublié ce libéralisme solidariste qui fut comme la grande philosophie dominante de la Troisième République radicale ? Oui. Au moins jusqu'en 1981 ! Car, il y a du Léon Bourgeois en François Mitterrand. Hasard si celui-ci créa un ministère de la solidarité ? Point du tout. Donc, A. Brimo a raison de le recenser.

— *le libéralisme réformiste*. En vérité, il vaudrait mieux conjuguer l'appellation au pluriel. Car des libéralismes réformistes, il en a existé une kirielle ! Les uns venus du marxisme, tel celui d'Henri de Mann. Et, on pourrait ajouter celui du Léon Blum de "A l'échelle humaine". D'autres venus du libéralisme, tel celui du "Socialisme humaniste" d'André Hauriou.

Faut-il rattacher à ce courant la démocratie-chrétienne, E. Mounier, J. Maritain ? A. Brimo n'hésite pas. C'est discutable. De plus en plus discutable, au vu des plus récents travaux historiques. Ce courant s'est toujours pensé en "ni-ni". Ni marxiste, ni libéral au sens d'adepte des doctrines libérales en économie et en morale. Difficile de ne pas le considérer comme "sui generis" pour dire comme adorent dire les juristes ! Mais cela obligerait à davantage de considérations. Ne faisons que signaler la difficulté.

— *le néolibéralisme*, qui revêt trois tendances : un néolibéralisme défensif (J. Rueff, Von Mises, Hayek etc), un néolibéralisme critique (W. Lippman, Bertrand de Jouvenel), un néolibéralisme avancé (V. Giscard d'Estaing).

Assurément, en tentant d'enfermer dans une classification le pululement des "doctrines libérales" qui, par

essence s'accommodent mal de regroupements et d'éti-quettes, A. Brimo a pris des risques. Il stimule le lecteur. Du coup, il l'incite à discuter. C'est bon cela !

“Libéralisme défensif” ? Celui de Rueff et de Hayek ? Ces deux pierres angulaires du “libéralisme”, au plus fort des tempêtes qui paraissent submerger le libéralisme et le rejeter loin de toute pertinence ? Ne vaudrait-il pas mieux écrire “libéralisme de choc” ? “Néolibéralisme critique” ! Celui de Bertrand de Jouvenel. Albert Brimo a raison d'inviter à souligner l'importance de cette œuvre dont l'influence maximale passa, vraisemblablement, par les arcanes du Commissariat au Plan, dans les années 1960. Mais, œuvre difficilement qualifiable, se balladant entre l'anarchisme et le “corporatisme”. Peut-être précurseuse de ce “libertaro-libéralisme” qui sous-tend les années 1980. Quant au “libéralisme avancé” ? Albert Brimo le hisse au premier rang des “doctrines libérales” “à l'égal de Von Hayek” et il consacre neuf pages à le défendre contre Francis Paul Benoit. Quelque soit l'intérêt du “libéralisme avancé” n'est-ce pas beaucoup ?

— *le libéralisme industriel*, dont deux œuvres sont l'expression celle de Raymond Aron et celle de John Kenneth Galbraith, analysées l'une et l'autre comme il se doit.

— *le libéralisme expérimental*, représenté par la pensée de Karl Popper ; Albert Brimo analyse longuement la démarche poppérienne. Avec raison. Car l'influence de cette œuvre est notable depuis quelques années. En outre “l'exigence de relativisation de la vérité” qui est au cœur de la quête poppérienne est typique de l'attitude libérale la plus profonde. A ce regard comme les “libéraux” de grand-papa semblent dogmatiques ! Eux qui s'avançaient en brandissant “liberté” sous un biais, “positivisme” scientifique, dominateur et sûr de lui sous l'autre ! L'essence du libéralisme est, en vérité, la relativisation permanente et intégrale. Sinon le scepticisme.

— *le libéralisme biosocial*. Albert Brimo, constatant que demain sera dominé par la biologie, s'attache, dans ses dernières pages, à réfuter l'une des premières irruptions de la “révolution biologique” dans la pensée politique actuelle : la sociobiologie de Wilson qui tendant à susciter un néo-darwinisme conduit à affirmer que “capitalisme, comme la compétition et l'intérêt, est inscrit dans les gènes”. A cette résurgence du libéralisme sauvage, Albert Brimo oppose les travaux de Pierre Thuillier, Jacques Ruffié et Albert Jacquard, susceptibles de fournir les linéaments d'une “véritable théorie néolibérale.”

Evidemment, quand A. Brimo donnera une nouvelle édition de son étude, il ajoutera à ce “libéralisme biosocial” des considérations sur le “libéralisme procréatique” qui sera un des enjeux du futur et sera, on l'a aperçu au fil du discours de Robert Badinter à Vienne (1985) un des points les plus chauds de la visée libérale.

Mais, en vérité, ce n'est pas le seul prolongement que donnera Albert Brimo. Puisque ayant exposé les doctrines libérales face au socialisme, les doctrines libérales surgies le dos au mur ou presque, il devra recenser les doctrines libérales développées à la lumière du grand retour des années 1980. L'histoire de ce grand retour méritera d'être comptée. Encore qu'il soit très “naturel”. L'individualisme et, donc, le libéralisme ne sont-ils pas la seule et la plus grandiose création culturelle de la civilisation occidentale ? Interrogation que certains considèreront provocante...

Il faut ajouter une indication très prosaïque mais importante : le livre d'Albert Brimo comporte une bibliographie très précieuse.

René PUCHEU

“Les doctrines libérales contemporaines face au socialisme” Ed. A. Pedone, 1985.

● Les journalistes français de Bernard Voyenne

Pourquoi se le cacher ? Les journalistes - qu'on me pardonne ce mauvais jeu de mot - n'ont pas bonne presse, tout au moins, dans ce qu'il est convenu d'appeler “l'opinion”. La raison de ce malentendu : les journalistes sont généralement mal connus, y compris par eux-mêmes. C'est dire l'importance de l'ouvrage (1) que leur consacre Bernard Voyenne, journaliste, auteur déjà de nombreux livres sur la presse qui débusque toutes les ambiguïtés qui sont au cœur de cette profession. Pour autant, l'ouvrage n'est ni une histoire des journaux, ni une nomenclature des grands journalistes puisqu'il ne rejette pas dans l'ombre les fantassins, les “sans-grade”. Bernard Voyenne n'est pas toujours tendre pour la profession : “Hier, agent du roi, à présent, de bon ou mauvais gré, agent électoral ; voix de son maître et parole de tous ; indiscret par fonction et supposé détenteur de vérités

cachées ; arbitre et militant ; témoin et juge, le journaliste est tout cela à la fois”. L'auteur, on le voit, ne se prive pas pour nourrir ou dresser le catalogue des apostrophes désagréables que les hommes d'Eglise, les hommes d'Etat, les hommes de lettres n'ont cessé de décocher. Une lucidité qui prend le risque parfois de passer pour de l'auto-flagellation quand il ne s'agit que d'une nostalgie. Nostalgie du temps ou “cette profession était une vocation” plus qu'un métier et bien différente d'une industrie “quelque chose entre un art et un sacerdoce”, pour reprendre le jugement du célèbre homme de presse anglais, Wickam Steed.

Grâce à Bernard Voyenne nous suivons pas à pas l'évolution de ce métier qui n'en est pas vraiment un. Ici comme ailleurs, le grand bouleversement suit l'industrialisation. Finie la “Gazette” de Théophraste Renaudot

qui écrit un petit traité de l'information "valable encore aujourd'hui" soulignait Bernard Voyenne dans un autre livre consacré à ce sujet. Voici venu le temps des entreprises de presse, de l'économie de marché, des "machines performantes". L'ère du salariat commence. Une ère qui n'est pas sans poser maints problèmes. Ainsi, l'auteur croit voir une contradiction entre l'état de salarié et le rôle de témoin qui est "par nature, celui du journalisme". Le propos du salariat est l'existence du "lien de subordination" entre l'employé et son employeur. Cette dépendance implique que, dans l'exercice des fonctions pour lesquelles il est rémunéré, un salarié épouse les préoccupations de son entreprise "et même - tranchons le mot - obéisse au patron". Pourtant, le véritable patron du journaliste, fait remarquer pertinemment Bernard Voyenne, c'est le journal - lui-même, le journal-objet.

Journal-objet ou plutôt journal-sujet : la longueur des articles, leur titre, leurs accompagnements, sont "entièrement conçus en fonction de la maquette" qui détermine à l'avance non seulement l'ensemble de l'architecture du numéro mais aussi, en partie, son contenu. En fait, après trois siècles d'une existence alternativement et simultanément "misérable ou tumultueuse", les journalistes sont toujours à la recherche d'eux-mêmes. Malgré ou à cause de l'action du pouvoir, des syndicats, des lobby, leur profession s'est constituée dans l'empirisme, les contradictions et parfois dans l'héroïsme, comme le relève justement Bernard Voyenne. "La liberté de la presse, note également avec cruauté l'auteur, conquise un jour avant d'être sans cesse à reconquérir, n'a pas libéré ceux qui en usent sans discernement". En terminant ce livre, on s'aperçoit qu'aucune des questions posées n'a trouvé de réponse. Et pourtant, ces 280 pages, riches d'anecdotes, de données précises, de visions d'ensemble n'ont pas cessé de nourrir notre réflexion. Bernard Voyenne nous

informe "simplement". Il est traducteur et non pas auteur, témoin plus qu'acteur, "explicateur" plutôt que donneur de leçons. Quelle ironie ! Cette définition du journalisme, il la donne par sa démarche-même plus que par le contenu du livre. Une démarche, toute empreinte "de n'être que ce qu'il est (journaliste) mais de l'être pleinement".

Demeure l'envie de rajouter à cette note de lecture, un post-scriptum. L'Opinion se fait des journalistes, Bernard Voyenne l'a écrit, une représentation à la fois excessivement révérencieuse et, justifiée ou non, volontiers méprisante. Or, ce qui est étonnant aujourd'hui, c'est l'opinion que les journalistes se font de l'Opinion, une représentation tout aussi excessivement révérencieuse et volontiers méprisante. L'Opinion est depuis quelques années sujet, et le journaliste est passé du statut d'informateur à celui de séducteur. La place d'un journaliste ne se mesure plus seulement à l'aune du talent, ni de l'objectivité mais - doit-on le regretter ? de la séduction. Gardons-nous d'envisager cette évolution du simple point de vue "déontologique" : le séducteur n'est pas le tricheur, l'imposteur ou le cynique. Si le journaliste veut aujourd'hui tant plaire à l'Opinion, c'est qu'il en subit le charme. Un peu (toute proportion gardée) comme ces Dieux grecs séducteurs des hommes et séduits en retour. Dans ce jeu, le journaliste court toujours le risque de se prendre à son propre leurre. Telle la puissance de la femme séductrice, qui se prend à son propre désir, et s'enchant elle-même d'être leurre, où les autres viendront se prendre à leur tour. Aussi, les inspirateurs du journaliste ont-ils, bien entendu, Théophraste Renaudot, Lazareff, Albert Londres, mais aussi Narcisse.

Joseph MACE-SCARON

(1) *Les journalistes français*, éd. Cfpj-Retz, 282 pages.

● Un printemps de mort et d'espoir d'Henri Amouroux

La grande fresque de la vie et de la mort, des espoirs et des chagrins, du combat et de la soumission des français sous l'occupation par Henri Amouroux se met en place peu à peu, d'année et année. Nous sommes au septième volume de cette "grande histoire" qui en comptera neuf.

Novembre 1943-6 juin 1944. Un hiver et un printemps qui symbolisent bien à la fois l'enfoncement de la France dans les affres de l'occupation, l'achèvement de transformation de Vichy en un Etat satellite de l'Allemagne, mais aussi l'espoir car l'on sent que l'heure de la victoire et de la paix se rapproche.

L'auteur montre successivement la mainmise sur le gouvernement de Vichy des partisans les plus fanatiques de la collaboration (Philippe Henriot, Joseph Darnand, Marcel Déat) tandis que de l'autre côté de la Méditerranée le pouvoir de De Gaulle ne cesse de s'affirmer : solidement installé à Alger, reconnu par les Alliés, sou-

tenu par la résistance intérieure, rallié par les communistes. En France occupée, les Allemands, exigent d'avoir communication de toutes les lois et de tous les décrets importants, en font une province du Reich enlevant toute illusion sur l'autonomie de Vichy ; à Alger, l'Assemblée Consultative qui se réunit pour la première fois en novembre 1943 prépare l'installation d'une nouvelle administration. Celle-ci devra se mettre en place dès les premières heures de la libération du territoire, signe de la volonté du Général De Gaulle de préserver l'indépendance nationale et d'empêcher une administration directe américaine. Se préparent aussi les lois et décrets qui régleront la vie des Français dans le cadre d'une nouvelle République porteuse de tous les espoirs.

Mais l'occupation, c'est encore la guerre et l'auteur raconte le combat héroïque des maquisards des Glières écrasés par les Allemands mais dont Vichy revendique la

destruction pour préserver la fiction de son indépendance : "pitoyable indépendance que cette indépendance sauvegardée aux yeux de quelques naïfs, grâce aux armes d'un occupant dont on prend à charge tous les crimes" (p 304). C'est aussi la reconstitution de l'armée : l'auteur évoque sa "résurrection" expression qui du reste ne rend pas compte exactement de sa lente reconstitution et de son affirmation progressive sur les théâtres de combat : en Afrique du Nord, en Corse, en Italie.

Il dit enfin les "tristesses" : la déportation qui inspire à Henri Amouroux les plus belles pages de son livre, les plus justes aussi par la force qui se dégage de sa description pleine de pudeur et de vérité du "peuple de l'abîme". Un autre drame est celui des "malgré nous", ces jeunes alsaciens et lorrains enrôlés de force dans la Wehrmacht pour combattre sur le front russe : ils n'eurent même pas la possibilité de se réjouir de la libération : prisonniers des russes, ils connurent des camps de concentration aussi effroyables que les camps allemands.

Le lecteur retrouve avec plaisir comme dans les volumes précédents le style inimitable d'Henri Amouroux (même si certains chapitres sont moins forts que d'autres) surtout lorsqu'il parle de la déportation ou des "colères" du général De Gaulle. Il retrouve avec joie le souci du détail vrai, de rendre compte non seulement de

ce qui se passe aux sommets, mais aussi dans la vie quotidienne des français : ses appels aux lecteurs lui ont permis d'accumuler une masse de documentation originale grâce à laquelle il reconstitue cette "histoire des français". Mais si les souvenirs des contemporains et ces documents originaux sont privilégiés, les travaux des historiens ne sont pas toujours utilisés, ou d'une manière partielle. Or les travaux sont aujourd'hui très nombreux et souvent d'excellente qualité. Le livre n'est pas exempt de quelques appréciations contestables : une importance sans doute excessive accordée à la constitution avortée de novembre 1943 présentée comme une sorte d'acte de résistance non transformé ; ou dans un autre domaine, le jugement porté sur les événements italiens de juillet 1943, l'arrestation de Mussolini et la mise en place d'un gouvernement dirigé par le maréchal Badoglio paraît peu juste ("tout se déroulera à l'italienne : sur fond de messages et dans un étonnant mélange de comédie et de tragédie", p 28).

Ces restrictions ne doivent cependant pas oblitérer l'importance de ce nouveau livre d'Amouroux et son rapport à la connaissance de notre histoire contemporaine, un livre de référence.

Jean-Dominique DURAND

Editions Robert Laffont.

● Les Anti-Monarques de la Cinquième de Jean Cluzel

Le titre de ce livre est provocant à souhait. La forme des développements ne l'est pas moins. Le sénateur Jean Cluzel aime bien jouer les procureurs. Dont acte ! Quant à la thèse de fond, elle est double et simple. Vive le Sénat ! A bas la région ! Si l'on veut qu'il y ait démocratie, en France.

Face à cette "illustration et défense du Sénat", face à ce discours catonnien prétendant que "Delenda est regio", doit-on se soumettre et admettre ? Malgré la force de la documentation et de l'argumentation, on est plutôt tenté de jouer le "oui mais" !...

En ce qui concerne la fonction du Sénat, on est prêt à se rallier aux preuves montrant que, entre 1981 et 1986, comme avant 1974, le bicaméralisme a été enrayé. Et le Sénat voué aux seconds rôles sauf en 84 !

Ecrit, vraisemblablement, dans le prolongement et sur la passion suscitée par ce conflit "Sénat/Président" de l'été 84, Jean Cluzel nous remet en mémoire cet épisode oublié au cours duquel le Sénat obligea le Président à capituler malgré les exercices rocambolesques de quelques juristes prestigieux et une campagne de presse en bonne et due forme.

Cela étant, deux questions viennent à l'esprit :

— Quid du rôle du Sénat quand majorité sénatoriale et majorité présidentielle font la paire ? Il est sûr et

certain que dans l'hypothèse de discordance le Sénat peut jouer les contre-pouvoirs. Ce qui prouve que la Constitution de 1958 n'est pas aussi exécrationnelle et aussi anti-démocratique que certains n'en finissent plus de le prétendre ou de l'insinuer ! Mais, pour conquérir au Sénat les faveurs de l'opinion - qui peut, aussi être un contre-pouvoir - il s'agirait de lui montrer l'utilité du bicaméralisme entre 1974 et 1981.

Assurément, les initiés vont se murmurer : "Ah ! le Sénat n'a pas son pareil pour améliorer les textes !" C'est vrai. C'est un argument fort subtil pour l'opinion. Cependant les sénateurs doivent se soucier davantage d'étaler des preuves sur la table.

— Comment modifier l'image du Sénat ? Car, pour être un contre-pouvoir, des dispositions constitutionnelles ne suffisent pas. La crédibilité peut être utile. Or, le Sénat a mal à son image. Du moins, si j'en crois mon expérience d'enseignant en "institutions politiques" tant auprès des étudiants que d'adultes en formation permanente.

Quand on dit : "Sénat", nul ne pense ni à efficacité ni à progrès. Probablement, le Sénat est-il victime de La Fontaine et de sa tortue "au pas de sénateur" ! Du souvenir de l'estocade à Léon Blum, aussi. Jean Cluzel, spécialiste de la communication de masse au Sénat, devrait promouvoir un "marketing sénatorial". Pour

améliorer la crédibilité, voire la légitimité de cette institution, capitale pour le fonctionnement de la démocratie. Puisque, si celle-ci exige la règle de la majorité comme le souligne Jean Cluzel, elle requiert, non moins que la majorité ne se prenne pas pour "la volonté générale" des minorités. N'en déplaise à Pierre Mauroy qui se croyait tout permis au nom d'une majorité électorale, à la signification énigmatique !

En ce qui concerne la région, j'avoue être plus embarrassé pour épouser la thèse de Jean Cluzel. La régionalisation est-elle aussi détestable qu'il le prétend ? Est-elle inutile ? Engendre-t-elle inéluctablement la surcentralisation ? la superfiscalisation ? la surpolitisation ? Incontestablement la compétence et l'expérience de Jean Cluzel ajoutent aux chiffres et aux faits qu'il cite. Oui mais... trois questions viennent à l'esprit.

— Peut-on, d'ores et déjà, trancher ? L'institution régionale a-t-elle, déjà, partout, engendré tant de maux ? A lire certaines études, il apparaît qu'elle a bien du mal à prendre corps et viè dans plusieurs cas. Aussi bien, depuis 1982, il semble que, au fil des textes, le département ait repris vigueur politico-administrative.

Le département est-ce si admirable ? Dommage que Jean Cluzel n'ait pas versé au débat une "illustration et justification" du département, plus circonstanciée. Cela d'autant que d'éminents sociologues ont longuement analysé le rôle de conservation et de conservatoire "notabiliaire" de l'institution départementale.

Il se peut que Michel Crozier ait erré complètement et que ses analyses, notamment dans "On ne change pas une société par décret" (Ed. Seuil) soient erronées. Du moins, étant donné la renommée et le prestige de ce sociologue, on éprouve un certain regret à ne pas trouver dans le livre de Jean Cluzel la moindre réfutation de cette analyse circonstanciée.

La régionalisation ne sortit-elle que des besoins de la Gauche socialiste à conquérir le pouvoir ? En plusieurs passages, Jean Cluzel le laisse entendre. Mais, évidem-

ment, c'est plus compliqué ! L'idée de "réforme régionale" est en suspens depuis un siècle, au moins ! La Gauche ne s'y est d'ailleurs ralliée que sur le tard. En partie sous la pression de ces organismes que Jean Cluzel connaît très bien et que l'on appella les "clubs".

Que ceux-ci aient eu une fausse idée du fonctionnement de la "centralisation" "à la française", c'est sûr et certain. Les analyses de P. Grémion (in "Le Pouvoir périphérique") l'ont montré. Que le rôle du Préfet fut bien plus ambigu, c'est acquis ! Reste que ce n'est pas la Gauche qui a inventé l'aspiration à une "autre" administration territoriale. Bien sûr, Jean Cluzel ne le prétend pas ! A émettre des réserves sur un livre tout de feu et de flamme, difficile de ne pas s'échauffer ! Parfois, cependant, on se demande s'il ne le suggère pas !

En définitive, après lecture de ce livre, on se prend à conclure :

"Le Sénat ? Oui, au Sénat ! Reste à le mettre hors question, non dans l'esprit des spécialistes mais dans l'idée que s'en fait l'opinion".

"La décentralisation ? Elle fait question. Une quasi certitude : la France ne devra-t-elle pas choisir, un jour ou l'autre, entre l'institution départementale ou l'institution régionale, car deux collectivités au-dessus des communes, c'est trop ! Oui mais... le département est-il si parfait ?" Sur ce dernier "chef", les réquisitions de Jean Cluzel me paraissent appeler un complément d'information ! Même au "jacobin" que je tends à demeurer !

En plus, bien sûr, il va de soi - mais sur ce point Jean Cluzel ne peut être que d'accord ! - dans une démocratie moderne les contre-pouvoirs sociaux et culturels sont au moins, aussi, importants que les contre-pouvoirs politiques.

René PUCHEU

Les Anti-Monarques de la Cinquième, essai sur les contre-pouvoirs politiques. Préface d'Alain Poher. Librairie de Droit et de Jurisprudence, 1985.

Au cours des derniers mois "France-Forum" a perdu deux amis, qui avaient été aussi des collaborateurs de la Revue.

Jean Letourneau, authentique figure de la Résistance et de la démocratie d'inspiration chrétienne, avait participé à la fondation du M.R.P. et à la direction de "L'Aube" de Francisque Gay et de Georges Bidault. Il exerça ensuite diverses et importantes responsabilités ministérielles sous la IV^e République, et spécialement pendant les douloureux événements de la guerre d'Indochine. Esprit généreux, fidèle à ses convictions et à ses amitiés.

Christian Beullac, après avoir assumé des postes de direction à la Régie Renault, fut nommé, pendant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, par Raymond Barre Ministre du Travail puis Ministre de l'Education. Certaines de ses initiatives ne seront pas oubliées : l'impulsion donnée au premier pacte national pour l'emploi des jeunes, l'action menée pour ouvrir l'école et l'université sur les entreprises et le monde du travail, le rappel des finalités essentielles de l'instruction et de l'éducation.



Institut Européen des Affaires

66, Champs-Élysées, 75008 PARIS - Tél. : 225.22.22

La grande école du “Tour d’Europe”

● Notre vocation :

Après leur baccalauréat, former en 5 ans les étudiants à la vie des Affaires Internationales.

● Nos atouts :

● 1^{ère} et 2^{ème} Année : Cycle Préparatoire

Deux années de formation économique et juridique dans un cycle préparatoire intégré.

● 3^e Année: La Grande Epreuve de l’I.E.A.

le Tour d’Europe

mission professionnelle de 8 mois à travers 5 pays d’Europe ou du Monde.

● 4^e et 5^{ème} Année : Années de Formation Professionnelle Supérieure

2 années de spécialisation professionnelle permettant à l’étudiant d’acquérir un niveau de qualification objective pour une intégration immédiate dans la vie des affaires.

Chaque étudiant a un plan de formation strictement personnalisé.

Le titre d’Ancien Élève de l’I.E.A. est attribué à l’étudiant à l’issue de la soutenance publique d’une **Thèse Professionnelle** rédigée à partir d’une fonction tenue en entreprise publique ou privée au cours de la 5^e Année.

Crépuscule du héros

par Etienne BORNE

Corneille est un grand classique, exactement notre Shakespeare. Et l'éminente vertu des classiques c'est qu'ils sont inépuisables, toujours ouverts non seulement à des interprétations multiples mais aussi à des créations nouvelles. Tout paraissait avoir été dit sur le héros cornélien, le scolaire et l'antiscolaire. Et voici que le sujet qui paraissait usé jusqu'à la corde trouve renouvelé dans la substantielle étude que Michel Prigent vient d'écrire sur "Le héros et l'Etat dans la tragédie de Pierre Corneille" (1). Une lecture intégrale des textes, pièce après pièce, avec comme hypothèse une idée simple qui sera d'une belle fécondité.

Lire Corneille en le prenant au sérieux. Ses pièces sont des tragédies, il faut donc que le héros cornélien soit un personnage tragique, suscitant selon les critères traditionnels, terreur et pitié, non pas comme on l'a trop dit supérieur au destin, mais lui aussi, en dépit ou à cause de sa générosité, soumis au destin. "Le destin se déclare..." premiers mots de l'ouverture de "Pompée". Le mot vaut de bout en bout pour tout le théâtre de Corneille. Mais l'originalité propre à Corneille c'est que ce destin et ce tragique, deux termes pour désigner la même et pathétique réalité, est politique, si bien que la révélation majeure du théâtre cornélien sera que la politique est tragique par essence et de part en part. Tragique, destin, politique, ainsi se nouent et s'imposent de fortes identités capables d'éclairer une œuvre et une pensée, tout en s'avérant d'une pressante actualité.

Ne pas voir dans Corneille une célébration jubilatoire du héros. Introduit dans un autre univers que celui de la nature, des sentimentalités plates, des plaisirs paisibles et des douleurs banales, monde de la politique et d'un destin qui est une anti-nature, le héros littéralement dénaturé souffre passion. Passion qui prend dans chaque pièce un visage singulier - car si Racine ressemble toujours à Racine, Corneille a une puissance d'invention étonnante, qui, dans la même inspiration tragique, donnera une autre figure imprévisible à la pièce suivante. Et le héros étant de plus en plus victime, ou plutôt sacrificateur et sacrifié, s'inclinera le poème tragique du côté d'un somptueux trône funèbre.

Considérant d'une seule vue l'ensemble du théâtre cornélien, situant ses analyses minutieuses de chaque tragédie à leur place dans une synthèse qui embrasse le tout, Michel Prigent fera entrer dans la même ronde tragique au-delà des quatre chefs d'œuvre "le Cid", "Horace", "Cinna", "Polyeucte", trop exclusivement considérés, des pièces non seulement méconnues, mais souvent inconnues et qui ont beaucoup à nous apprendre tant sur le tragique que sur la politique. Ainsi se compose le déroulement d'une œuvre qui a son unité, qui est la tragédie de toutes les tragédies, qui aurait un même héros et qui du Cid à Suréna, porterait le tragique à son comble.

Le héros, investi d'une gloire qui n'est jamais sans douleur, est d'abord fondateur d'Etat, créateur d'histoire, et par le sublime qui lui est propre arrache la politique à la trivialité des médiocres machiavélismes. Avec le Cid, le plus héroïque de la chevalerie féodale consacre de son charisme une trop pâle fonction royale. Horace, héros d'une victoire qui saccage les familles, commet sur sa lancée le meurtre rituel qui fait de lui, à l'imitation de Romulus, le deuxième fondateur de Rome. Auguste dans "Cinna" représentera un moment unique : le sublime d'un pardon, grâce d'un instant privilégié, qui excède les forces de la nature, y réconcilie jusqu'à l'identification dans

la même figure impériale, le héros et l'Etat.

Mais ces sortes de réconciliation, à force d'éprouvante sur-humanité, entre l'homme et l'Etat, l'homme et l'histoire, l'homme et la politique ne sont ni substantielles ni durables. A partir de "Pompée" où le destin se dévoile tout entier dans sa vérité tragique, les harmonies trop spectaculaires sont rompues, le héros est broyé par la politique, submergé par les désordres de l'histoire, et sera finalement détruit par l'Etat qui devient son bourreau. Le Cid pouvait faire illusion parce que dans son juvénile départ, il s'était levé avant le jour et gardait espoir dans "le temps, sa vaillance et son roi". Lorsque, vient le soir et que le rideau tombe sur la dernière des tragédies cornéliennes, Suréna, les temps étant accomplis, sera en dépit de sa vaillance, victime de l'ingratitude royale et mourra percé de flèches anonymes. Sans doute parce qu'un Etat sans visage et devenu bureaucratique ne signe pas les ordres d'exécution.

Ainsi, selon Michel Prigent, le théâtre cornélien constitue un seul et même ordonnancement qui, comme le bûcher d'Hercule à la fin du mythe héroïque, met en scène le crépuscule du héros. Bien que Michel Prigent ne se laisse pas aller à ces facilités, des analogies pourraient apparaître, sur ce thème du héros, de l'Etat, entre le théâtre cornélien et le demi-siècle où il fut écrit et qui va de Richelieu à Mazarin et de la Fronde aux premières années de Louis XIV où l'aristocrate (Monsieur le Prince, le héros, dit Saint-Simon parlant de Condé) pouvait être le dangereux révolté ou le trop éclatant serviteur, destiné à disparaître devant un Etat niveleur, siècle où les belles frondeuses, prises dans les intrigues de l'amour et de la politique pouvaient se reconnaître dans cette "féminisation de l'héroïsme" qui se remarque dans le dernier et crépusculaire Corneille.

Pour amorcer un débat et déplacer les intérêts, il faudrait mettre l'accent moins sur le héros et l'Etat que sur le héros et la politique, et surtout le héros et l'amour, versant de l'œuvre qui ne rentre qu'à force d'ingéniosité dans la perspective de Michel Prigent, et qui appellerait un traitement autonome. Contemporain de Descartes et de Pascal, et leur égal dans le génie, Corneille atteint comme eux à l'universel et a beaucoup à nous dire sur la politique et l'amour qui pour les âmes bien nées et généreuses proposent tant d'invitations à l'héroïsme et à un héroïsme qui, Michel Prigent a raison, ne serait pas l'héroïsme s'il n'appelait pas de soi la tragédie.

D'où une interrogation métaphysique : sommes-nous dans un monde où la grandeur appellerait le malheur. Dès après le Cid où le destin hésite, la flèche tirée du côté ténébreux du monde perce et brise le cœur du héros cornélien. "Curiace" (le héros si humain du fameux "Je vous connais encore et c'est ce qui me tue"), écrit superbement Michel Prigent, "est l'avenir d'Horace". Ne serait-il pas aussi sa vérité, car Horace a comme tout héros cornélien atteint un sommet de désolation où il est à jamais privé de tout bonheur. De même faudrait-il comme Tite et Bérénice renoncer à l'amour pour atteindre dans la grande ténèbre de la sensualité le sommet de l'amour. Telle est l'énigme du tragique que le poète n'a pas pour fonction de résoudre. Mais s'il s'appelle Corneille, il pourra éclairer l'héroïsme de ce clair-obscur crépusculaire, dont on ne sait pas, à hauteur d'homme et de poésie s'il annonce l'inéluctable nuit ou s'il fait signe à une mystérieuse aurore.

(1) PUF, *Ecrivains*, 571 p.